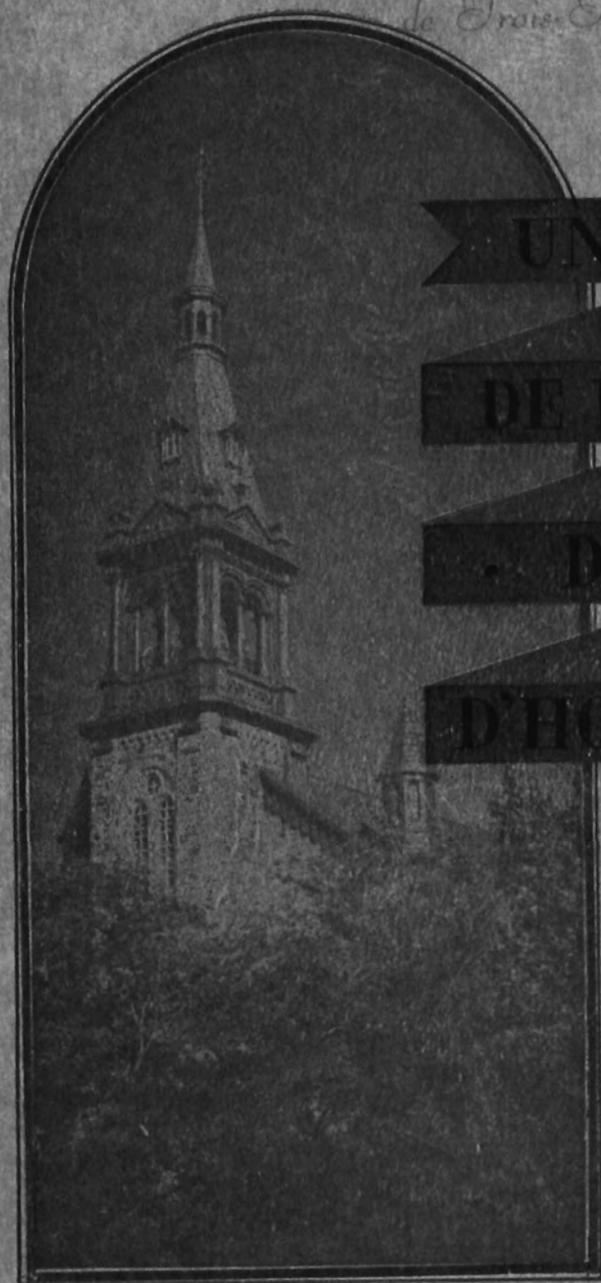


1855 - 1955

*Société Historique et Généalogique
de Trois-Pistoles Inc.*



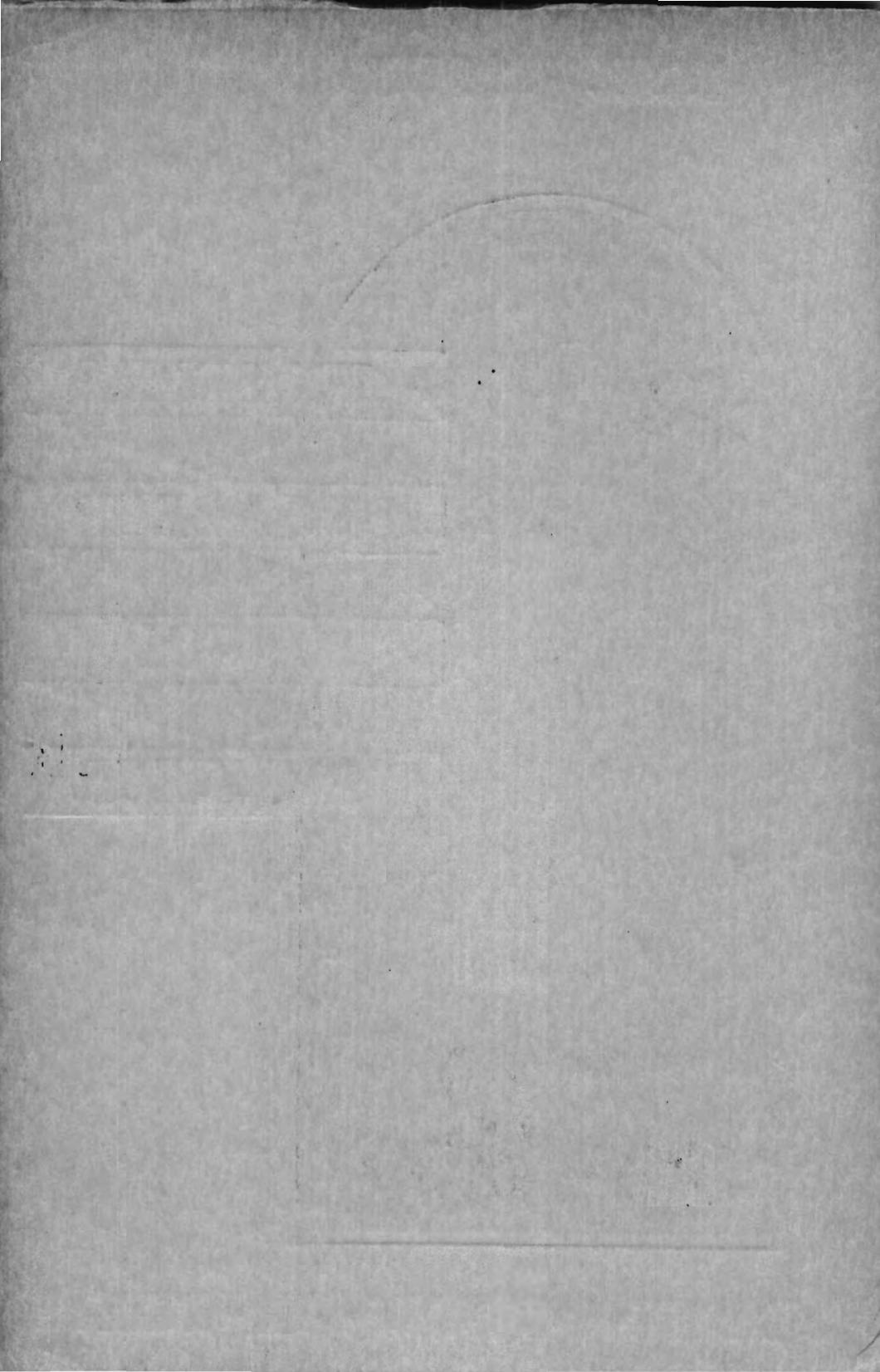
UN SIÈCLE

DE LABEUR

DE FOI

D'HONNEUR

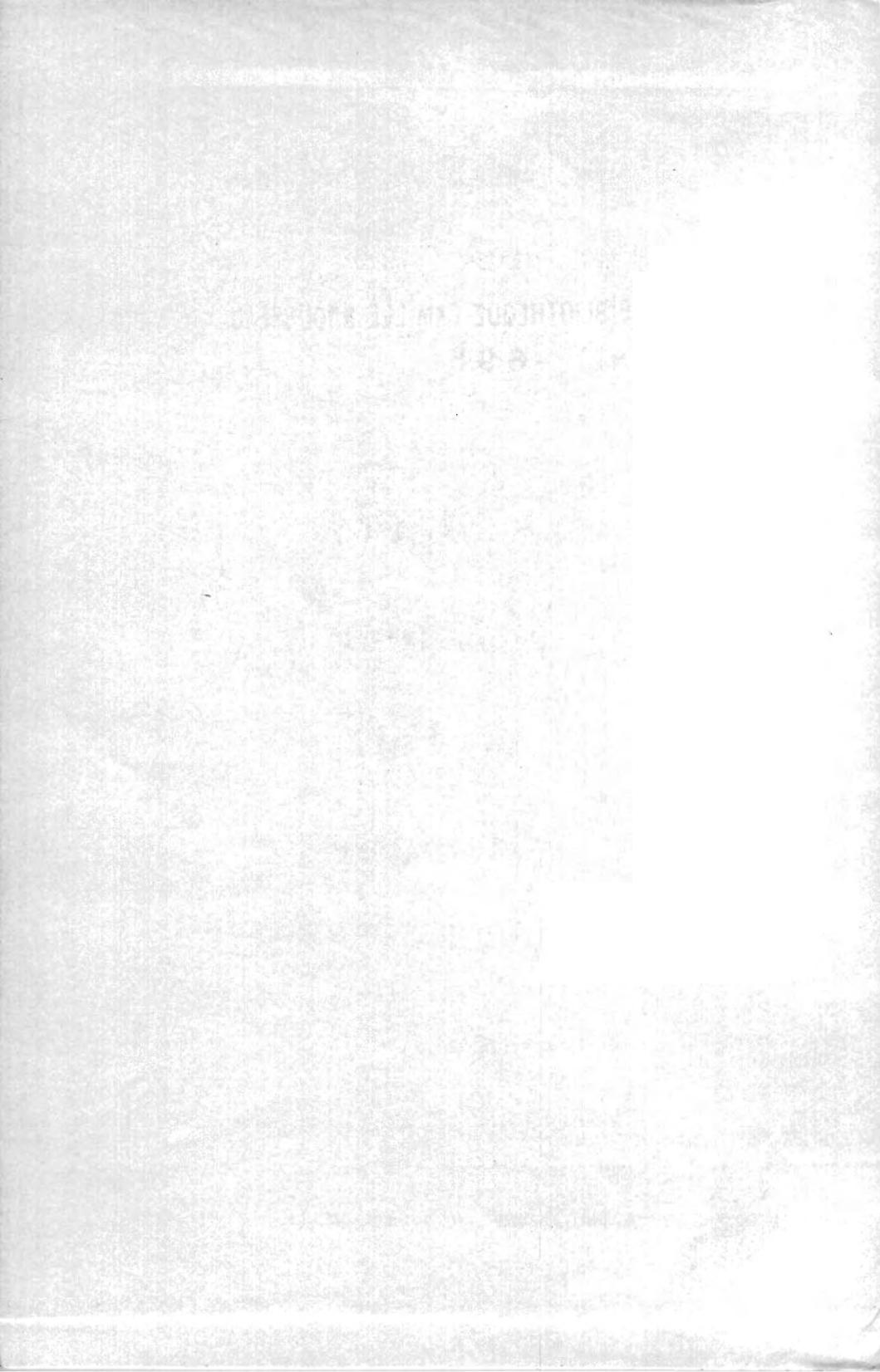
SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS



BIBLIOTHEQUE CAMILLE BROUSSEAU

No: -698

**BIBLIOTHEQUE
CEGEP
RIVIERE-DU-LOUP**



UN SIECLE

de Labeur

de Foi

d'Honneur

**Le Comité des Recherches Historiques
de Saint-Octave-de-Métis**

**UN SIECLE
de Labeur
de Foi
d'Honneur**

56784

**HISTOIRE DE LA PAROISSE
DE SAINT - OCTAVE DE METIS**

**1855 - 1955 BIBLIOTHEQUE
CEGEP
RIVIÈRE-DU-LOUP**

**Publication du
Comité de publication de Saint-Octave-de-Métis**

NIHIL OBSTAT

Jean-Baptiste Gauvin, ptre
Sainte-Rose-du-Dégelis, 1 avril 1955

IMPRIMATUR

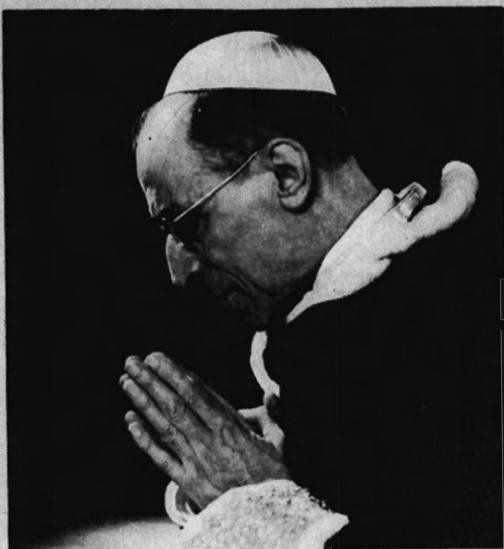
† Charles-Eugène Parent,
Archevêque de Rimouski,
Archevêché de Rimouski, le 8 avril 1955.

Tous droits réservés

Imprimé en 1955 — Roland LeBel, Prêtre.

**Aux pionniers et à tous
les paroissiens en recon-
naissance de leur dévoue-
ment les auteurs font
hommage de ce volume.**

LA BENEDICTION APOSTOLIQUE



rès Saint Père

M. le Chanoine D. St. Michaud
Le Clergé et les Paroissiens de S. Octave-
de-Médis, à l'occasion du Centenaire de
la Paroisse, humblement prosternés aux pieds de Votre
Sainteté, implorent la Bénédiction Apostolique

*Amis de la Paroisse, le 100^e anniversaire de la paroisse
de S. Octave de Médis, le 10 Mars 1955*

*+ D. St. Michaud
Général. Adressé*

(Délicatesse de M. l'abbé Roland LeBel ptre, vicaire,
artisan de la célébration du Centenaire.)

PRESENTATION

Un Comité de recherches historiques a été formé à Saint-Octave-de-Métis, en décembre dernier, dans le but de recueillir des documents et des faits pour en arriver à faire revivre un passé centenaire. Pour poursuivre efficacement son but, le Comité a demandé à tous ceux qui étaient natifs de cette paroisse leur plus entière collaboration. Tous, nous en sommes fiers aujourd'hui, ont répondu à ce premier appel dans la mesure de leurs possibilités. Cette contribution générale a quelque peu allégé le fardeau de cette immense travail et nous a permis de puiser aux sources des vastes archives et de la tradition. Ainsi nous pouvons vous présenter des choses qui, sans cela, seraient demeurées introuvables. C'était, semble-t-il, la plus belle préparation à la célébration du Centenaire, en cette année 1955.

Poussés par notre zèle et notre dévouement, nous nous sommes chargés d'acquitter cette tâche ardue, car nous avons compris que la reconnaissance des paroissiens se devait d'évoquer avant tout les souvenirs épars de leurs curés et de leurs dévanciers. Nous avons cru faire acte de religion et de patriotisme en faisant l'historique de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, dans les différents domaines: seigneurial, religieux, municipal, scolaire, agricole, industriel et légendaire.

Nos collaborateurs n'ont pas la prétention de fournir un chef-d'oeuvre, pas même un travail complet, parce qu'ils ont dû le réaliser en un temps record. Nos lecteurs nous le concéderont et se montreront, de ce fait, fort indulgents dans leurs critiques.

La population "métisienne" a beaucoup d'initiative et sa collaboration est toujours facile. Voilà la raison pour laquelle tant d'illustres paroissiens ont emboîté le pas pour une étude et une rédaction de l'histoire paroissiale.

L'Honorable Juge Antonio Langlais, chez qui l'amour du clocher natal vibre en de touchants accents, s'offre d'abord pour une large part. Hélas! terrassé par la maladie, il doit y renoncer. Cependant son grand coeur, plus fort que le mal, fournit une introduction qui vaut à elle seule tout un volume. Elle en est d'ailleurs comme le résumé.

Le système féodal est aboli, mais l'on rencontre encore parmi les vaillants métisiens, de ces grands seigneurs qui, à l'instar des dignes seigneurs français, savent se dévouer à

toute bonne cause. L'Honorable Juge Louis-Joseph Gagnon traitera de la seigneurie; et ses recherches portent loin et vous découvrent des vérités très anciennes mais très neuves.

Parmi les métisiennes, ne se trouve-t-il pas encore de ces nobles Dames qui, à l'instar des dignes seigneures françaises, savent manier la plume comme l'aiguille, en allant jusqu'à s'oublier pour venir manifester l'attachement qu'elles gardent à tous les leurs. Soyez heureux de voir Mme Dr René-A. Lepage s'intéresser au Centenaire en apportant des notes aimables et des détails savoureux sur la seigneurie de Métis. Cet apport est une véritable faveur.

Qui se chargera du chapitre des pionniers, l'un des plus difficiles à cause des recherches qu'il réclame? Encore l'Honorable Juge Louis-Joseph Gagnon, dont l'attachement à son cher Métis, décuple les forces et fait reculer le soleil. Il s'est efforcé, avec la bonhomie que tous lui reconnaissent, de garder à tous les souvenirs leur plus attirante douceur. Si ses belles paroles n'ont pas le pouvoir de rendre tous les absents, elles feront au moins revivre dans les coeurs le passé où tous jouissent de leurs tendresses disparues.

Le concours d'une religieuse sera-t-il d'un grand secours pour la réalisation d'un tel ouvrage? Sans doute, une Bonne Soeur du Saint Rosaire, Mère Marie de S. Louis, ne craint pas de secouer la poussière des archives locales pour servir une histoire assez complète de la vie religieuse et scolaire. Vous concédez avec elle que rien ne peut remplacer la religion et incluez dans un nouveau traité de pédagogie ce principe qu'il faut bien distraire l'enfant pour l'empêcher de se distraire. Vous y trouverez nos traditions dans une forme poétique.

Et pour ce qui est de la vie civile? Ne vous en faites pas, le Notaire Jean-Marie Gagnon a cru le moment opportun de réaliser son rêve; raconter sans précipitation aucune, les différentes péripéties de la vie municipale qu'il a lui-même vécues. Etant obligé de parler au nom de la réalité, il le fait avec douceur et modestie car il ne faut pas retenir la vérité captive et il est plus que temps de la publier sur les toits.

Tout a changé depuis cent ans; les idées comme le progrès ont fait leur chemin et cette évolution s'est fait sentir dans la vie agricole et industrielle. De la mécanisation nous passons à la motorisation et de là s'ensuit une évolution économique qui vient briser l'équilibre des budgets. L'artisanat disparaît et tous sont forcés de s'unir pour se protéger. C'est ce que l'agronome Cyprien Pelletier vient dire avec toute la simplicité possible et les conseils à l'affût toujours précieux pour ceux qui les mettront à profit.

Le dévouement de Mlle Marie-Paule Lepage n'hésite à se mettre en peine de parler d'industrie. Sa plume alerte fait miroiter les facettes de ce diamant, qui, dans la région, a brillé d'abord à Métis.

Pour compléter le beau groupe de nos auteurs, il fallait une figure de prêtre, M. l'abbé Alphonse Beaulieu. Avec son talent d'écrivain, il livre un écrit palpitant de vie et d'intérêt sur les paroisses voisines, qui sont comme autant d'épinglettes métalliques qui reflètent leurs rayons et sans le vouloir jettent un lustre incontestable sur la paroisse tant de fois mère. Mais hélas, l'honneur est comme une de ces épinglettes qui ne peut souffrir la moindre égratignure sans que sa beauté ne soit altérée et sa valeur de beaucoup diminuée.

Marc-André Deschênes, et Mlle Blanche Martin, entraînent l'imagination vers des sphères merveilleuses qui sont souvent le refuge secret des rêves d'enfance et des désirs d'adolescence. Leurs récits merveilleux que le souffle épique imprègne et anime d'un charme indéfinissable, feront aimer davantage ce beau coin de pays.

La famille Langlais, si restée attachée au sol natal, a communiqué son amour à ses descendants, écrivains de marque, qui nous font l'honneur de quelques belles pages de ce volume. Simon Langlais évoque les beautés de ce beau coin de pays; Gabriel Langlais apporte une trilogie métisienne; Mme Victor Lepage sert de belles poésies. Tous goûteront ces pages parce qu'elles ont la saveur de souvenirs vécus.

Le travail concerté de tous ces précieux collaborateurs a rendu possible cette esquisse historique.

En qualité de président du Comité des recherches historiques de Saint-Octave-de-Métis, il ne me reste plus maintenant que l'agréable devoir de vous présenter ce volume abondamment illustré, résultat de nos compilations et de nos consultations, soit dans les archives, soit auprès des anciens, pour réveiller les souvenirs de tout un siècle. Devant cette réalisation, les auteurs de ce volume, écrivains et historiens d'occasion, garderont au moins l'impression de s'être unis pour faire revivre les plus beaux souvenirs. N'est-ce pas que maintenant tous vos aïeux, ces premiers colons "au geste fier et doux", ne sont plus des inconnus, car dans cette histoire leurs noms sont écrits pour jamais.

Si, il y a cent ans, chaque fait était jugé comme grave de conséquences pour l'avenir; aujourd'hui, ces faits sont pour vous bien précieux et servent de norme à vos principes de vrais catholiques et de bons paroissiens. Le Centenaire est donc le réveil du passé, une leçon pour le présent, une lumière pour l'avenir.

Aimez votre paroisse et appréciez cette belle institution qu'est votre paroisse. Vous avez devant vos yeux des oeuvres durables et vous en devez l'existence à cette force que constitue le curé entouré de tous ses paroissiens. N'est-ce pas le meilleur rempart contre toutes ces infiltrations étrangères qui viennent diminuer chez vous le prestige de l'autorité et gâcher vos bonnes moeurs.

Gardez jalousement cette fierté et cette loyauté qui font que vous devez vous réclamer sans cesse d'appartenir à votre paroisse où vous avez vu le jour, ou vous avez connu la véritable joie de vivre dans un nid familial entouré de la considération de vos parents, de vos amis, de vos coparouissiens. Partout où vous irez, vous porterez en vous quelque vestige de votre belle paroisse, parce que toujours vous serez fiers d'elle.

Lisez bien cette histoire; elle vous enseigne l'union basée sur l'amour et la modération et c'est l'union qui fait la force. Cette union et cette force, faites qu'elles soient bien visibles à tous ceux qui viendront vous visiter à l'occasion du Centenaire de votre paroisse. Cette histoire vous apprendra également que votre paroisse a donné naissance à de nombreux enfants qui sont la gloire de l'Eglise, l'élite de la Société et même l'honneur du Pays.

Que la devise de vos armoiries "Labeur, Foi, Honneur" soit fortement imprimée dans votre mémoire et nourrisse votre volonté de poursuivre le bien de vos aieux.

Roland LeBEL ptre

*Président du Comité des Recherches
Historiques de Saint-Octave-de-Métis.*



Evêques sous la juridiction desquels est passée la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, depuis sa fondation



COUR DE MAGISTRAT
CABINET DU JUGE

*Monsieur l'abbé Roland Lebel, vicaire,
Saint-Octave-de-Métis,
Co. Matane.*

Monsieur l'abbé,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander une préface pour la monographie, rédigée en collaboration, de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, monographie dont vous êtes non seulement l'instigateur, mais aussi le premier ouvrier.

Le mal, qui me retient encore à ma chambre après une année de souffrance, et m'a obligé de refuser plusieurs de vos demandes, ne me permet pas de me soustraire à celle-ci.

Je me dis toutefois: comment préfacier un livre dont je ne connais ni la forme, ni la substance sauf les titres des divers chapitres qui le composeront? Cependant, comme il ne m'est ni agréable, ni permis de vous redire non, je vous envoie cette lettre que vous pourrez imprimer en guise de préface parce qu'elle donne raison à l'Introduction qui l'accompagne.

Je vous félicite de votre geste laborieux et vous présente mes cordiales salutations.

Antonio Langlais

*299 de l'avenue Laurier à Québec,
le 17 mars, 1955.*

INTRODUCTION

On aime à se rappeler, avec une légitime fierté, qu'un groupe de soixante mille âmes, passé à une allégeance étrangère de langue et de religion, ait réussi à conserver son verbe et sa foi, ses caractéristiques raciales les plus essentielles et fini par imposer sa personnalité dans tous les domaines de l'activité d'un peuple dont il ne forme que le tiers numérique.

Nos cousins de France, en verve de compliments, ont dit naguère: "le Miracle Canadien".

J'ai toujours hésité à accepter cette appellation flatteuse, car le miracle est un événement contraire aux lois de la nature, et le phénomène que nous voyons se continuer chaque jour ne dépasse pas les forces de la ténacité individuelle ni de l'organisation sociale au pays de Québec.

La première en date et la plus essentielle cellule de cette organisation sociale, on ne le répétera jamais trop ni avec trop d'emphase, c'est la paroisse.

La paroisse est la plus puissante armature de l'existence, de la vigueur et de la pérennité de notre groupe ethnique. Fondation du clergé pour les besoins du culte, la paroisse religieuse fut édifiée dès les premiers temps de la Colonie.¹ Cent cinquante ans plus tard, après bien des tâtonnements, la législature créait la paroisse civile et la superposait exactement à la paroisse religieuse²; de sorte que les deux, l'une à fin purement spirituelle, l'autre à fin matérielle et locale, forment pour ainsi dire une seule institution, une seule et même entité.

C'est pourquoi la monographie des paroisses est non seulement utile, mais nécessaire à la composition de l'histoire nationale.

Encore ne doit-on pas attendre le premier centenaire de l'institution de chacune pour en écrire l'histoire; et quand on l'a fait, ne doit-on pas jeter le manche après la cognée. Les équipes si bien constituées ne doivent-elles pas continuer leurs recherches, compléter et souvent modifier les improvisations hâtives. L'histoire des pays civilisés se réécrit chaque jour.

Je loue l'initiative qui entreprend, tardivement peut-être, de faire la monographie de Saint-Octave de Métis.

¹ Ordonnance de 1698 et troisième Synode de Québec.

² Voir 14 Revue du Barreau, pages 221-226.

Peu de paroisses en effet offrent une matière aussi riche. En parcourant les divers chapitres du livre qu'on me demande de vous présenter, je me prends à songer au chatolement de "l'écrin de perles ignorées".

Je ne sache pas non plus de paroisse qui offre autant et de si particulières caractéristiques.

Ici apparaît pour la première fois au Canada, en miniature si vous le voulez, la poussée invincible, la lutte des berceaux. On constatera un peu plus tard la même poussée dans les Cantons de l'Est et actuellement dans le Nouveau-Brunswick et le Nouvel Ontario.

Presque partout ailleurs où le territoire se limite au fleuve Saint-Laurent, les fondateurs ont accoutumé d'établir le centre religieux et social sur le rang "du Bord de l'Eau".

A Saint-Fabien et à Saint-Simon se trouvait l'obstacle insurmontable: la Muraille.

Ici, au commencement du siècle dernier, l'obstacle, ce fut le premier occupant: l'Écossais de langue anglaise.

L'établissement des Écossais sur les première et deuxième concessions obligea les fondateurs à édifier l'église et le centre social de Saint-Octave de Métis à la troisième concession, en un site incomparable: vastes horizons, luminosité à nulle autre pareille, éblouissante clarté qui, réverbérée par l'immense miroir du fleuve, se diffusant, transforme l'ombre en pénombre; son "faubourg" est blotti au centre d'un croissant de molles collines dont les cornes d'or, au temps de la moisson, forment un orbe presque parfait et qui s'amenuisant, vont se perdre dans l'azur qu'on ne sait s'il est le ciel ou la mer.

Au pied de la croix élevée par la ferveur des paroissiens au centre de l'orbe, qui étend ses bras tutélaires sur l'église et le minuscule village, quel splendide panorama!

Point de montagnes aux crêtes aigües, aux arêtes abruptes. La ligne d'horizon est gracieuse et souple, à peine heurtée par la masse du sanatorium de Mont-Joli et quelques hautes futailles. Vers le lointain occident, par temps clair, je peux apercevoir le sommet arrondi du mont Comis, repère connu des navigateurs depuis les premiers âges de la Colonie.

Devant moi, la plaine agricole où mûrissent les orges, les seigles et les avoines, parsemée de maisons fermières, de granges et de silos annonçant l'aisance, depuis le Grand Remous jusqu'à l'Anse des Morts, mais — il faut le regretter, — de peu de frondaisons.

Nul bruit ne vient troubler ma rêverie — les sons et les bruits villageois et familiers l'aident plutôt, — si ce n'est,

espacé, le halètement saccadé des puissantes locomotives hâlant de lourdes et interminables trains jusqu'au sommet de la rampe qui s'engage à franchir la péninsule de Gaspé.

Ma pensée se reporte en arrière, jusqu'à la naissance de cette paroisse, et ce n'est pas sans émotion que je déplore "des ans l'irréparable outrage", qui d'un avenir rempli de fastueuses promesses a fait le présent, suivant l'expression latine "aurea mediocritas", une fortune seulement convenable.

Morcellement de territoire, anéantissement du commerce extérieur et d'outre-mer et, par voie de conséquence, diminution du commerce intérieur, ruine de deux de ses bourgs importants; voilà les vicissitudes qui en un demi siècle ont anéanti ses légitimes espoirs.

Cession de territoire pour former les paroisses de la Baie des Sables, de Métis-sur-mer, ravissant endroit de villégiature autrefois appelé Petit-Métis et alors habité par des citadins de langue anglaise venant la plupart de Montréal, appelés par conséquent "Les Montréalistes;" Priceville qui porte le nom du premier exploitateur de ses forêts de pins; de Saint-Antoine de Padoue sur le chemin Kempt ordonné par le gouverneur de ce nom et première route stratégique en territoire canadien communiquant avec le port de Halifax; perte d'une partie du Canton Cabot pour former la paroisse de Sainte-Jeanne d'Arc; ainsi furent retranchés les quatre cinquièmes du territoire primitif.

Civilisation, es-tu toujours une fée bienfaisante?

Est-ce un incendie qui a rasé le coquet et populeux "faubourg" de Grand-Métis, son quai spacieux recouvert d'énormes piles de madriers et de planches d'épinette et de pin, attendant d'être transportées par barge dans les cales des nombreux voiliers transatlantiques ancrés au large, à mi-distance entre l'Anse des Morts et la Pointe aux Cenelles.

Voici un port déserté et un hameau disparu. A peine reste-t-il deux ou trois maisons et quelques vaches paissant le long de la berge de l'estuaire.

Hier, — hier pour moi veut dire la fin du siècle dernier, — c'était l'activité débordante; aujourd'hui, la plus apaisante tranquillité. Sans la somptueuse villa de Lord Mount Stephen sur le promontoire dominant l'estuaire, ce serait presque le désert et le vide.

Quelques années plus tard, la construction du chemin de fer de Matane donnera le même coup de mort au petit bourg de la station de Petit-Métis, "Summit, prononcé somette", gare achalandée par les "Montréalistes" qui devaient y descendre pour se rendre en voiture à Petit-Métis.

Mon rêve quittera-t-il ces lieux du souvenir sans que je remette mes pas dans mes pas d'autrefois et sans que je suive une fois encore le chemin sous bois qui, remontant la rive droite de la rivière, se rend jusqu'au Saut, endroit préféré de nos pique-niques, où je pourrai évoquer de bien doux souvenirs.

A mi-chemin, je dévalerai la berge pour revoir le vieux moulin à farine avec ses meules en pierre et sa roue à auges.

Mais hélas! le sentier que j'allais suivre a disparu avec les taillis; les terres ont été bouleversées; des chaussées barrent maintenant et exhausent le cours de l'eau; des usines sont construites avec des turbines, générateurs, dynamos, accumulateurs, condensateurs, lignes de transmission, et que sais-je encore. Les ampères et les volts, fées de l'industrie électrique, ont mis en fuite les dryades des sous-bois et les nymphes de la cataracte.

Afin d'alléger ma peine, jeterai-je un regard sur le paisible village à mes pieds, sur son église aux pierres sombres, son presbytère spacieux, son couvent de briques rouges, sur le cimetière déplorablement dénué où tout-à-l'heure je suis allé prier sur la tombe de mes ancêtres Blanchet, de mon père et de ma mère.

Mes yeux habitué à la lumière du passé, de même que s'ils passaient à l'obscurité du présent, reconnaissent à peine ce qui reste des vieux érables qui entouraient jadis le jardin du "curé".

Où est la vieille église, aux lambris de bois sablé, avec son clocher sans flèche surmonté de la statue du soldat romain, patron de Monseigneur — les évêques ne portaient pas encore le titre d'Excellence, — Octave Plessis?

Je n'entends plus le son de l'enclume martelé. Où sont le forgeron, le ferblantier, le boulanger, mes vieux amis?

Où s'en sont allés le notaire et le médecin? Autrefois ils étaient deux, deux François-Xavier, deux ennemis intimes. L'un fut l'instigateur, le constructeur et l'opérateur du premier téléphone dans cette partie du pays; il l'étendit, l'exploita plusieurs années et l'autre réussit à s'en emparer et forma une puissante compagnie qui eut l'honneur d'installer dans le Québec les premiers appareils automatiques.

J'aperçois bien des automobiles soulever la poussière de la route, qui ne s'arrêtent pas cependant devant les étalages restreints des magasins. Pourtant les marchands autrefois étendaient leurs commerce sur la côte jusqu'au Méchins, dans la vallée de la Matapédia jusqu'à Beaurivage. Ce qui est Priceville, Saint Antoine de Padoue, presque tout Saint-Moïse, beau-

coup de Sayabec et de Sainte-Angèle, vendaient et s'approvisionnaient à Saint-Octave.

C'est surtout par tes déboires que je m'attache à ton histoire, ô ma paroisse! Me feront-ils oublier le rôle que tu as su malgré eux si bien remplir?

Point n'est besoin pour cela d'un vaste territoire, d'un commerce abondant, d'industries nombreuses. Former des paroissiens vertueux, lettrés, des patriotes éclairés, des artisans, c'est-à-dire des artistes dans toutes les sphères de l'activité, que ce soit aux champs, dans le fournil, à la cuisine ou bien ailleurs; fournir des sujets à l'élite d'un pays, qu'elle soit religieuse, éducationnelle, professionnelle, gouvernementale ou judiciaire.

La présente monographie témoigne que ce rôle, la paroisse de Saint-Octave, sous la direction de ses curés, l'a rempli avec honneur.

Pour ma part, je la lirai avec infiniment de plaisir et de profit, j'en suis assuré.

QUEBEC, le 18 mars, 1955.

ANTONIO LANGLAIS.

CHAPITRE I

Métis

Terre de Beauté



MÉTIS

TERRE DE BEAUTÉ

La nature est le temple de Dieu

Un peu de géographie et d'attraits touristiques.
Voici d'abord une belle page dont le signataire nous fait l'honneur de se dire l'un des nôtres.

“Il était un village...”

*“Sous l’œil de Dieu
Près du fleuve géant...”
(O Canada)*

Sir Adolphe-Basile Routhier

“Il était un petit village, niché dans les hauteurs et dominant la mer. De la pointe de son clocher, on pouvait voir très loin : des champs et des bois, des monts et des vaux, et puis, tout là-bas, derrière un fleuve si bleu (mais alors vraiment bleu!), la lointaine côte nord bordant l’horizon d’une dentelle mystérieuse. Cabotiers et paquebots filaient leur chemin au pied du village qu’ils saluaient parfois de joyeux coups de sirène. Il était un village *coquet*, choyé par la nature.



Vue panoramique du village.

“Il était un petit village où il faisait doux de vivre. Les gens y étaient bons, industriels et fiers. Attachés à l’Eglise et à leurs traditions, ils faisaient bel accueil à l’étranger visiteur comme à l’enfant

de la paroisse qui venait se retremper. Solidement unis, ils aimaient pourtant élever la voix à l'occasion, surtout dans le feu dévorant d'une chaude élection. Différends et querelles s'aplanissaient vite en présence du malheur ou de la bonne fortune. Autour de la joie ou d'une grande épreuve, on se ralliait, la main dans la main. Il était un petit village où des êtres humains *vivaient* l'esprit chrétien.



Vue du village (partie nord).



Vue du village (partie est).

“Il était un petit village qui tenait le coup et bravait les ans. Et voici qu’aujourd’hui il comptait cent ans! Plusieurs bons pasteurs l’avaient dirigé. Des maires dévoués, des conseillers actifs s’étaient employés à y servir des citoyens méritants. La richesse y était rare, la pauvreté aussi. Il était un petit village qui était *centenaire* mais toujours *vigoureux*.”

Simon L’Anglais, mars 1955

Il était une fois, et il est encore, non seulement un petit village mais toute une vaste campagne, une chère paroisse aux contours charmants: au nord le Saint-Laurent, si beau à toute heure, mais surtout sous les feux du soleil couchant; au nord-est, le splendide coin des Boules; à l’est, Padoue, perdu dans le pittoresque de ses montagnes; au sud, la belle paroisse agricole de Sainte-Angèle; au sud-ouest, Saint-Joseph de Lepage dont on aperçoit d’ici le fin clocher; à l’ouest, Price, comme une petite ville, tout près de nous; puis Mont-Joli et Sainte-Flavie dont les noms sont synonymes de beauté.

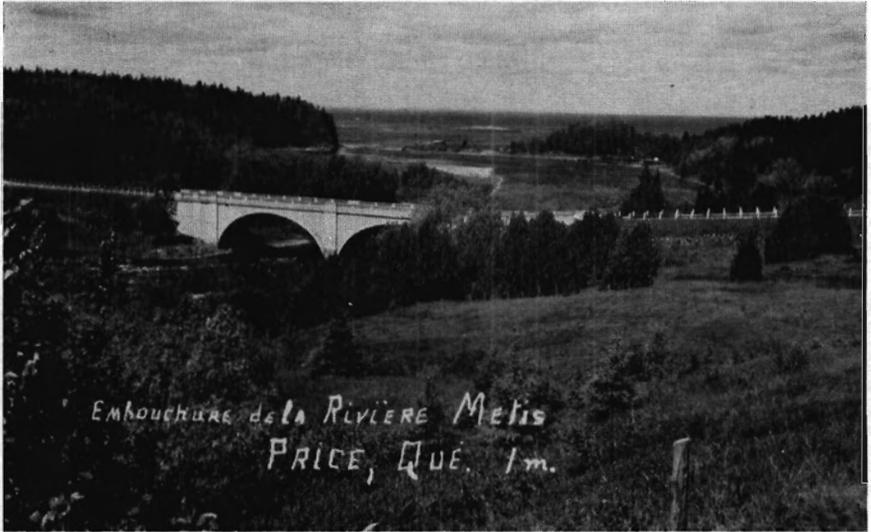


Vue du village (partie ouest).

Il était une fois et il est encore un coin du pays où le bon Dieu a creusé sept lacs. Sept, un nombre biblique qui rappelle les joyaux de l’Apocalypse. Au Grand Remous, le lac Banville sur la terre d’Adélard Ouellet et le lac Fortin sur la terre de Philippe Bourgain, lequel alimente l’aqueduc de Price. Au troisième rang, le lac Bérubé sur la terre d’Arthur Roy; au cinquième rang les lacs Claveau, Fortin, Cappon ou Grier et Astle, ce dernier visité par les touristes et sous le contrôle d’un gardien.

Il était et il est encore une longue rivière de 37 milles qui prend sa source là-bas dans la belle vallée de la Matapédia, près du lac

Amqui, longe du sud à l'ouest, notre petite patrie à qui elle donne son nom Métis. Une grande rivière légendaire balisée de trembles à laquelle les bords enchanteurs et les reflets du firmament donnent les nuances de pierres précieuses. Une rivière rapide qui bondit en une gigantesque cascade, creusée dans le roc, avant de se jeter dans la mer : le saut de Métis d'une hauteur de 115 pieds.



Embouchure de la Rivière Métis.



Chute de la Rivière Métis.

Il est aussi une petite rivière Métis qui part de Padoue, caresse quelques lots du cinquième rang, divise le troisième et le quatrième, parcourt le deuxième, et se jette dans notre grand fleuve tout près de la tour de Métis.

Il est chez nous de la bonne terre arable, bien cultivée où poussent le blé, l'orge, l'avoine et autres céréales; où fleurit le trèfle et d'étire le mil; où se multiplie et profite la pomme de terre.

Il n'est pas chez nous de maisonnettes qui n'ait ses plates-bandes ou son parterre de fleurs, parfois un verger et des ruches. D'ailleurs quel beau rucher que toutes nos fermes.

Il est chez nous une précieuse réserve de forêts où l'on trouve le sapin, l'épinette, le tremble ou peuplier noir, le bouleau, le frêne, etc. . .

Il est dans nos domaines, de belles érablières dont la sève nous fournit non seulement le sucre du pays, mais la force et la vaillance française des premiers temps de notre histoire. Ah! les belles heures à la cabane à sucre!

Il est chez nous en abondance, des arbres et des arbustes fruitiers à l'état sauvage; mais dont les fruits sont délicieux quand même: le cormier, le merisier, le cerisier, le noisetier. Que c'est bon à la santé et au cœur de cueillir dans les champs les fraises et les framboises, les gadelles et les mûres. Que c'est terrifiant et amusant de frapper un nid de guêpes dissimulé dans un buisson ou de mettre le pied sur une couleuvre cachée dans l'herbe.

Il est chez nous de beaux paysages. Voici encore une belle page due à la plume exercée de l'un de nos voisins, *M. l'agronome Jean Blanchet*.

"J'ai rarement vu, dans le bas de Québec, un paysage empreint d'une telle majesté sereine que celui qui s'est présenté à mes yeux, quand il y a une quinzaine de jours, vers les sept heures du soir, j'étais sur la terrasse de l'église de Saint-Octave et que je regardais vers la mer. Ancrée aux flancs des collines, la paroisse de Saint-Octave, règne sur une vallée fertile, ondulante par endroits et colorée de résineux dont le vert foncé rejoint la nappe d'eau mauve qui se perd dans l'horizon.

"L'astre déclinait derrière le fleuve dans un sillon jaune-orange teinté de rose; et les reflets de cette dernière lueur du jour servaient de trait d'union entre la chaude lumière du soleil qui s'éteint et la pâle clarté qu'allument les étoiles.

"De chaque côté s'étendaient les champs dont quelques-uns portaient sur leurs visages les plaies brunes et régulières de la charrue.

Et plus loin, à gauche dans la plaine, reposait le village de Priceville, avec ses pâtés de maisons, pointant vers le ciel le clocher de son église et les cheminées rouillées de son usine de bois.

“Ce paysage de champs cultivés, de collines, d’arbres, de demi-obscureté, de verdure bornée par un fleuve immense, avait à la fois quelque chose de grandiose et de simple, de paisible et de magnifique. Il a agi depuis toujours sur le tempérament des hommes, car on retrouve dans les traits et dans le cœur des habitants de Saint-Octave un peu de la nature qui les entoure. La plaine leur donne la droiture



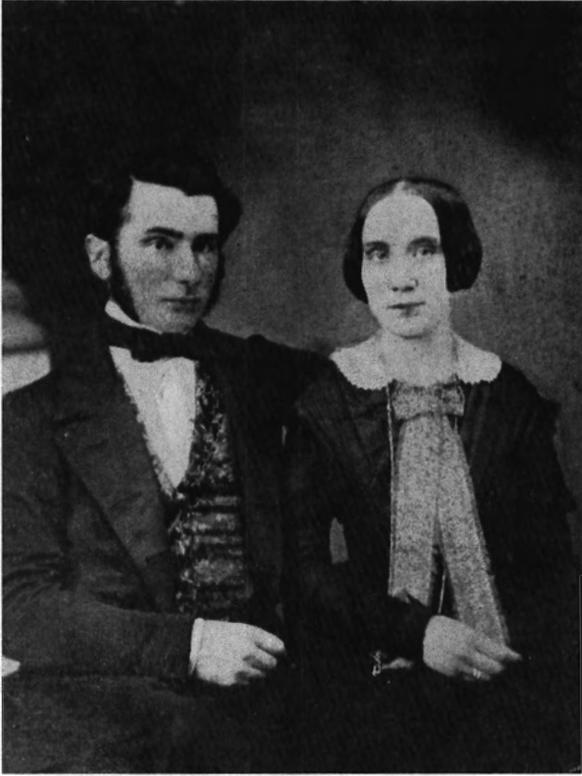
St Octave P.Q.

Centre du village de Saint-Octave.

d’esprit, le soleil, leur hospitalité, leur générosité, les collines, un brin d’entêtement et la mer, cette disposition naturelle chez eux “de faire les choses en grand”.

Oui, il y a chez nous un bon petit peuple, et c’est là peut-être, le point le plus attachant de nos *attraits touristiques*. Nos *attraits touristiques*, c’est d’abord le rivage de notre grand fleuve où se dessine une belle anse, où s’avancent les pointes du Grand et du Petit Métis, le rivage avec sa grève hospitalière. C’est au Grand-Métis, le château d’apparence antique, de Lord Mount Stephen, résidence de M. et Mme Reford. Les alentours plantés de haies, de taillis, de parterres où foisonnent les plus belles fleurs, en été, offrent un magnifique tableau.

Métis Beach avec ses chalets somptueux et ses hôtels modernes est le paradis des touristes. Plusieurs s’y paient le luxe d’une résidence d’été. Nous vous présentons ici le premier touriste.



James A. Mathewson, 1er touriste à Métis en 1854.

A l'ouest de la villa de l'Honorable Arthur Mathewson, il y a un bloc en relief que l'on appelle le Rocher de Grand'Mère. Mme Docteur Victor Lepage (Mariette Doran) nous en donne une description poétique.



La résidence de la famille Reford.

LE ROCHER DE GRAND'MÈRE

*En mon pays, là-bas, se dresse sur la grève,
Buriné par les flots, battu par tous les vents,
Un roc nu; on dirait une femme qui rêve, ...
Et le rêve de ce récif est émouvant.*

*Elle a le dur profil de quelque idole antique,
Ses cheveux faits d'iris et de varechs soyeux,
Couronnent un front bas sur un masque tragique;
Nul ne peut deviner le secret de ses yeux ...*

*Dès le matin vermeil, son rêve solitaire
S'attarde jusqu'au soir, sous les cieux laqués d'or;
Elle me fascinait jadis par son mystère,
Et son regard étrange et las me trouble encor ...*

*Entend-elle toujours, dans les lointains d'orages,
La plainte des noyés, leur atroce clameur?
Maudit-elle à jamais la mer lâche et sauvage,
Sirène qui séduit l'âme de nos pêcheurs? ...*

Mme Dr Victor LEPAGE
(Mariette Doran)

Madame Lepage, comme tous ceux qui ont vécu à Métis, a conservé un grand amour pour notre clocher centenaire, notre campagne plus vieille encore, nos aimables gens, notre belle vie paroissiale et toutes les bonnes choses de chez nous. Écoutez ses accents.

EVOCATION

*Oh! je voudrais . . . je voudrais tant qu'il me souvienn
De ces jours d'autrefois:
De ces gens, de ces bruits, des chansons et des voix
Et des joies anciennes.*

Souvenirs . . .

*C'est un beau dimanche
Et l'on a mis des robes blanches:
"tinte clair, tinte gai, sonne le beau matin!"
Il est l'heure de la grand'messe
Et la paroisse est en liesse . . .
Et les bruits s'en venaient des lourds chevaux piaffants,
Des charretées pleines d'enfants,
Et des bogués aux roues grinçantes
Prenant de l'air à la descente.*

*Et nos cloches d'Ascension
S'ébranlaient tout à coup en invitation . . .
Et tous, on s'en allait vers lui d'un seul élan,
D'une seule joie toute prête;
— Les rosiers fleurissaient de blanc —
Tous ces dimanches-là étaient des jours de Fête.*

Souvenirs . . .

*Ceux d'autrefois je voudrais les revoir
Comme en un long cortège, un seul, un soir!
La parade de la paroisse groupée autour de leur curé,
Celui qui nous parlait toujours de charité . . .*

Ils écoutaient sa voix.

*Ils étaient propres, poussaient droit,
Avec un grand respect des paroles données
Et des jalousies pardonnées.
Et leur seule richesse était l'honnêteté,
Leur politesse vraie, la vraie simplicité,
C'est cela la beauté!
C'est cela la santé!*

*Ayant reçu le Don de la Foi idéale,
Ils avaient l'âme rude mais patriarcale:
Partout l'humble courage' des gestes répétés.
Et leurs racines s'enfonçaient profondément:
Avoir beaucoup d'enfants
C'est la continuité.*

*I leur faisait trouver ce que nous n'aurons pas:
Croire en Dieu c'est la plus grande philosophie,
La seule sagesse ici-bas,
Comme la Bible est la plus grande poésie;
Tout le reste n'est qu'enphorie.*

*Qu'est-ce donc que la mode et le progrès au prix
De nos lois éternelles?
Et, plus intelligents, ils l'avaient bien compris!
Et leurs vies furent belles.*

*Fair' les choses modestes sans vulgarité,
Se contenter "en paix" des bonheurs domestiques.
— Pour les humbles travaux, il faut d'humbles clartés; —
Et leurs gestes avaient de la grandeur antique ...*

Souvenirs ...

*Oh! je voudrais ... je voudrais tant qu'il me souvienne
De tous ces autrefois:
Des gens, des bruits, des chansons, des parfums,
Ah! je voudrais surtout qu'ils me reviennent
Tous nos défunts ...
Une fois .. une seule fois!
Une fois encor,
Car désormais
Mes roses blanches de juillet
Ne sentent que la mort.*

Souvenirs ...

*Et j'entends au lointain la nostalgique voix
De tous ces carillons qui viennent jusqu'à moi.*

Ce poète au grand cœur dont nous sommes fiers parce qu'il descend d'une des plus nobles et des plus belles familles de chez nous, a poussé la bienveillance jusqu'à composer, tout exprès pour notre volume, le triptyque que voici. Il terminera ces pages. Ce que nous pourrions ajouter à de si beaux sentiments, si bien exprimés, ne ferait qu'en rompre le charme.

ODE A MON PAYS

*Vois sur la colline
Des champs, des toits gris,
Une église qui s'illumine
Et c'est mon pays!*

*Regarde au Nordet
De ce paysage,
Regarde au Levant de ton horizon
Tu verras l'image,
Dont le toit est bleu,
De cette maison
Où je fus heureux.*

TRIPTYQUE

Sur un thème de cloches

I

*Les ancêtres avaient choisi
Jadis ce site merveilleux
Qui déployait tout le pays
Dès qu'on ouvrait les yeux.*

*Bâti sur la montagne . . .
En bas se déployait une immense campagne
De labours, de clôtures,
De verdure.*

*En bas . . . se déployait ainsi qu'un éventail
Les terres de chacun, comme un damier d'émail;
Et les érablières et la sombre savane,
Et le vieux petit train qui s'en va-t'à Matane;
Du fronteau du deuxième au rang des Ecossais
Nos bois couleur de paix.*

*Et ce petit chemin qui descend jusqu'au Fleuve
Ce bien joli chemin gardé par les bouleaux,
— Qu'ils vont nous remplacer par quelque route neuve, —
Ce chemin brun
Où montent vers le soir de si jolis parfums
Venant on ne sait d'où:
Des fossés, des menthes cachées ou des foins d'eau?
On ne sait d'où
Et c'est un secret entre nous.*

*Ce tracé — le premier — c'était celui du Roy!
(Ah! comme ces mots-là sont déjà d'autrefois!)*

II

Là-bas . . . dans le fond du tableau
 Là-bas c'est notre Fleuve — au monde, le plus beau! —
 Et tous ses Bleus
 Miraculeux
 Et qui se meuvent . . .
 Ses Bleus qui changent avec les saisons;
 Ces bleus qui ont effacé l'horizon,
 S'aimant, se confondant:
 Les Bleus du Fleuve
 Et ceux du Firmament.

III

Le pays, à ta droite, est aussi pittoresque:
 C'est un cirque entouré de montagnes agrestes
 Protégeant les villages amis.
 La silhouette au loin, très bleu, du Mont Commis.
 Saint Joseph, dont le fin clocher noir se profile,
 S'effile
 Comme accroché là-haut, à même le grand Soir
 Quand le ciel prend des tons de turquoise ancienne;
 Et Mont-Joli, plus bas, autant qu'il m'en souvienn
 Fut bâti par nos pairs
 Quand surgit le chemin de fer.
 Ces villages . . . Il faut les voir au crépuscule:
 Chaque maison s'allume ainsi que des clous d'or,
 La brume des baïseurs fait des lambeaux de tulle;
 Quand tout est calme et bleu . . . quel merveilleux décor!
 Là-bas . . .

Mont-Joli
 Joli
 Bâti en cuve
 Dans son étude.

Price . . . qui veut tant être à la mode;
 Sa scierie rouge comme une enclume
 Quand le soir elle s'allume;
 Price . . . né pour l'exode.

Ces villages voisins, ami, il faut les voir
 Dans les lointains bleuis par les brumes du soir,
 Profitant du mystère
 Que la nuit fait subir à la terre.
 Et j'écoute au lointain l'harmonieuse voix
 De tous leurs angélus qui sonnent à la fois.

Mme Alphonse Lebel
78 ans



*Pour que son front porte un reflet
De la Vierge toute pure,
Grand'mère en trouve le secret
Dans une bonne lecture*



Maison de Mlle Bernadette Hudon construite en 1855.

CHAPITRE II

Métis

Terre de Féodalité





MÉTIS

TERRE DE FEODALITÉ

par
L'Honorable Juge Louis-Joseph Gagnon

"Cet écrin de perles ignorées".

Lointaines origines

Le nom de Métis est d'origine sauvage et la rivière du nom était connue dès le début de la colonie. Les Pères Jésuites, au cours de leurs missions dans le bas St-Laurent chez les Micmacs et les Maléchites, qui passaient l'été à faire la chasse à la pourcie dans le fleuve et la pêche à l'anguille dans les rivières, ont fait de nombreux arrêts tant à Métis qu'à Matane et à Rimouski.

Il n'y a pas de doute que les pères Gabriel Druillettes et Pierre Bailloquet ont connu ces lieux de réunion des bandes indiennes et firent avec elles maints voyages à l'intérieur des terres, dans la période s'étendant de 1647 à 1662. C'est ainsi qu'ils ont emprunté la route de la rivière Métis pour se rendre au fond de la Baie-des-Chaleurs, où les Micmacs avaient leur principal lieu de résidence.

Cette route de la rivière Métis était assez connue des Français et elle servait de passage occasionnel pour atteindre plus rapidement la partie Nord de l'Acadie où se trouvaient les postes de Nicolas Denys et des fils de Mathieu D'Amours, à l'embouchure des rivières Restigouche, Nipisiguit et Caraquet.

La légende du passeur de Métis si bien raconté par J.-C. Taché dans ses "Forestiers et Voyageurs" n'est donc pas sans quelque fondement historique.

Il semble bien que le nom de Métis soit une déformation du mot "Métioi" ou "Mitiwee" qui veut dire "Lieu de Réunion". Il était en effet d'usage pour ces chasseurs nomades de se réunir chaque été en congrès dans un endroit pittoresque et bien pourvu de nourriture pour y faire bombance et discuter des problèmes intéressant toute la tribu. L'embouchure de la rivière Grand-Métis était un lieu très propice à un tel genre de réunions puisqu'on y trouvait le saumon et l'anguille en abondance et un endroit de campement d'une commodité sans égale, dix lieues à la ronde. Aussi, il me plaît de penser que le nom qui a été retenu par les anciens ait tiré son origine de cette tradition sociale, si caractéristique de la vie primitive en Amérique. C'est là d'ailleurs l'opinion de l'historien Ferland, notre premier ethnologue.

Certains auteurs, cependant, prétendent avec de bonnes raisons, que le nom de Métis serait tout simplement l'expression maléchite désignant cet arbre que nous appelons le "tremble"; et que le nombre considérable d'individus de cette essence croissant sur les bords de la rivière du Grand-Métis nous a valu le nom géographique de la localité et des rivières qui la traversent.

C'était l'opinion de l'Abbé Blanchette, premier curé de la paroisse, qui tenait la chose d'un chef sauvage vivant encore à Métis en 1885, au temps où cet excellent ecclésiastique vint prendre charge de la cure de St-Octave. Ce qui est certain c'est qu'une rivière de la Côte sud située en bas du Bic, était désignée du nom de Métis, dès le début de la colonie, et qu'un certain nombre de hardis voyageurs s'y risquèrent pour se rendre en Acadie par terre ou en revenant, sans avoir à faire le long détour de la péninsule gaspésienne.

Une Seigneurie qu'on égare

Quoi qu'il en soit, il appert des documents officiels du Conseil Souverain que l'endroit désigné du nom de Métis n'aurait pas été connu avec précision, lors du premier gouvernement du comte de Frontenac. En effet, si l'on consulte les pièces de chancellerie relatives aux concessions de seigneuries faites par ce gouverneur, vers 1675, et dans les années suivantes, on se rend compte que même M. de Peiras, qui s'est fait donner en fief et seigneurie un territoire assez important, le 6 mai, 1675, ne savait pas exactement où se trouvait le domaine qu'il entendait ainsi acquérir pour fins de pêche et de commerce. C'est avec grande surprise, en effet, que l'on constate, après étude des titres et chartes de concession intéressant cette région, que la "Seigneurie Peiras", qui fut concédée le même jour que fut attribuée au Sieur Charles Denis de Vitré la "Seigneurie du Bic", était alors désignée comme contigue à ce dernier fief et comme lui faisant suite en aval du fleuve St-Laurent, et que ces deux territoires de semblable étendue sont décrits comme étant séparés et limités par une rivière mitoyenne que les titres officiels appellent la "Rivière Métis".

Comme ces deux gratifications de terres, faites en même temps et intéressant la même région, étaient accordées à deux membres du Conseil Souverain de Québec qui y siégeaient ensemble et que les titres de concession étaient dans la même forme et pour une semblable étendue, on ne peut douter qu'il y ait alors eu entente entre les deux concessionnaires, confrères et amis demeurant dans la même ville de Québec, pour se partager, de l'assentiment du Gouverneur, une portion assez rondelette de la Côte sud du bas St-Laurent, et y devenir seigneurs voisins.

Il est à remarquer que les deux actes de concession, dressés à cette occasion, comprennent chacun une île, lesquelles étaient alors bien connues de tous les officiels de la Colonie de même que de tous les navigateurs, qui y faisaient souvent escale, et sur la localisation desquelles personne ne pouvait faire d'erreur, à cette période de communications fréquentes entre la Nouvelle-France et l'Acadie. Le titre accordé à M. de Vitré comprend, outre la terre ferme remontant le dit Fleuve à l'ouest d'une rivière désignée sous le nom de Métis", l'île qui se trouve vis-à-vis ce territoire et qui est désignée, depuis Champlain, sous le nom d'"Île du Bic". Le titre de

M. de Peiras, par ailleurs, comporte la désignation complémentaire qui se lit comme suit : “donnons et concédons par les présentes deux lieues de front le long du Fleuve St-Laurent du côté sud, à prendre du milieu de la rivière appelée Métis, descendant le dit Fleuve de deux lieues de profondeur, avec les trois isles ou islets appelés St-Barnabé qui sont vis-à-vis.”

Il faut donc conclure de ces pièces d'archives que, lorsque le Sieur de Peiras demanda à Monsieur de Frontenac l'octroi d'une seigneurie pour y faire la pêche et le commerce, il avait en vue d'acquérir le territoire où se trouve aujourd'hui la seigneurie de Rimouski, avec les îles et îlets St-Barnabé, tout comme le Sieur de Vitré avait lui-même en vue d'acquérir le territoire du Bic, avec l'Île du Bic qui est vis-à-vis. C'est si bien ce territoire que le gouverneur, agissant au nom du Roi de France, voulut alors leur partager, qu'il a limité chacun des dits fiefs au milieu d'une rivière qui coupait ce territoire en deux, mais qu'il a désigné erronément sous le nom de “Rivière Métis”, alors qu'elle devait être en réalité soit la rivière “Rimouski” ou la rivière “Hatée”.

La rivière sans nom

Il peut très facilement s'expliquer que la rivière elle-même, qui devait séparer les deux territoires, n'ait pas été alors parfaitement connue, puisqu'elle ne s'appellera “Rimouski” que treize ans plus tard, et qu'on l'ait confondue avec une autre rivière qui s'appelait Métis. Mais on ne pouvait faire erreur alors sur l'emplacement et la désignation des Îles du Bic et de St-Barnabé. Il est vrai que les deux titres font mention que cette rivière porterait à l'avenir un autre nom que celui de Métis, mais dans l'un et l'autre document, ce nom nouveau qu'on entendait donner à la rivière, qui plus tard s'appellera Rimouski, est resté en blanc. Ceci de toute façon ne peut en rien changer le sens général des deux titres en question qui montrent de façon péremptoire l'intention des acquéreurs et précisent suffisamment l'objet de leur acquisition.

Aussi, le moins que nous puissions tirer de cet examen des titres de notre premier seigneur, c'est que dans les milieux officiels, en l'année 1675, la rivière Rimouski n'était pas connue et celle de Métis n'était pas localisée de façon précise et que les titres de M. de Peiras et de ses héritiers à la seigneurie de Métis étaient assez alléatoires et pour le moins fort contestables.

Si M. de Peiras s'était occupé de sa Seigneurie après en avoir reçu la concession, il est assez probable qu'il serait allé s'établir soit à Rimouski même ou sur son île St-Barnabé. Les îles de ce genre étaient en effet très recherchées alors par les aspirants-seigneurs, car le commerce de la morue et du hareng avec les Antilles françaises était métier fort lucratif et non dérogoire ; et c'était là, plus que la traite des pelleteries, la principale ressource naturelle de toute la région du bas St-Laurent.

Mais comme aucune prise de possession ne paraît avoir été faite de son vivant, il serait cruel de pousser aussi loin nos conclusions, car de toute façon ceci n'aurait rien changé au cours de l'Histoire comme nous allons le voir dans la suite. Tout au plus pouvons nous dire que cette erreur géographique nous a valu d'attirer, cent trente-cinq ans plus tard, l'attention de celui qui fut le véritable organisateur de la Seigneurie de Métis; elle lui a permis de devenir le propriétaire officiel de ce magnifique territoire qu'il a ouvert à la colonisation et que nos pères ont dans la suite défriché et transformé en une des plus belles paroisses de la région. Répétons donc avec le psalmiste: "Felix culpa".

M. de Peiras ne donna donc pas suite à son projet d'établir une pêcherie à l'embouchure de sa rivière, pas plus que ne le fit le Sieur de Vitré à Bic, puisque ce dernier s'empressa, dès 1686, de vendre sa seigneurie à Sieur Charles Aubert de la Chesnaye, après y avoir fait une bien modeste tentative d'établissement.

D'ailleurs, treize ans plus tard, soit en 1688, le Sieur de Villera y se faisait concéder par le Marquis de Denonville pour son fils le Sieur de la Cordonnière: "deux lieues de front sur le fleuve St-Laurent, à prendre joignant et attendant la concession du Bic appartenant à Sieur de Vitré, en descendant le fleuve, avec la rivière dite Rimouski l'Île St-Barnabé et la batture, isle et islet qui s'y trouvent".

N'est-ce pas là exactement ce qui avait été concédé à Sieur Jean-Baptiste de Peiras en 1675? Mais ce dernier n'était plus alors membre du Conseil Souverain et, de toute façon, s'il a eu connaissance de cette concession, il ne paraît pas avoir protesté à l'encontre de ce qui pouvait être une spoliation de ses droits; et c'est ainsi que la seigneurie de Rimouski, telle qu'on la connaît actuellement, fut créée, apparemment à l'endroit où M. de Frontenac et M. de Peiras avaient entendu établir la Seigneurie de Métis.

La concession et les titres de ce pauvre M. de Peiras semblent dès lors avoir été considérés comme non advenus ou avoir été laissés dans l'oubli. Ce qui confirme cette assertion qui paraîtra assez osée, c'est que, en 1689, le même Marquis de Denonville qui, l'année précédente, avait concédé le territoire attribué à DePeiras au Sieur de la Cordonnière sous le titre de "Seigneurie de Rimouski" concédait la rivière Métis, la vraie cette fois-là, à Sieur François Pachot, marchand de Québec, à titre de "Fief de la Rivière Métis". Cette concession du Fief Pachot est alors faite en ces termes: "La rivière Métis dans sa devanture sur le fleuve St-Laurent jusqu'à une lieue de profondeur et une lieue de terre de front sur le dit fleuve, une demie au dessus et l'autre demie au dessus de la dite rivière, sur semblable profondeur d'une lieue, pour y établir des pêches de morue, baleines et loups-marine et autres établissements, et le tout tenir en fief, seigneurie et justice".

Le Fief Pachot ainsi créé devait s'étendre sans erreur possible sur la longueur d'une lieue de front sur la devanture du fleuve

St-Laurent, soit une demi-lieue en amont de la Rivière Métis et une demi lieue en aval, de sorte que la concession faite à M. de Peiras, si elle avait réellement existé à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Seigneurie de Monsieur McNider, se voyait amputée d'au moins cette demi-lieue qui s'étend de l'embouchure de la rivière Métis jusqu'à l'Anse-des-Morts. Cette concession du Fief ainsi faite à Sieur Pachot en 1689 indique assez bien qu'on ne considère pas alors que le titre donné à Jean-Baptiste de Peiras en 1675 affecte cette partie de la côte. L'acte en question était-il devenu caduc ou le tenait-on, dans les bureaux de l'Intendance, comme non advenu quant à ce territoire? Ceci paraît assez difficile à élucider, à moins que l'on ne tienne pour acquis que la concession faite à M. de Peiras doit se trouver à l'ouest de la Rivière Rimouski, entre celle-ci et la Rivière Hatée, comme l'ont prétendu certains juristes.

Une erreur judiciaire

Cette imprécision dans les documents officiels a d'ailleurs donné lieu à un procès retentissant entre le Seigneur du Bic et le Seigneur de Rimouski, mettant aux prises les meilleurs avocats de Québec de ce temps-là (1773 et 1774) soit: Me Antoine Panette, Me Ottri et Me R. Roussel, qui ont soumis l'affaire en Cour des Plaidoyers Communs de la ville de Québec, avec l'appui d'une expertise faite par Sieur Plamondon, un arpenteur très compétent, sinon le meilleur grammairien de cette période. Il est assez curieux de constater que toutes ces bonnes gens, se fiant au titre de M. de Frontenac, ont alors recherché la "Rivière Métis entre le Bic et Rimouski, prétendant d'un côté que la rivière en litige était sans contredit la rivière Rimouski actuelle et de l'autre que ce ne pouvait être autrement que la désignation de la Rivière Hatée, qui traverse la paroisse du Bic. Aucun d'eux cependant ne semble avoir eu la moindre idée que la Rivière Métis pouvait être ce charmant cours d'eau de chez-nous qui traverse une des plus belles régions du Bas du Fleuve et que les amateurs de pêche ont connu depuis de si nombreuses années.

Notre premier seigneur français

Que savons-nous de précis sur notre Monsieur Jean-Baptiste de Peiras? Ce gentilhomme était, on l'a vu, membre du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, au temps de M. de Frontenac, c'est-à-dire un des principaux citoyens, non seulement de Québec mais de toute la Nouvelle-France à l'époque où, à la suite de l'administratiton de l'Intendant Talon, la colonie prenait un essor considérable. Il siégeait en ce Conseil avec le Gouverneur, l'Evêque et l'Intendant ainsi qu'avec les personnages les plus marquants au pays: entre autres avec Messieurs de Lotbinière, de Tilly, de Villeray, les Sieurs Mathieu d'Amours et Denis de Vitré, qui constituaient à ce moment l'élite de notre noblesse.

Ce Conseil Souverain était en effet non seulement la plus haute Cour de Justice et d'Appel qui connaissait de tous les litiges impor-

tants qui pouvaient être plaidés en Nouvelle-France, mais aussi l'organisme qui assistait le Gouverneur et l'Intendant dans l'administration d'un territoire embrassant près de la moitié de l'Amérique du Nord. Car ces conseillers avaient pour fonction principale d'adopter la législation nécessaire à la régie de ce Nouveau-Monde français qui s'étendait de Terre-Neuve à Détroit et de la Baie d'Hudson au Pays des Illinois. Aussi, on peut affirmer sans crainte d'erreur que M. de Peiras était à cette période pour le moins aussi important à Québec que peut l'être actuellement un Juge de la Cour d'Appel ou un membre du Conseil Législatif.

Pour faire partie de ce Conseil, qui était choisi parmi les principaux citoyens de la Colonie, il fallait posséder non seulement une instruction et un caractère remarquables avoir fait montre de capacités étendues soit dans l'administration ou dans la conduite de la guerre, mais il fallait aussi être bien vu du Gouverneur et de l'évêque qui désignaient les membres de ce Conseil.

Notre Monsieur de Peiras a donc participé durant plusieurs années à cette administration fameuse de l'Intendant Talon et du Gouverneur de Frontenac et il fut un de ceux qui présidèrent à l'adoption de ces grandes ordonnances qui ont facilité les découvertes de la Salle, de Joliette, de Duluth, de Tonty et de Radison et qui ont permis alors l'expansion de la Nouvelle-France jusque dans les territoires les plus lointains.

M. de Peiras, comme c'était l'usage alors parmi les grandes familles de robe, dont la noblesse s'appuyait sur la science et l'intelligence plutôt que sur la fortune et l'importance des terres, chercha à obtenir une concession territoriale propre à dorer le blason de sa famille. Car, tout comme les courtisans de Louis XIV à Versailles qui ne cessaient de solliciter des places et des gratifications, les membres du Conseil Souverain de Québec ne cessaient eux aussi de solliciter du Gouverneur des terres pour eux-mêmes ou pour leurs fils.

M. de Frontenac, on le sait, s'est montré assez généreux sur ce point et presque tous les fils des membres du Conseil Souverain, entr'autres les Riverin, les d'Auteuil et les D'Amours, se virent attribuer des terres dans la région du Bas-du-Fleuve.

M. de Peiras cependant ne paraît pas avoir eu de fils et c'est pourquoi il obtint en son propre nom la Seigneurie que lui accorda M. de Frontenac. Nous n'avons pu vérifier à quelle date et pour quelle raison il cessa de faire partie du Conseil Souverain, mais il semble à peu près certain que lors du gouvernement du Marquis de Denonville il était disparu de la scène et ne faisait plus partie des hauts conseils qui présidaient à l'administration de la Nouvelle-France. Aussi doit-on en conclure qu'il serait décédé vers ou avant 1688.

De 1675 à cette date, il ne paraît pas avoir fait œuvres remarquables, à part de remplir les fonctions de sa charge et de siéger au Conseil à Québec, ce qui cependant représente, à cette période, un travail assez absorbant. Nous pouvons voir cependant que vers 1681 il était vraisemblablement l'associé de Mathieu D'Amours de Chaufour, qui organisa la première grande exploitation de pêcheries maritimes dans la région du bas St-Laurent. Ce Mathieu D'Amours avait ses principaux postes de pêche à Matane et en Acadie. Mais encore une fois si M. de Peiras s'associa à d'autres pour faire le commerce du poisson et l'exploitation des pêcheries maritimes dans notre région, il ne paraît pas s'être occupé de façon particulière du territoire qu'il s'était fait concéder ni avoir commencé aucun établissement.

Les nobles dames de Peiras

Sa fille, Elizabeth de Peiras, qui avait épousé Sieur Nicolas Pinguet de Targis, fut son unique héritière. Le gendre de M. de Peiras était capitaine de milice à Québec, fonction alors très importante dans la Colonie. Il n'est pas surprenant que cette officier de carrière, en une période de guerres incessantes, n'ait pas eu le loisir de s'occuper, plus que ne l'avait fait son beau-père, de la lointaine seigneurie du Bas-du-Fleuve. Ce Monsieur ne paraît même pas s'être opposé aux concessions faites à M. de la Cordonnière et à M. Pachot, qui étaient pourtant de nature à affecter considérablement les droits de son épouse.

Ce n'est qu'en 1724 qu'on trouve dans les archives quelques traces indiquant que la descendance de M. de Peiras n'oubliait pas complètement son domaine de la région de Métis.

En effet, le 28 juin de cette année-là, Louis Lambert, marchand de Québec, gendre de Nicolas Pinguet de Targis alors décédé et d'Elizabeth de Peiras, se rendait au Château St-Louis pour porter foi et hommage au Gouverneur, en raison de la Seigneurie de Métis appartenant alors à sa belle-mère. Ceci peut être considéré comme un acte conservatoire et une tentative de ne pas abandonner complètement les droits éventuels que la famille de Peiras pouvait y posséder encore.

Notre premier seigneur écossais

Il faut sauter une nouvelle période de près de quatre-vingts ans, pour retracer dans les archives quelque autre document indiquant que les descendants du concessionnaire primitif se soient préoccupés de leurs droits seigneuriaux ; et ce document est celui par lequel ils se départissent définitivement de leurs droits qu'ils cédèrent à un marchand écossais établi à Québec, Sieur Mathiew McNider, par acte notarié passé à Québec le 29 mai 1802.

Cette vente de titres en la seigneurie concédée cent-trente-sept ans plus tôt par M. de Frontenac, fut faite par Antoine Joubin dit

Boisvert et Madeleine Pinguet de Targis, son épouse, qui se sont déclarés les héritiers de feu Charles Lambert, un fils ou petit-fils de Louis Lambert, qui avait épousé la fille de l'héritière de Peiras. C'est donc par les femmes que, pendant plus d'un siècle, se sont transmis en cette famille les droits qui pouvaient leur appartenir en ces terres seigneuriales. Aussi, n'est-il pas surprenant que Mathiew McNider n'ait payé qu'un montant dérisoire, lorsqu'il a acquis les titres éventuels des héritiers Peiras en la Seigneurie de Métis, puisque les droits de ceux-ci, pour les raisons plus haut mentionnées, se trouvaient alors fort contestables et assez alléatoires, à cause des concessions subséquentes qui avaient été faites par le Gouverneur de Denonville et qui, en droit strict, auraient dû avoir pour effet de rendre inopérante la concession primitive de 1675.

Quoi qu'il en soit, Mathiew McNider, qui devait être bien au courant de la faiblesse des droits de ses auteurs, prit le risque de quelques centaines de louis pour obtenir un titre, si précaire fut-il, à une belle tranche de territoire dans cette région stratégique que la politique gouvernementale du temps voulait voir occuper par les "nouveaux sujets", c'est-à-dire par les commerçants et hommes d'affaires anglais nouvellement établis au pays.

On se souvient en effet qu'à la suite de la conquête, les anglais, nos nouveaux maîtres, n'eurent rien de plus pressé que de prendre le contrôle des abords et des côtes du Canada et des seigneuries du bas du Fleuve St-Laurent, principale voie de pénétration dans leur nouvel empire colonial. Wolfe d'ailleurs, dans son testament politique, avait fait au Gouvernement Impérial cette ultime recommandation soulignant que quiconque tient l'estuaire tient tout le pays. Les gouverneurs et fonctionnaires anglais ne firent pas l'erreur d'oublier cette recommandation et nous assistons, dès après l'Acte de Québec jusqu'au début du siècle suivant, à une main-mise presque complète par les marchands de Québec sur tout ce qui pouvait s'acquérir en droits seigneuriaux et en titres aux terres concédées par les gouverneurs français, avant la conquête.

Notre noblesse d'ailleurs, ruinée par les dernières guerres, se laissa dépouillée sans protester et dans certains cas, avec joie, pour quelques plats de lentilles.

Mathiew McNider notre premier Seigneur écossais, établi à Québec très peu de temps après le Traité de Paris, fut un de ceux qui tenta le brillant des titres seigneuriaux. Aussi, après avoir fait fortune dans le commerce, voulut-il se donner le lustre d'être le seigneur de quelques lointains territoires, sans aucun doute à la suggestion d'un bon ami du "Family Compact" anglais, qui encourageait fort les appétits nobiliaires de ces riches parvenus. Comment fut-il amené à acquérir les droits des héritiers Peiras? Il est assez difficile de le découvrir. Comment parvint-il, surtout à s'attribuer tout le territoire de ce qui est aujourd'hui la Seigneurie de Métis, au détriment des héritiers et ayants droit de François Pachot, qui, par leur titre de 1689, était propriétaires de la demi-lieue s'étendant

en aval de la Rivière Métis jusqu'à l'Anse-des-Morts? Je n'ai pu le découvrir, mais j'ai l'impression que le Sieur Drapeau, détenteur depuis 1790 des droits des Lepage de Rimouski au Fief Pachot, ne se laissa pas spolier sans mot dire, à moins qu'il n'ait pas eu connaissance des mutations qui ont servi à cette usurpation.

Ce bon monsieur Drapeau

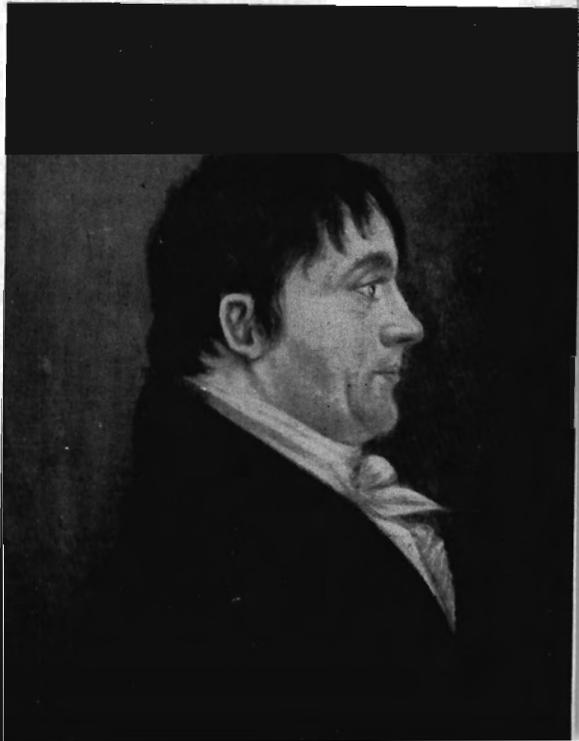
En effet, à cette période, les droits en la seigneurie de la Rivière-Métis étaient détenus par un autre gros commerçant de Québec, d'origine française celui-là, Sieur Joseph Drapeau, qui avait fait fortune dans le commerce du grain et dans la construction de navires pour la traite avec les Antilles. Ce grand armateur, qui fut élu Député de Northumberland en 1809, était déjà un homme important en 1802 et devait jouir d'une certaine influence dans les milieux officiels. Malheureusement, il décéda en 1810 et n'eut probablement pas le temps ni le loisir, dans les dernières années de sa vie, d'entrer en contestation avec John McNider qui avait, en 1807, acquis les droits de son cousin Andrew, à la suite d'une vente faite par le Shérif des titres de ce dernier à la Seigneurie de Peiras. Ce qui est certain c'est que les héritiers de feu Joseph Drapeau, les demoiselles Drapeau, seigneuresse authentiques de la région, durent se contenter du fief Pachot actuel, tel que réduit par la prise de possession de John McNider sur toute la partie de notre côte qui s'étend, en aval du Fleuve, sur deux lieues à compter de l'embouchure de la Rivière Métis. Le Fief Pachot resta diminué d'autant et ne comprend plus à partir de cette date que la demi-lieue qui se trouve à l'ouest de la Rivière Métis. Mais, à cause des méandres de cette rivière, il se trouve à englober toute cette partie de notre paroisse que dans la suite, avec le premier rang Cabot, on détacha du territoire de la paroisse de Saint-Octave pour constituer celui de Saint-Rémi-de-la-Rivière-Métis.

Le premier seigneur colonisateur

C'est donc John McNider qui fut le premier seigneur, en fait et en droit strict, de notre belle Seigneurie de Métis, en vertu du titre incontestable que lui valut son acquisition du Shérif, en l'année 1807.

Seigneur John McNider

1807-1829



Riche et possédant des influences considérables dans les milieux gouvernementaux, il rêva de faire de son domaine un des mieux organisés et un des plus considérables de tout le Bas-du-Fleuve. Il y aurait certainement réussi s'il n'était pas mort sitôt, car ce projet de colonisation, mis en exécution vers 1818, fut pratiquement interrompu par son décès ainsi que par celui de son épouse Angéline Stuart survenus en 1629. Mais, durant cette période de onze années, il faut reconnaître que John McNider s'est donné un mal considérable pour organiser sa seigneurie et la mettre en valeur, y investissant des sommes énormes pour le temps.

Il est à remarquer que ce Monsieur voyait grand et qu'il carressait l'idée non seulement d'exploiter son domaine forestier de concours avec son ami William Price, mais surtout d'en faire un poste maritime considérable. A cette fin, il se porta acquéreur de quelques navires pour desservir sa colonie, établit une pêcherie d'envergure au fond de l'Anse-des-Morts et voulut avoir à Petit-Métis un chantier maritime qui y opéra durant quelques années, projetant de faire de la Pointe de Petit-Métis, sur laquelle il avait bâti son Manoir et édifié son principal établissement, un poste de pilotage pour tout le Fleuve St-Laurent. On sait qu'à cette période d'intense commerce maritime, les capitaines de navires avaient besoin, tout comme aujourd'hui, d'un pilote pour les diriger vers le port de Québec. Les principaux postes de pilotage étaient l'Île du Bic, la Pointe de Métis et celle de Matane. La Corporation des pilotes n'était pas organisée comme elle l'est aujourd'hui, mais cette profession était tout de même en grand honneur dans le Bas-du-Fleuve et le Gouvernement Impérial méditait déjà d'y établir une station permanente, comme on l'a fait plus tard à Pointe-au-Père. Mais il appert d'un rapport de Bouchette, à la suite d'une visite à John McNider, que celui-ci a eu dès ce moment en vue de faire de la Pointe-de-Métis le poste principal d'où les navires pourraient obtenir les pilotes dont ils avaient besoin. De toute façon, dès 1822, plusieurs pilotes avaient un pied-à-terre à la Pointe de Métis et ils y séjournaient avec leur goélette en attendant de voir leur service requis; et si notre premier seigneur avait vécu plus longtemps, il aurait certes obtenu cet avantage pour notre localité.

Il n'y a pas de doute aussi que c'est sur les conseils du Seigneur John McNider que le gouverneur Sieur James Kempt, entreprit de construire cette fameuse route militaire qui fut commencée vers 1830, à l'embouchure de la Rivière Métis, et qui fut pendant plus de quarante ans le seul chemin de communication entre la Baie-des-Chaleurs, la partie Nord du Nouveau-Brunswick et la Province de Québec, connue alors sous le nom de Bas-Canada.

Une régence à Métis

A la mort de John McNider, ce sont ses deux petits-neveux John et William McNider, les fils de Adam-Lymborner McNider, qui deviennent les propriétaires de la Seigneurie de Métis, en vertu du testament de l'oncle de leur père, décédé sans postérité. Ces deux jeunes seigneurs ne paraissent pas avoir jamais habité leur seigneurie, sauf comme hôtes de leur père durant leur vacance sco-

laire. Effectivement, Adam-L. McNider qui avait été, durant les dernières années de la vie de John, le représentant de celui-ci à Métis, a continué d'être le seigneur en fait, après la disparition de notre premier pionnier.

Il habitait le Manoir de la Pointe de Petit-Métis, et c'est lui qui, au nom de son oncle John avant 1829 et au nom de ses deux fils après cette date, fit les concessions aux nouveaux censitaires qui vinrent s'établir à Métis après 1822. Il s'occupa spécialement d'ouvrir et de coloniser le deuxième et le troisième rang de la Seigneurie. Ses fils, les seigneurs en titres, s'établirent, l'un à Montréal où il fut médecin réputé et l'autre dans la région de Huntington. En 1826, leur père, qui déjà était installé au Manoir comme administrateur de la seigneurie, y reçut à Métis, aidé de son cousin Hugh McNider, l'archidiacre Mountain qui visita, à cette période, les censitaires protestants du Seigneur McNider.

A la mort de notre première seigneuresse, Angéline Stuart, celle-ci laissait comme son héritière une fille qu'elle avait eu d'un mariage précédent avec un monsieur William Ross de Québec. Le père de nos deux jeunes seigneurs, qui étaient encore mineurs, eut à procéder au partage par voie de justice de la communauté qui avait existé entre Angélique Stuart et John McNider, afin de pouvoir donner aux héritiers Ross leur part d'héritage en les nombreuses constructions et effets mobiliers qui garnissaient le Manoir et ses dépendances et qui, d'après la loi, étaient biens de communauté. Cet actif de la Succession du défunt seigneur constituait un héritage de grande valeur dont la feuë seigneuresse avait droit de disposer en faveur de ses propres héritiers, les enfants de la fille issue de son mariage avec William Ross. Le partage de cette succession dura quelques années et paraît s'être terminé par une sentence arbitrale qui aurait été rendue par Henri Black et Elzéar Bédard, avocats alors bien connus à Québec, et avoir fait l'objet d'un acte de confirmation, déposé au greffe du notaire de Lery, praticien de Québec, en date du 6 août, 1931.

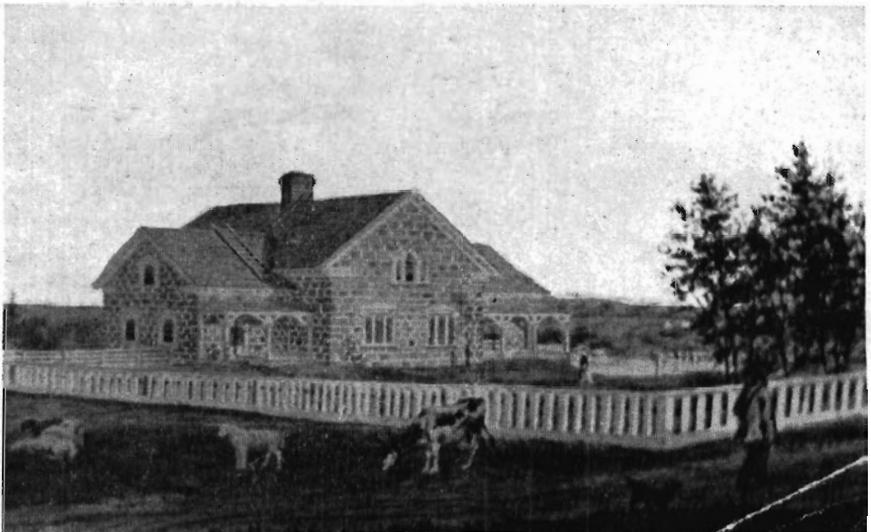
Ce partage dût nécessairement ébrécher l'actif de la Succession McNider et diminuer la liquidité de la fortune des nouveaux seigneurs. Ceux-ci durent réduire considérablement leurs dépenses et spécialement les investissements de fonds pour la mise en valeur de leur domaine. Tout ce qui a été fait dans la suite pour développer la seigneurie de Métis paraît l'avoir été, soit par des particuliers venant de l'extérieur, soit par les censitaires eux-mêmes et surtout par les censitaires canadiens-français, originaires de la région de Kamouraska qui, après 1840, ont été les principaux pionniers du troisième rang de la seigneurie et des terres situées le long du chemin Kempt.

Adam L. McNider mourut au Manoir de Métis en 1840 et son fils William le suivit dans la tombe au cours de l'année 1846. Durant dix ans la seigneurie de Métis se développa de ses propres ressources, sans aucune impulsion spéciale de la part des seigneurs.

De nouveaux venus: Messieurs Furguson

Vers 1850 tous les droits en la seigneurie de Métis furent vendus par les McNider à Messieurs Archibald et David Furguson, marchands importants de Montréal, qui paraissent avoir été des amis des derniers seigneurs McNider. Ces nouveaux acquéreurs se partagèrent la seigneurie de Métis en deux sections à peu près égales, Archibald prenant pour sa part la région de Grand-Métis et laissant à David celle de Petit-Métis. Cet Archibald Furguson, qui a été le père du Dr Georges Furguson, longtemps professeur éminent d'Histoire à l'Université Queen's de Kingston, ne demeura pas longtemps seigneur de Grand-Métis et se débarrassa bientôt de sa part en faveur de son frère David, qui resta ainsi le seul seigneur de la seigneurie primitive, jusqu'à la date de sa mort survenue en juillet 1870.

Vers 1854, le beau manoir construit par John McNider à la Pointe de Petit-Métis fut détruit par un incendie qui se déclara au cours d'une réception organisée chez le seigneur durant le temps de Noël.



Deuxième Manoir de Petit-Métis construit en 1855.

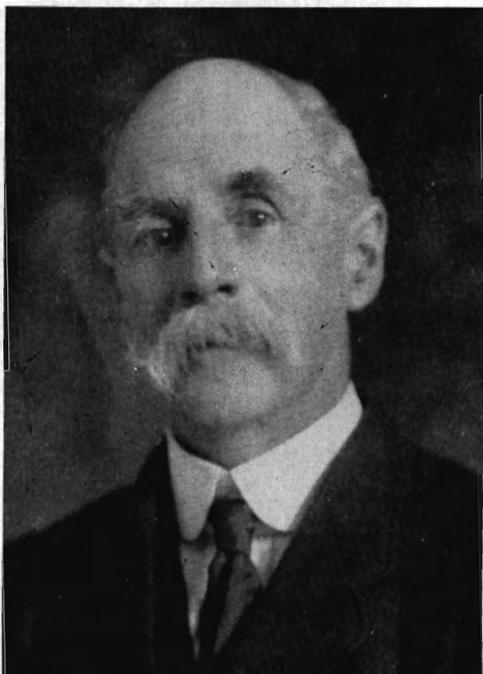
C'est David Furguson qui a construit le nouveau Manoir, au coin de la plage, dans la Baie du Nord de la rivière Petit-Métis. Cette maison seigneuriale était de belle allure, édiflée de pierres de taille grises. Elle existait encore, assez délabrée vers 1930 et fut complètement démolie par l'Honorable Arthur Mathewson, en 1935, pour éviter que son effondrement ne cause quelque accident.

A la suite du décès de David Furguson, qui était mort intestat, son fils John H. lui succéda et devint le seigneur de Métis, après



Le manoir de Petit-Métis après sa restauration en 1892.

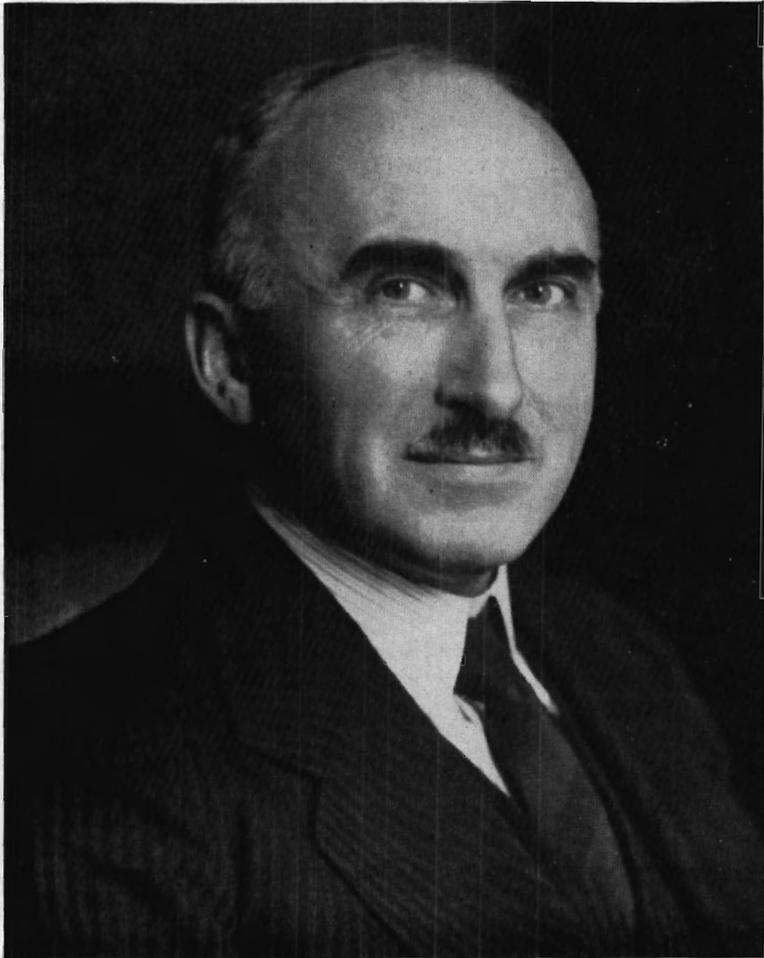
**John-Hutcheson Furguson
dernier seigneur de Métis.**



avoir acquis les droits de ses cinq soeurs cohéritières dans la succession de leur père. Mais l'abolition de la plupart des droits seigneuriaux, en l'année 1854, par une loi du Parlement des Canadas-Unis, avait réduit considérablement le rôle du Seigneur, son importance ainsi que ses revenus.

Durant les dernières années de sa vie, John H. Furguson n'habitait plus le vieux manoir de pierre construit par son père vers 1854. Il s'était bâti une modeste maison, au sud du chemin de la Baie, où il a vécu avec ses soeurs jusqu'à sa mort, survenue en juillet 1920.

John Hutcheson Furguson n'a pas laissé de descendance et c'est l'Honorable Arthur Mathewson de Montréal, ancien Trésorier de la Province, qui est devenu l'acquéreur des terres du domaine de Petit-Métis, propriétés du dernier Furguson.



L'Honorable J.-Arthur Mathewson.

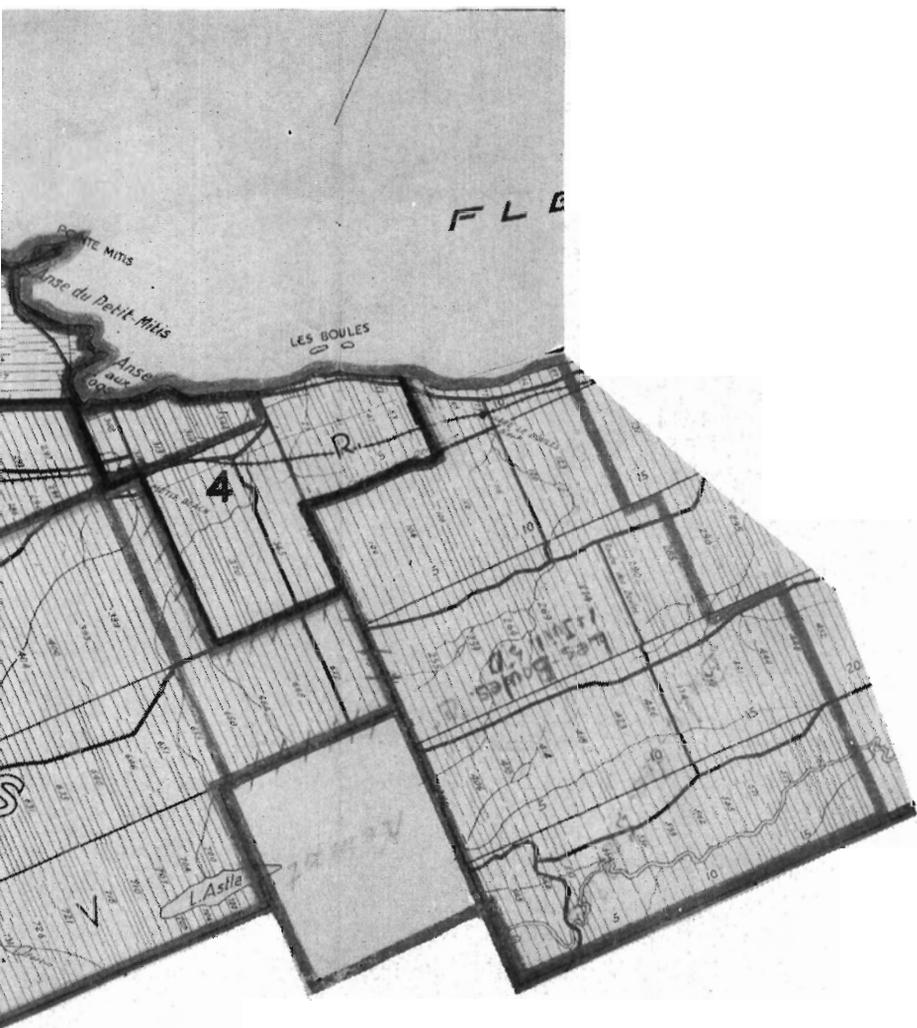


Lord Mount Stephen en 1915.

FIN GLORIEUSE D'UN REGIME

Quant au domaine de Grand-Métis, il fut vendu par John Furguson lui-même, vers la fin du siècle dernier, soit en 1886, à Georges Stephen, grand amateur de pêche au saumon, qui devint propriétaire de toute l'embouchure de la Rivière Grand-Métis, en acquérant les droits qu'y avait encore le seigneur de Métis ainsi que ceux de Sieur Ulric Tessier, le dernier seigneur du Fief Pachot. Georges Stephen était un grand financier d'origine écossaise venu au pays en 1850 et qui en 30 années de rude labeur, grâce à son génie des affaires, édifia une fortune colossale. Il fut président de la Banque de Montréal et avec son cousin Donald Smith il dirigea la construction du "Chemin de fer du Pacifique" dont il devint le premier président en 1881. Il demeura à la tête de cette entreprise formidable jusqu'en 1888, alors qu'il fut ennobli par le Gouvernement Impérial en reconnaissance de ses services signalés au Canada

Seigneurie de Métis



Carte de la Seigneurie de Métis
Service du Cadastre
Québec 1951.



Sieur Robert Bruce Reford.

et il est connu depuis lors dans l'histoire sous le nom de Lord Mount-Stephen.

C'est lui qui a bâti à Grand-Métis cette magnifique villa que sa nièce Madame Robert Reford, née Meignen, a embellie et améliorée ; et ce sont ces deux personnages, si respectés à Grand-Métis, que nous pouvons considérer comme nos derniers seigneurs, tant à cause de l'importance de leur domaine qu'à cause aussi de leur munificence et de leur grande libéralité à l'égard des gens de la Côte-de-Métis.

Cette demeure seigneuriale des MountStephen et des Reford, située sur un des plus beaux sites qui soient dominant le vieux hâvre, est réellement digne de la belle seigneurie de Métis. Elle a vu passer



Villa de Madame Robert Reford (vue aérienne).

dans ses jardins magnifiques les personnalités les plus marquantes du début du vingtième siècle: les Honorables Borden et Meighen, Premiers Ministres du Canada, y ont fait des visites; Lord Bing de Vimy, Lord Wellington, le Comte d'Atlone et la Princesse Alice y furent reçus, ainsi que nombre d'autres grands personnages tant anglais que canadiens.

La famille Reford s'est toujours intéressée de façon très particulière à son domaine de Grand-Métis et nous espérons qu'elle continuera longtemps à y maintenir, grâce au représentant actuel de cette noble lignée, Sieur Robert Bruce Reford, les belles traditions seigneuriales qui ont fait le charme et la grandeur de ce régime maintenant disparu, mais dont nos pères se souviennent encore avec une certaine nostalgie.

Notes savoureuses sur la Seigneurie Métis

par: *Mme Dr René-A. Lepage*

“Bâtir dans l'imparfait, vaut mieux que démolir au nom du parfait”, disait un moraliste, et cette pensée me revient en mémoire, pendant que je cherche dans les annales du passé les origines lointaines de la Seigneurie de Métis à laquelle je suis quelque peu attachée, par des ancêtres qui vécurent là quelques années, et qui admirèrent eux-aussi les beautés de ce site incomparable.

Et, je m'explique en employant ces mots “BATIR DANS L'IMPARFAIT”... : Bien que cédée en bonne et due forme, au Sieur Peiras en 1675, par un acte authentique, il reste cependant vrai que durant près d'un siècle, la Seigneurie est restée à l'état sauvage ou à peu près...² Les dits seigneurs auraient-ils subi l'influence de certains philosophes erronés qui n'avaient qu'un mot à l'adresse du Canada et de ses richesses: car selon le témoignage du possesseur actuel de la Seigneurie, M. J.-Arthur Mathewson, avocat de Montréal, le sieur Peiras premier seigneur, n'aurait jamais vu le fief de Métis. Quant à son neveu qu'il aurait constitué bénéficiaire, il n'est pas sûr non plus qu'il ait vu la seigneurie.¹ Bref, il m'a été impossible de trouver la série des titres par lesquels fut concédée la seigneurie, mas il a été prouvé, toujours selon le même M. Mathewson, que c'est après la cession du Canada aux Anglais en 1763 que s'ouvrit une période de progrès.

Premier seigneur après la cession du Canada

Selon les informations autorisées il faut remonter à 1802, pour assister à une première évolution de la seigneurie qui passa alors à la lignée des McNider en 1802 pour être cédée ensuite aux Furguson vers 1850, dont le dernier héritier fut John Hutcherson Furguson.

Une troisième évolution place la seigneurie entre les mains de la famille Mathewson, dont notre précieux informateur est un descendant, M. J.-Arthur Mathewson.

Grâce à ce dernier, un journal qui date de 1822, nous relate les six semaines touristiques passées à la seigneurie de M. et Mme John McNider, les seigneurs de l'époque.

Vous trouverez ci-après un sommaire de cette pérégrination.

Les manoirs

Le premier manoir situé sur la pointe était habité vers 1826 par les McNider. (Note: D'après un autre journal fait par le Révérend

¹ Il nous semble mille et une raisons que l'histoire ne peut retracer, mais qui pourrait justifier l'attitude du seigneur de Peiras et de ses héritiers.

Mountain, archi-diacre de Québec, ce manoir devait être vaste et spacieux, puisqu'il est relaté qu'à l'occasion d'une cérémonie religieuse, 40 personnes étaient présentes dans le salon principal. Il n'est plus possible aujourd'hui de retracer une photo de ce premier manoir. Cependant, une tapisserie confectionnée par une demoiselle Stevenson, il y a environ 30 ans, offre une copie exacte de ce manoir que l'on dit avoir été rasé par le feu au temps de Noël 1854, à l'occasion d'une grande réunion.

Le deuxième manoir a été rebâti au coin de la baie ; mais il fut démoli dernièrement, parce que trop détérioré, il ne pouvait être habité : les murs tombaient en ruine.

Un détail bien cher à Mr. Arthur Mathewson, c'est de pouvoir dire que son grand-père, James Adam Mathewson mort en 1905, fut le premier touriste de Montréal à Halifax, passant par le chemin Kempt en prenant le raccourci de la route de Métis pour y admirer les magnifiques panoramas. La date la plus précise qu'il puisse apporter de ce voyage, c'est de 1854. Aux alentours de cette date également, le grand-père acheta une terre qu'il laissa à M. Joseph Sim, père de James Sandy Dougall, etc., etc., en charge de sa ferme. Cette ferme se trouvait sur la côte sud, qui appartient aujourd'hui à M. Jimmy Sim, que l'on appelait alors le "jeune Jimmy". Il est un peu tard maintenant pour user de cette dénomination puisqu'il doit avoir 70 ans. (Note : Faut-il noter que M. John Mathewson a recueilli des lèvres même de notre regretté et très cher archevêque, Mgr Courchesne, que le cimetière presbytérien garde encore le corps d'une ancêtre maternelle qui vécut et mourut dans la croyance de nos frères séparés. Pour quiconque connaît la personnalité de notre auguste disparu, sa haute culture et son attachement à l'Eglise, nul doute que cette aieule n'ait influencé son illustre descendant).

JOURNAL DE MADAME McNIDER

Moyens de locomotion pour aller et retour : Partis de Québec le 21 juin 1822, Monsieur et Madame McNider, embarquèrent d'un voilier "Rebecca" pour arriver à Rimouski après 4 jours, à trois heures du matin. En raison de la brume et de la pluie, on jeta l'ancre quelques heures, le 2e jour qui suivit le départ de Québec. Le jour même à 10 heures on atterrit difficilement à la villa du Grand Métis parce que la mer était basse ; c'était donc le 25 juin que l'équipage débarqua.

Pour ce qui est du retour, Madame McNider fait mention du 31 juillet comme date précise de son départ, en calèche" ouverte, depuis la Pointe aux Cenelles où l'attendait tout l'attirail du voyage. Après un bon dîner chez les Carrier on longe le fleuve jusqu'à Rimouski, où ils arrivèrent à 6 heures chez M. Trudel. On a soin de rendre visite à Monsieur le Curé. Le lendemain matin, on repart toujours en calèche à ciel ouvert, faisant des haltes à Bic, à l'Île-Verte où l'on traverse la rivière en charette, les pieds trainants dans l'eau ; on file ainsi à la merci des vents jusqu'à Rivière-du-Loup, où ils

échangèrent leur calèche pour une autre plus confortable avec capote. Tout le long du trajet, on admire les jardins et les parterres, mais Rivière-Ouelle surtout fait l'objet d'une admiration sans pareille, à cause du site, des maisons à la mode anglaise, ce qui veut dire gaies, propres agrémentées de fleurs aux couleurs riantes. Le 6 août à midi, on prend le diner à midi, pour arriver à Québec vers 4 heures. Sept jours de calèche, le long du fleuve, pour des bourgeois ce n'est pas du luxe.

Le journal de cette madame McNider, est marqué au coin d'une bonne philosophie, digne d'une seigneuresse. Le beau est signalé partout où elle le rencontre et elle le découvre facilement, car ses lignes nous frappent par la façon sereine de surmonter les difficultés de chaque jour.

VIE A LA SEIGNEURIE

... à l'arrivée, rien d'accueillant au manoir, pas de pain, pas de lit pour se reposer des fatigues du voyage. Mais on se met à l'oeuvre pour organiser la maison. Maître Seigneur tend des filets pour le saumon, la truite et même le pigeon sauvage et l'on s'en nourrit chaque jour. Madame avouera qu'elle ne sait jamais sentie en meilleure santé, elle et son mari, que durant son séjour à Métis, où elle mange du poisson frais tous les jours.

Les relations entre seigneur et locataires semblent les meilleures. Madame les visite de temps en temps, eux-mêmes viennent les voir et leur témoignent grand respect, beaucoup de confiance, puisqu'à trois reprises, Madame McNider signale que certains époux en désaccord demandent au seigneur McNider, de bien vouloir mettre la paix, ou de conclure une séparation; cas que madame signale sans donner les résultats.

LES SERVITEURS

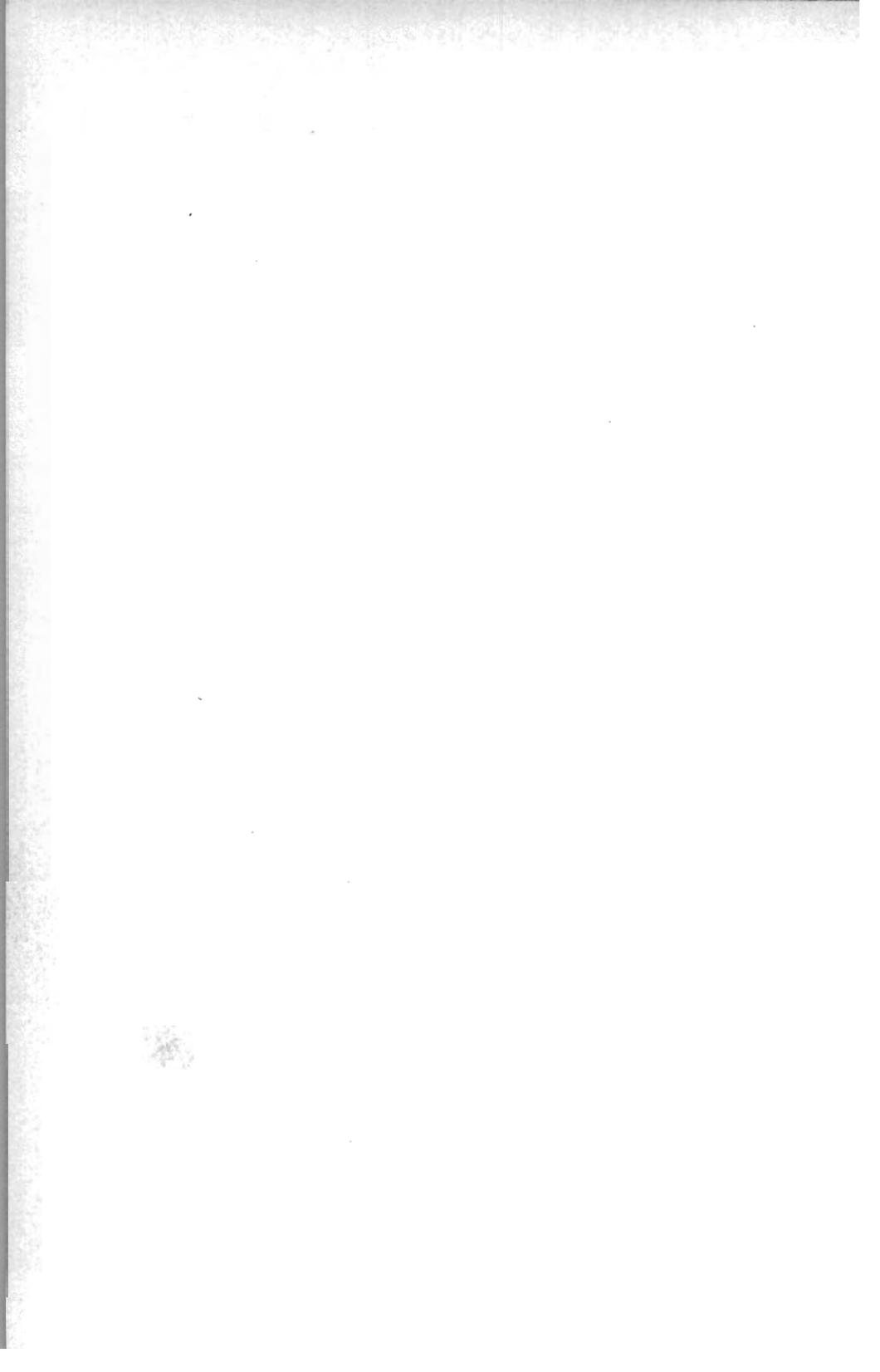
La seigneuresse n'a que des paroles élogieuses à l'adresse de son monde, même si elle doit signaler quelques accrocs à la justice. A deux reprises, elle doit noter, qu'après avoir fait la visite de ses dépenses et de ses vins, elle a le regret d'avoir trouvé plusieurs bouteilles remplies d'eau et d'autres bien vides. Autre déception; en trouvant la valise où se trouvaient le sucre et le thé: tout a été gobé; et elle conclut en une figure littéraire: "Honnêtes nos gens à notre service". Décidément, la seigneuresse est très optimiste même si elle doit avouer qu'elle n'a pas dormi, parce qu'elle a travaillé dur, ou qu'elle a assisté à des entretiens quelque peu orageux entre son mari, les employés, les locataires, etc.

Quelle que soit cette façon allègre de surmonter les difficultés, il ne vient à personne l'envie de partager l'honneur de cette vie de seigneur et de seigneuresse. Tout de même, il fait bon de rencontrer chez cette bourgeoisie, une vie si frugale et si laborieuse; quel contraste avec le confort moderne qui offre trop souvent, hélas, des visages fermés, mécontents et boudeurs.

CHAPITRE III

Métis

Terre de Conquête





MÉTIS

TERRE DE CONQUÊTES

par l'Honorable Louis-Joseph GAGNON

“Interroga majores tuos”...

1) *Prologue d'épopée rurale.*

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent la Seigneurie de Métis a été concédée par le Comte de Frontenac à Sieur Jean-Baptiste de Peiras, le 6 mai, 1675. Le but principal du noble acquéreur était sans aucun doute de mettre sur pied l'organisation d'une pêcherie aux harengs et autres poissons dans cette partie alors inhabitée du pays ; mais il ne semble pas avoir, à ce moment-là, le moindre projeté un établissement agricole dans le Bas du Fleuve. Le fait est que ni le Seigneur de Peiras ni aucun de ses héritiers ne se sont préoccupés de concéder la moindre parcelle de leur domaine ou d'y établir des censitaires à demeure. Eux-mêmes n'y eurent aucun établissement permanent et il n'est pas même sûr qu'ils y soient venus faire acte de propriétaire.

Jusqu'en l'année 1802, personne ne paraît s'être intéressé efficacement à ce territoire lointain. Cependant, à cette date, les droits éventuels que possédaient les héritiers de Peiras furent vendus au Sieur Mathiew McNider, le neveu de cet autre Mathiew McNider qui fut élu membre de l'Assemblée du Bas-Canada en l'année 1792. Mathiew McNider était le fils de James McNider, originaire de Thrane en Ecosse. Ces McNider étaient alors de gros commerçants de Québec, établis au pays peu de temps après la conquête et qui semblent y avoir fait fortune, comme tant d'autres nouveaux venus que le régime anglais favorisait systématiquement, au détriment de l'ancienne noblesse et de la bourgeoisie canadienne.

Notre premier seigneur écossais, cependant, ne garda pas longtemps sa seigneurie, car il est mort à Québec en 1810, à l'âge de quarante-trois ans ; et, à cette date, il n'était déjà plus seigneur de Métis, puisque tous ses droits en cette seigneurie avaient été vendus au décret par le Shérif, le 10 mars, 1807, à la suite d'un jugement de la Cour des Plaidoyers Communs de Québec, et ils avaient été acquis par Sieur JOHN McNIDER pour le prix de cent-cinq livres, soit moins de \$500.00. Ce dernier était le fils de William McNider et le neveu de Mathiew McNider, l'ancien député, et par conséquent le cousin de notre premier seigneur écossais. Il était né en Ecosse en 1760, et, venu jeune au Canada, il avait fait le commerce à Québec, dans les dernières années du dix-huitième siècle, en société avec son oncle le député de Kent.

De toute façon, lorsqu'il se porta acquéreur, en 1807, des droits en ce que l'on appelait alors la “Seigneurie Peiras”, il était déjà un commerçant très à l'aise et ce fut lui qui s'occupa le premier de mettre

en valeur le domaine concédé par Louis XIV, cent-trente-deux ans plus tôt, de sorte que l'on peut dire que c'est JOHN McNIDER qui fut le premier pionnier de la Seigneurie de Métis et de notre chère paroisse de St-Octave-de-Métis.

2) DEBUTS PROMETTEURS.

C'est en 1818 qu'il paraît avoir établi à Métis les premiers colons qui y ont vécu de façon permanente. C'est à cette date en tout cas qu'il informait la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada qu'il avait établi en sa seigneurie environ quarante familles écossaises. Il est très possible cependant que quelques-unes d'entre elles y soient venues un peu plus tôt, soit peu après la fin des hostilités entre le Canada et les Etats-Unis, et que nos premiers colons, qui eux-aussi étaient originaires pour la plupart de la région de Thrane, aient été des soldats écossais licenciés de l'armée, à la fin de la guerre 1812-14. Au moins l'un d'eux, en effet, Charles Brand, mieux connu sous le nom de Capitaine Brand, a été un très actif combattant de la guerre de 1812, au cours de laquelle il a participé à plusieurs batailles, dont celle de Châteauguay où s'illustra notre Léonidas Canadien, de Salaberry. Peu après il devenait l'un des familiers de notre premier seigneur qui l'installait à la "Côte de Métis", sur une des belles terres de sa seigneurie.

Notre premier pionnier avait donc quarante-sept ans lorsqu'il se porta acquéreur de ce coin de terre gaspésienne. C'était à n'en pas douter un homme entreprenant, riche et très influent dans les milieux de l'Administration et du Commerce. Il avait près de soixante ans lorsqu'il commença à s'intéresser au développement de son lointain domaine. Il y investit des capitaux considérables, tout en demeurant un des plus importants financiers de la capitale, puisqu'il fut l'un des fondateurs de la première institution bancaire au pays, soit la Banque-de-Québec, dont il devint le Vice-Président en 1823.

a) : *Les ouvriers de la première heure.*

Ce JOHN McNIDER devait être grand ami de William Price, aussi commerçant de Québec et le chef de cette fameuse dynastie de commerçants de bois qui ont exploité les forêts du Bas-du-Fleuve depuis près de cent trente ans; et c'est sans aucun doute à l'invitation du seigneur McNider que William Price organisa, vers 1830, un moulin à scie sur la rivière Métis pour y préparer le bois de construction et de charpente pour expédition soit à Québec ou en Angleterre. De sorte que l'on peut dire sans hésitation que William Price, le premier du nom, fut après le seigneur, le principal pionnier de cette partie de la Seigneurie de Peiras qui est, depuis toujours, connue sous le nom de "Grand-Métis".

Il est à noter cependant que le premier moulin à scie qui ait été construit à Grand-Métis, et qui sans doute à dû être vendu dans la suite à William Price ou exploité par lui, y aurait été construit avant 1824 par l'ancêtre des Larrivée de Grand-Métis, Sieur Hippolyte-

Michel Larrivée, qui était alors commerçant en la paroisse de Ste-Luce. Ce moulin, qui se trouvait sur le Fief Pachot, était encore en opération en 1829 lorsque Joseph Bouchette, l'illustre arpenteur canadien-français, fit une enquête en vue de la préparation de son célèbre ouvrage sur la topographie de la Province de Québec, publié à Londres en 1831, à la demande du Gouvernement impérial.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que cet Hippolyte-Michel Larrivée ait été le grand-père du vénérable Michel Larrivée, disparu il y a quelques années, dont le père a été un des premiers défricheurs de la région de Grand-Métis. C'est de ce commerçant entreprenant que descendent tous les Larrivée de la Côte de Métis, de même que ceux de Ste-Flavie. Aussi un hommage particulier doit être rendu à cette famille doublement pionnière puisqu'elle s'allia par la suite à celle du Capitaine Brand pour fournir à notre paroisse tous ces bons citoyens du nom de Larrivée que nous y trouvons actuellement et qui occupent plusieurs terres de Grand-Métis défrichées par leurs ancêtres, entr'autres celle de Charles Brand, occupée par son arrière-petit-fils, Edgar Larrivée.

b) :- *Une charmante seigneuresse, femme de lettres à l'occasion.*

Le Seigneur John McNider avait épousé une Québécoise authentique, Angélique Stuart, dont la mère, née Cartier, grande-tante de Sir Georges-Étienne Cartier, un des pères de la Confédération, était canadienne-française. Ce fut la première seigneuresse à s'occuper effectivement de notre petite patrie où elle se donna la peine de venir passer une partie de l'été, avec son mari, en l'année 1822. Grâce au journal qu'elle a tenu de ce voyage dans le Bas-du-Fleuve, il nous est possible de connaître ce qu'était la seigneurie à cette période du tout début de son établissement.

C'est au cours de ce séjour à Métis que Madame McNider eu l'avantage de recevoir la première visite faite par Monseigneur Octave Plessis, alors évêque de Québec, dans cette lointaine partie de son diocèse. Le vénérable prélat, un des plus grands et des plus actifs évêques de ce siège épiscopal, fameux en toute l'Amérique du Nord, fit une dernière tournée apostolique dans le bas du Fleuve au cours de l'été 1822 et s'arrêta avec sa suite à Métis, où devait se trouver déjà un petit groupe de fidèles. C'est au cours de ce même été que le Notaire Joseph DeGuise de Kamouraska, alors chef-lieu de toute la région, vint passer quelques jours chez le seigneur pour y dresser les titres des censitaires déjà établis à Petit-Métis depuis quelques années.

D'après le journal de Madame McNider on peut se rendre compte parfaitement que la seigneurie de Métis était déjà en plein développement lorsqu'elle y vint pour la première fois et y fit un séjour de plus d'un mois. Une population de près de cent personnes devait s'y trouver, se partageant les terres qui s'étendent le long du Saint-Laurent de la "Grande-Ligne" jusqu'à la rivière Grand-Métis, puisque, ce

même été, la seigneuresse visite en calèche, par un chemin qui relie les deux rivières, de nombreux censitaires qui sont logés de maisons, pourvus de granges et ont déjà eu le temps de défricher une partie de leur lot et d'y semer du grain ; puisque c'est aussi au cours de ce même séjour que fut commencée la construction du moulin banal, sur le ruisseau Brand, au pied de la chute qui s'y trouvait alors, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le chalet du Notaire Jean-Marie Gagnon, édifié sur les ruines de ce premier moulin de pierres.

Voici ce qu'elle en dit dans son journal, en date du 10 juillet 1822 :

“Took a very long walk after dinner as far as our mill which is advincing rapidly. Very well intertained to see so many men at work : millwright, carpenters, massons, carters for the stones, etc... Went up a very deep hill to see a settler. Found the grain there extraording fine and everything around the house comfortable and neat. The house itself very good and clean but not finished. A most beautiful view of the country around and of the mill, from the top of the hill, came down again went home not at the least fatigued after my walk.”

Il s'agit à n'en pas douter de la maison de Charles Brand qui a été visitée ce jour-là par sa seigneuresse. Nulle autre n'est si bien située dominant toute la Baie de Grand-Métis de même que le moulin qui se trouvait au pied de la Côte.

Le seigneur lui-même avait un établissement assez important à Petit-Métis, situé sur la pointe la plus avancée de son domaine, près



Premier phare de Petit-Métis d'une hauteur de 30 pieds 20 octobre 1874.

de l'endroit où se trouve aujourd'hui le phare de Métis. C'est là qu'il avait bâti quelques années auparavant son Manoir et de nombreuses dépendances; et c'est là aussi qu'il s'était réservé pour lui-même plusieurs terres dont il poussait le défrichement et dont la plupart sont devenues la propriété de l'Honorable Arthur Mathewson, qui a recueilli la succession des Furguson, derniers seigneurs de Métis.

**Jules Martin premier gardien
du Petit-Métis 1874-1879.**



Le seigneur McNider avait en outre, à Grand-Métis, un cottage assez considérable, très probablement situé à l'endroit où l'on voyait, il n'y a pas très longtemps encore, les ruines de maisons ayant appartenues aux Messieurs Price, près du quai de Grand-Métis; et c'est dans ce cottage qu'il reçut en juillet 1822, Monseigneur Plessis et sa suite composée de quatre prêtres et qu'il hébergea aussi le curé Prospère-Zacharie Gagnon, de Rimouski, desservant depuis 1813 tous les postes de la Côte, du Bic jusqu'à Ste-Anne-des-Monts et qui était venu à Métis pour baptiser les enfants des premiers censitaires catholiques qui se trouvaient sous sa juridiction et étaient de ses ouailles.

Voici en quels termes la seigneuresse relate dans son journal cette visite assez extraordinaire :

“At last His Eminence (Mgr Plessis) made his appearance in his barge, accompanied by four Priests. They fired guns and we answered from our fort. As the tide was low we sent a carriage for his Lordship who arrived in safety. Never was such a sight at Metis before, all the ladies in the neighbourhood in there best attire came to pay their hommage and ask the Bishop's benediction and went on their knees in great humility to receive it. Some of them had children in their arms to be Chritened, but none of the priests were prepared for that ceremony, so it was put off to some other time.”

Il devait donc y avoir, dès cette date, quelques familles catholiques à Grand-Métis, puisque le chef du diocèse se donnait la peine d'y arrêter et que le Curé de Rimouski y a tenu une mission de quelques jours, laquelle coïncidait d'ailleurs avec le passage de l'évêque.

Ces visites pastorales et épiscopales se faisaient alors en goélette, bien qu'il y eut un chemin carrossable de la "Pointe Lévis" à la "Pointe aux Senelles". C'est par ce chemin que le seigneur McNider et son épouse retournèrent à Québec à la fin de juillet 1822. La rivière Métis devait cependant être passée à gué et le chemin de la Seigneurie, déjà praticable en 1822 le long de la batture, se continuait de Grand-Métis jusqu'à la rivière Petit-Métis. Le seigneur, à plusieurs reprises, a franchi en calèche les trois lieues qui séparaient le Manoir seigneurial de son cottage de Grand-Métis, au cours de son séjour en ses terres. Mais le chemin de voiture ou "chemin du Roi" n'allait pas plus loin; et pour se rendre à Matane, où demeurait le seigneur Dougald Fraser et sa mère Dame Jane McCullun, veuve de Simon Fraser, il fallait passer par la grève, et ce jusqu'à 1850.

c) : *Les premiers censitaires.*

Les Fraser étaient amis des McNider et il semble bien qu'ils seraient venus de Matane rendre visite au nouveau seigneur de Métis, au cours de l'été 1822.

Cependant, après avoir examiné les contrats signés par les censitaires devant le Notaire DeGuise, on ne peut découvrir que deux colons d'origine française, parmi ceux qui ont obtenu leurs titres en cette année 1822, soit Joseph Morel et Alexandre St-Pierre. Il faut donc croire que les autres résidents n'étaient pas prêts à passer titre avec leur seigneur ou étaient des employés de la scierie Larrivée, alors en exploitation à Grand-Métis, et qu'ils n'avaient pas encore acquis de terre du seigneur.

A cette même époque, John McNider exploitait déjà une importante pêcherie en sa seigneurie. Cette "grave", comme on appelait alors ces sortes d'exploitation, se trouvait située à "l'Anse-des-Morts" et elle était sous la direction de James McNider, un des cousins du seigneur, qui s'était fait concéder plusieurs terres dans la Baie du Sud de la rivière Petit-Métis et y avait sa résidence.

C'est donc au cours de l'été 1822 que le seigneur a consenti les premiers contrats notariés qui nous sont connus, en faveur des censitaires établis depuis quelques années en sa seigneurie. Parmi ceux-ci il convient de signaler tout spécialement les Smith, les Sim, les Crawford, les Craig, les Page, les McGugan, les Campbell, les McEwing, et les Cavell qui, pour la plupart, étaient établis à Petit-Métis, dans la région toute prochaine du Manoir et à la "Pointe Legatt". Le vieil Angus Campbell était déjà au pied de la côte à laquelle il a laissé son nom et les Page avaient des lots sur la "Côte de Métis", à l'endroit où tout récemment est décédé le dernier occupant de ces terres, Sieur Charlie Page, qui fut longtemps conseiller municipal tant à St-Octave-de-Métis qu'à Price et Grand-Métis.

Déjà en 1822 ces premiers colons étaient, comme le dit la seigneuresse dans son journal: "en très bon point", possédaient des

maisons confortables avec foyer de pierres; et grâce à l'aide du seigneur, ils avaient défriché une bonne partie de leur lot et pouvaient récolter suffisamment pour assurer la subsistance de leur famille et garder des animaux. Tous ces pionniers de Métis ont fait souche et furent les ancêtres de cette brave population du village de Métis-sur-Mer qui a vécu en bonne harmonie avec nos pères dans la vie municipale et sociale pendant au delà de soixante ans, jusqu'à ce que soit organisée, vers 1895, leur propre Corporation Municipale.

Il est malheureux cependant qu'on n'y retrouve plus plusieurs de ces beaux noms d'écosseis qui furent parmi les pionniers et dont la descendance s'est éteinte ou a quitté le pays de Métis: les Broghey, les McNider, les McKindly, les McMillan, les Cameron, les Polding les Cook, qui avaient pris des terres au tout début, mais ne paraissent pas avoir laissé de descendants mâles à Métis, car ces noms typiquement calédoniens sont disparus de nos parages. Mais eux aussi, avec ceux qui sont venus plus tard, ont contribué à faire de ce coin de terre, qu'ils ont arrosé de leurs sueurs, un des plus beaux du Bas-du-Fleuve.

C'est au cours des années suivantes, de 1822 à 1838, que vinrent s'établir à Petit-Métis les Astle, les Blue, les McCowan, les Turriff, les Meickle, les McLaren, les McAlister, les Fraser, les Tugguay. Plusieurs d'entre eux, avec les Craig et les Smith, ont ouvert le deuxième rang, qui fut longtemps connu sous le nom de "rang des Ecosseis".



L'église presbytérienne de la Pointe Leggatt.

Il convient cependant de mentionner tout spécialement, parmi les tous premiers venus, Charles Brand, Honoré et William Page dont les descendants sont encore parmi nous et font honneur à leurs ancêtres. Charles Brand, qui fut le premier cultivateur de la Côte de Métis et dont la terre est occupée par son arrière petit-fils Edgar Larrivée, a été l'ancêtre de tous les Larrivée et des Dufour que l'on retrouve à Price et à Grand-Métis. L'une de ses filles a épousé Sieur Michel Larrivée, décédé presque centenaire, il y a quelques années. Une autre, Claire-Olive Brand se maria à Frédéric Dufour, le grand-père de Charles Dufour de Rivière-Blanche, actuellement préfet du comté de Matane et aussi de l'abbé André-Albert Dufour de Price, curé au diocèse des Trois-Rivières.

William Page par ailleurs est l'ancêtre de feu Charlie Page ainsi que de l'abbé Adrien Page, le premier directeur de l'Ecole de Commerce de Rimouski et un des enfants déjà illustre de notre paroisse.

Les Astle sont devenus, à la fin du siècle dernier, les pionniers du mouvement touristique vers Métis-sur-Mer et y ont établi les magnifiques hôtels qui ont répandu au loin le bon renom de cette station estivale, maintenant fameuse dans tout le pays. Brock, Gordon et Fred Astle sont parmi leurs plus notables descendants.

Quant aux Turriff, l'un d'eux émigré en Saskatchewan au début du siècle, est devenu Sénateur canadien au temps de Sir Wilfrid Laurier. Durant les deux guerres mondiales les fils de ces premiers colons de Métis, descendants des vaillants guerriers de 1812, se sont distingués en très grand nombre sur les champs de bataille de l'Europe et l'un d'eux, le fils de Wellie Smith, l'actuel Maire de Petit-Métis, a été reconnu officiellement comme l'un des as de notre aviation canadienne à la fin du dernier conflit.

De combien d'autres dont nous gardons la mémoire, il conviendrait de faire mention en ces modestes pages que nous aurions voulu plus élaborées.

"Partis joyeux pour des courses lointaines," ils ont quitté Métis pour aller chercher fortune aux Etats-Unis, en Ontario ou ailleurs; mais ne sont jamais revenus au lieu qui les a vus naître et qui garde la trace de leurs travaux.

Si ces lignes atteignent quelques-uns des fils de ces ouvriers de la première heure, puissent-ils redire avec le poète: "Et in Arcadia Ego..."

3) LA PERIODE DES JEUNES SEIGNEURS: HERITIERS DE JOHN McNIDER.

Comme nous venons de le voir, c'est grâce à l'impulsion considérable donnée au mouvement de colonisation par le seigneur John McNider que s'est ouverte la seigneurie de Métis. Il y aurait beaucoup à louer du système instauré par ce grand propriétaire terrien dans cette entreprise qui fut d'une envergure surprenante pour l'époque.

En effet, outre la construction d'un moulin à farine et d'un moulin à scie sur le Ruisseau Brand, l'organisation d'une pêcherie à l'Anse-des-Morts, l'installation et l'expansion de son domaine personnel à la Pointe-de-Métis, le seigneur s'occupait de financer les premiers colons à qui il avait concédé des terres. Ceux-ci furent pourvus d'instruments aratoires, de lingerie et vêtements et de nourriture diverse. De plus le seigneur s'était engagé de les soutenir de ses deniers et de ses marchandises durant les deux premières années de résidence.

A cette fin, il avait aménagé un magasin assez important et construit ou acheté divers genres d'embarcations, barges et goélettes pour approvisionner son établissement et en expédier les produits à l'extérieur.

Bouchette, faisant enquête pour la préparation de son ouvrage sur "The British Dominion on North America" publié en 1831, vint à Métis au cours de l'année 1829. Les pages qu'il a écrites, à la suite de ce voyage, sur l'importance de ce poste, nous permettent de constater avec étonnement et admiration que l'organisation du seigneur John McNider était poussée à un rythme que l'on ne pouvait trouver nulle part ailleurs. Aussi il n'y a pas de doute que si ses successeurs avaient pu continuer l'œuvre à cette allure quelques années de plus, la Seigneurie de Métis aurait connu un développement fantastique dont toute la région aurait goûté les bons effets.

Il convient de rappeler en effet que le seigneur avait établi dans la baie de Petit-Métis une cale-sèche pour les navires et il y prévoyait, peu avant son décès, l'établissement d'un port de mer facile d'accès, pourvu d'un poste de pilotage pour tout le fleuve St-Laurent.

Il est assez probable que plusieurs des barges qui desservaient la seigneurie y ont été construites, car le commerce maritime à cette époque était en grand honneur et les forêts vierges de la région pouvaient fournir les bois de hautes futaies nécessaires pour ce genre de construction. La mort de notre premier pionnier mit fin à ce beau rêve dont la réalisation était à peine commencée et jamais ne fut complété l'établissement d'un chantier maritime au havre de Petit-Métis.

A cette période, c'était un M. Hay qui avait la direction de la pêcherie de Grand-Métis et il faisait un succès de cette entreprise qui en une seule saison rapporta à son propriétaire au delà de 1500 livres, c'est-à-dire environ \$7,000.00. L'agriculture qui était à ces débuts faisait déjà espérer de beaux succès puisqu'en 1829 on a récolté à Métis 8,000 boisseaux de grains et légumes pour l'exportation, après y avoir trouvé la subsistance de cent-dix habitants et le fourrage nécessaire à l'entretien de dix-neuf chevaux, quatre-vingt bêtes à cornes et cent-cinquante porcs et moutons.

Adam L. McNider, le père de nos jeunes seigneurs: John et William, héritiers de leur grand-oncle John McNider, semble avoir

été le gérant général de toute l'affaire et le représentant officiel du seigneur à Petit-Métis. Hugh McNider, un autre neveu du seigneur, qui lui aussi avait une terre en la seigneurie et y demeurait en permanence, était le commis et le comptable de cette importante entreprise de colonisation. Quant au seigneur lui-même il avait continué de demeurer à Québec où il est décédé au cours de l'année 1829.

a) :- *Le Chemin Kempt, route militaire.*

A la mort du seigneur John McNider commence une ère nouvelle pour la seigneurie de Métis et elle aurait certes vu un grand ralentissement dans son développement, n'eut été l'événement d'importance que fut la construction du chemin Kempt, route militaire entreprise à cette période par le Gouvernement Impérial pour relier les Maritimes au fleuve St-Laurent.

Ce projet d'envergure était en bonne voie de réalisation au décès de John McNider et c'est lui sans aucun doute qui en avait préconisé la construction et qui avait amené les autorités gouvernementales à en entreprendre l'exécution. Effectivement, c'est en 1824, sous l'administration de Sir James Kempt, gouverneur-général des colonies anglaises en Amérique, que le premier relevé de ce chemin militaire fut effectué par James Crawford qui pénétra dans la forêt par le Ruisseau Brand et explora vraisemblablement toute la région intérieure de la seigneurie de Métis, jusqu'à la tête du Lac Matapédia.

En 1829 eut lieu une nouvelle exploration dirigée par M. Wm. Macdonald, qui traça la route de pénétration où elle se trouve aujourd'hui et que l'on connaît depuis sous le nom de "Chemin Kempt". Les travaux de déblai commencèrent en 1830 sous la surveillance du même Monsieur MacDonald et du Major Wolfe, ingénieur de l'armée, et ils furent terminés en 1832. Ce chemin, construit pour fins militaires, avait son point de départ à Grand-Métis pour déboucher à la Pointe de Restigouche, au fond de la Baie des Chaleurs. Il devait servir au transport des dépêches et des troupes entre Québec, la Baie des Chaleurs et les provinces maritimes. Les autorités militaires de Québec entendaient y maintenir, non seulement des courriers, mais aussi des postes pour assurer la protection des voyageurs au cours d'un trajet d'au delà de cent milles en forêts vierges, qu'il fallait traverser pour passer du versant du St-Laurent à celui de la Baie-des-Chaleurs.

Le premier poste d'importance établi sur cette route, le fut à la tête du Lac Matapédia, sur la rivière St-Pierre, un peu en dehors de l'actuel village de Sayabec. Le gardien de ce poste fut Pierre Brochu qui est venu se fixer à la tête du Lac Matapédia en 1833 et y a vécu jusqu'à la date de sa mort, en 1871.

Pierre Brochu était le père du premier Brochu qui s'était établi à Petit-Métis et l'ancêtre de tous les Brochu de la région, ainsi que des Blais de la vallée de Matapédia. Il s'était marié en secondes noces, en 1849, à Marceline Dumas, fille de Joseph Dumas de Métis, qui de-

meurait sur le Chemin Kempt et ce premier colon de la Vallée fut enterré dans le cimetière de St-Octave-de-Métis qui se trouvait être celui de sa paroisse religieuse, puisque notre curé eut la desserte de toute la région de la Matapédia jusque vers 1873.

Le chemin Kempt ne fut pas construit avec beaucoup de soin et resta une route difficilement praticable jusqu'en 1840. Il n'y a pas de doute que les courriers qui transportèrent la malle et tous les dépêches officiels de Métis à Restigouche furent des habitants de notre paroisse qui demeuraient le long de ce chemin Kempt entre Grand-Métis et la paroisse actuelle de Padoue. La terre à Miller fut alors concédée pour l'établissement d'un poste secondaire à quelque cinq milles du fleuve.

C'est ainsi que ce chemin militaire devint en même temps un chemin de colonisation, qui a permis, dès avant 1850, l'établissement de nombreux colons sur cette partie de son parcours qui se trouve entre la paroisse de St-Octave et celle de St-Moïse.

Cette voie nouvelle fut la seule route desservant toute la région jusqu'en 1867, date où fut terminé le chemin Matapédia qui remplaça le chemin Kempt comme artère principale entre St-Moïse et Ste-Flavie, dès la première année du régime de la Confédération. C'est donc vers cette période que ce sont établis en la Seigneurie de Métis les Dumas, les Jalbert, les Charette, et sans doute aussi les Jean, les Michaud, les Ouellet puis les Desrosiers que l'on retrouve, lors de la fondation de la paroisse, installés le long du Chemin Kempt jusqu'à Tartigou.

b) *Monsieur Price: un grand forestier.*

Durant la même période les Messieurs Price de Québec ont organisé l'exploitation forestière de la Seigneurie de Métis. Dès 1820 nous l'avons vu, William Price avait préparé un grand projet d'industrie forestière, de concert avec le seigneur John McNider qui, s'il n'y fut pas donné suite immédiatement, servi de point de départ à une entreprise que ses héritiers ont continué avec grand succès jusqu'à nos jours. Il est certain qu'en 1836 M. Price possédait à Grand-Métis un moulin très considérable où se préparait le bois de construction et de charpente pour expédition aux chantiers maritimes de Québec et aussi pour exportation en Angleterre. L'abbé Ferland, au cours d'une course apostolique qu'il fit avec Mgr Turgeon, archevêque de Québec, dans la région du Bas du Fleuve ainsi que dans la Baie-des-Chaleurs note dans son journal de voyage, à son passage à Métis, que les scieries Price ont déjà une allure imposante et que toutes les eaux de la baie laissent voir de nombreux déchets de bois qui y flottent au gré des vagues; et il déplore que ce progrès de l'industrie ait eu pour raçon d'affecter la pêche aux saumons dans la Rivière Métis, jusque là fameuse pour les prises qu'on y faisait. Cette observation du respectable voyageur, nous permet de conclure que l'exploitation de M.

Price avait déjà une importance considérable à cette période et que, déjà vieille de quelques années, elle devait remonter sans doute à 1830.

Je n'ai pu trouver à quelle date exacte le premier moulin fut érigé sur les bords de la rivière Métis, mais il est certain que dès 1820 et dans les années qui ont suivi, les armateurs de Québec, par l'entremise de William Price, sont venus très souvent à Grand-Métis s'approvisionner de bois pour la construction de navires, étant donné que le bois de grandes dimensions nécessaire à l'érection de la mâture des superbes voiliers du temps se faisait de plus en plus rare dans la région avoisinant Québec. La richesse de nos forêts et les facilités fournies par la rivière Métis pour leur exploitation ont subseqüemment amené ces Messieurs à se porter acquéreurs des droits en la Seigneurie du "Lac Métis", concédé vers 1700 à l'un des fils de Mathieu Damours. Ils acquirent ce magnifique domaine à la fin du siècle dernier et c'est ainsi que cette immense réserve forestière est devenue une source de richesse permanente pour la Cie Price Brothers qui en fait l'exploitation depuis près de cinquante ans.

c) :- *Le Fief Pachot et les Demoiselles Drapeau.*

C'est aussi durant cette période que se sont établis les premiers colons du Fief Pachot le long de la Rivière Métis, pour former le faubourg de Grand-Métis, ainsi que ceux des rangs A. & B. du Canton Cabot. Un peu plus tard, ce coin de la Seigneurie "Lepage-et-Thibierge", qui fait partie de notre paroisse et que l'on désigne depuis toujours sous le nom de "Grand-Remou", a connu ses premiers habitants: les Banville, les Ross, les Boutin, les Ouellet, les Chouinard, les Lepage et les Saintonge.

Effectivement, les Demoiselles Drapeau de Rimouski, héritières de feu Joseph Drapeau, étaient alors seigneures, non seulement du Fief Pachot, mais aussi de la Seigneurie Lepage & Thibierge. Dès 1830 elles poussèrent la colonisation de ces deux seigneuries d'abord le long du Fleuve, dans la paroisse actuelle de Ste-Flavie, mais aussi le long de la Rivière Métis, qui traverse tout le Fief Pachot et l'arrière de la seigneurie "Lepage et Thivierge". C'est donc grâce à elles si nous avons vu s'ouvrir à la civilisation cette belle partie de la paroisse qui se trouve actuellement entre Price et Ste-Angèle, dans ce beau coin du Grand-Remou. C'est d'ailleurs en l'honneur de ces demoiselles que les paroisses de Ste-Flavie et de Ste-Angèle ont été baptisées prenant chacune le nom de leur marraine respective: Ste-Flavie fut ainsi nommée en l'honneur de Flavie-Angélique Drapeau et Ste-Angèle en l'honneur de Louise-Angèle, mortes toutes deux célibataires au milieu du siècle dernier.

d) :- *Grand-Métis:*

Le faubourg de Grand-Métis, à la suite de l'établissement des scieries Price à l'embouchure de la rivière, a connu un essor et une prospérité considérables. La plupart des ouvriers qui travaillaient au

moulin avaient leur maison dans la Côte du Pont et de chaque côté de la route qui conduit de Grand-Métis à Price. Celle-ci était alors connue sous le nom de "La Route du Domaine". Plusieurs aussi étaient établis sur la route qui conduit à St-Octave, point de départ du fameux Chemin Kempt. Ce groupement avait une telle importance dès 1850 qu'on le considérait comme le poste le plus marquant de la Côte par le commerce et l'industrie qui y florissaient, alors que Matane et même Rimouski végétaient encore en une période de stagnation économique. Ce village possédait un notaire, plusieurs marchands importants, des artisans de tous métiers, des navigateurs nombreux pour le chargement et l'expédition du bois marchand, une hôtellerie, un bureau de poste et télégraphe, des charretiers et postillons en grand nombre. L'inspecteur municipal du comté, M. Paul Jones, y avait sa résidence ainsi que nombre de familles importantes, soient celles des Fitzback, des Lamontagne, des Martin, des Dauteuils, des Gagné, des Moreau, des Page, Ouellet et Mignier.

Aussi est-il surprenant que tous ces citoyens influents et déjà à l'aise n'aient pu obtenir la construction, en cet endroit, de la première église paroissiale dont le site, on le sait, fut définitivement fixé au milieu des pauvres gens du troisième rang, par les autorités religieuses du temps, qui prévoyaient dès ce moment un développement considérable de la localité vers l'intérieur des terres et la vallée de la Mata-pédia. Le commerce maritime y était très florissant à cause de la venue à Grand-Métis de plusieurs voiliers océaniques qui s'y rendaient prendre chargement du bois de construction destiné à l'exportation. Les quais des Messieurs Price couvraient toute la berge droite du bassin et s'étendaient jusqu'au pont actuel; et, de mai à novembre, les barges de transbordement faisaient sans cesse la navette entre la rivière et les gros navires ancrés au large, à l'abri de la "Pointe aux Snelles."

Les marchands de Grand-Métis avaient chacun leur commis-marinier dont la mission était de se rendre en vitesse rencontrer le capitaine du navire arrivant, afin de pouvoir l'approvisionner en toute espèce de marchandises; et, beau temps mauvais temps, il fallait avoir l'oeil au guet pour ne pas se laisser devancer par un concurrent. Plusieurs de ces commis-voyageurs maritimes y ont laissé leurs os et ceci prouve que, dans cette lointaine période, le commerce avait déjà ses héros obscurs. C'est ainsi que s'édifièrent de grandes fortunes et que les Lamontagne, les Gauvreau, les Dionne et les Landry ont acquis une réputation de gens d'affaires qui s'étendaient de Québec à Gaspé.

Les Messieurs Price y avaient eux-mêmes un magasin important ainsi que M. Page et chacun de ces établissements s'élevait alors tout près de la route qui conduit au pont qui traverse la rivière Métis.

Tout ce faubourg est aujourd'hui disparu, mais le souvenir en est encore vivace parmi les anciens qui ont connu la splendeur et le

déclin de ce port-de-mer, naguère grouillant d'activité. La construction d'un chemin-de-fer à l'intérieur ainsi que l'aménagement de nouvelles scieries au village de Price en ont précipité la disparition. C'est de la même façon qu'on a vu s'évanouir plus tard le faubourg du "Summet" que la construction de l'Intercolonial avait fait naître entre le troisième et le quatrième rang, mais que la venue du Chemin-de-fer-de-Matane a ruiné et fait disparaître complètement.

e) :- *Les Indiens de Métis*:

Durant toute cette période de croissance de la Seigneurie se trouvaient encore à Métis de nombreux fils des premiers occupants du sol: les sauvages de la tribu des Maléchites. Ceux-ci étaient répartis en deux groupements et avaient leur habitat les uns dans l'Anse-des-Morts, tout près de la pêcherie sédentaire qu'y avait établie le premier seigneur; et il n'y a pas de doute qu'ils en furent dès le début les principaux desservants, car ils avaient de grandes aptitudes pour la pêche en mer. Les autres avaient leur campement le long de la rivière Métis, sur cette belle pointe de terre, aujourd'hui comprise pour une bonne partie dans la paroisse de Ste-Angèle, et qui est située en aval de l'embouchure de la rivière Neigette. C'est à ce dernier endroit d'ailleurs qu'on a voulu bâtir, vers 1850, la première église catholique dont la construction s'imposait dans la mission de Métis. Le nombre de ces autochtones devait être de plus de deux cents, avant 1840, mais il était déjà réduit au chiffre de cent-trois lorsque le curé Blanchette vint prendre charge de sa cure, en 1855. Ils portaient pour la plupart des noms français et étaient de religion catholique. L'on peut par les archives de notre paroisse, trouver trace de leur présence à Métis jusqu'en 1885, alors que ce qui en restait est allé rejoindre d'autres groupements à Restigouche, Cacouna et Bersimis.

4) LES PIONNIERS DU TROISIEME RANG, FONDATEURS DE LA PAROISSE

Un début prometteur:

C'est après 1840 que le territoire de ce qui constitue aujourd'hui la partie centrale de la paroisse de St-Octave-de-Métis a connu son premier développement; et c'est plus particulièrement sous le régime des Seigneurs Furguson que les colons de souche canadienne-française se sont introduits dans la Seigneurie pour faire du troisième rang actuel, qui en est le plus beau, le noyau qui a servi à constituer la paroisse catholique dont nous fêtons cette année l'heureux centenaire.

Ce début de colonisation au troisième rang a amené en la Seigneurie de Métis des citoyens d'un caractère et d'un nombre assez imposants pour forcer, dans la suite, les autorités religieuses à y fixer le site de la première église et le centre de la paroisse, alors qu'un établissement bien plus considérable existait déjà à Grand-Métis.

Les glorieux ancêtres:

Ces premiers colons canadiens-français établis à St-Octave, étaient presque tous originaires de la région de Kamouraska. Ils venaient soit de Rivière-Ouelle, de St-Denis, de Saint-Philippe, de Ste-Hélène et quelques-uns de St-Louis même, jusqu'à cette époque chef-lieu du Bas du Fleuve. Parmi ceux-là, il convient de mentionner tout particulièrement les Lebel, les Bérubé, les Bouchard, les Mignot, les Hudon dit Beaulieu, les Pelletier et les Lévesque, tous descendants de ces vaillants canadiens qui, à la Rivière-Ouelle en 1690, lors de la tentative de l'Amiral Phipps pour s'emparer de la Nouvelle-France, ont repoussé, sous la direction de leur curé, L'Abbé de Francheville, une attaque d'un fort détachement des armées anglaises et américaines qui cherchaient à se rendre maîtres de la Côte-Sud, pour pouvoir ensuite plus facilement investir Québec. Cet acte d'héroïsme, dont l'histoire du temps fait mention, a permis dans la suite à M. de Frontenac, de répondre aux Bostonnais par la *bouche de ses canons* et de repousser l'armée entière des envahisseurs au combat de la Canardière. Aussi cette épopée mérite-t-elle d'être signalée. N'est-elle pas à l'honneur des ancêtres de nos premiers colons de Métis?

La tradition a retenu les noms de tous ces vaillants défenseurs du sol qui n'ont pas craint, malgré leur petit nombre, de faire face à une troupe de soldats réguliers, bien organisée et soutenue par une flotte puissante. Les premiers citoyens de St-Octave: Gédéon Lebel, Augustin Bérubé, Vidal Hudon-dit-Beaulieu, Anselme Mignot, Moysé, Isaac et Ignace Lévesque, Paschal et Raphaël Pelletier qui dès avant 1850, sont venus s'établir dans le troisième rang de Métis, originaient de la Rivière-Ouelle et étaient les arrières petits-fils de ces héros authentiques dont plusieurs d'entre nous peuvent se réclamer comme de valeureux ancêtres.

De quelques héros obscurs, dont les noms surgissent à la lumière

Il est assez difficile de déterminer qui a été le premier de ces fils de héros à prendre une terre au troisième rang. Il apparaît certain, cependant, d'après les actes conservés au bureau d'enregistrement de Rimouski, après 1841, date de l'ouverture de ce bureau, que, dès 1945, un nommé Charles Mercier, résidait déjà dans la Seigneurie de Métis, sur le "Chemin Kempt", près de l'endroit où le ruisseau Mercier traverse ce chemin.

Par ailleurs, vers le même temps, Prudent Gendron et ses fils Octave et Béloni ont possédé des terres au troisième rang, le long du même chemin. Benjamin Lévesque et Barthélémi Dubé y étaient aussi propriétaires de lots. Il apparaît de même que Sieur Honoré Chauret aurait acquis, dès avant 1850, la première terre de la partie ouest du troisième rang de la Seigneurie, sur laquelle l'église paroissiale fut érigée dans la suite. Par ailleurs, dès 1849, étaient déjà établis dans la partie du troisième rang qui s'étend à l'ouest de l'église:

Firmin Hudon, l'arrière grand-père des Hudon de Mont-Joli et de ceux de St-Octave, Féréol Turgeon et Vital Dumas, dont les descendants ont possédé des terres dans la région du Cabot jusqu'à ces dernières années.

Il convient de signaler cependant que le troisième rang de la Seigneurie de Métis paraît avoir été colonisé tout d'abord dans sa partie Est, c'est-à-dire la plus proche du village de Petit-Métis où résidait le seigneur.

UNE NOBLESSE TERRIENNE :

De toute façon, il est bien certain que le premier colon d'importance qui ait ouvert cette partie du troisième rang a été Sieur Gédéon alias Gaudiose Lebel venu de Kamouraska s'établir à Métis avant 1850. Ce vénérable chef de famille était le père d'au moins trois fils : Romain, Georges et Xavier qui ont fait souche à St-Octave et de qui descendent toutes les familles Lebel que nous y retrouvons actuellement.

Gédéon Lebel en 1855, lors de l'organisation de la paroisse, dont il fut le premier marguillier, possédait, en son nom, au moins quatre terres à St-Octave et y avait bâti un moulin à farine qui a été en opération jusqu'à ces dernières années. Il est l'ancêtre non seulement de Messieurs Alphonse et Antoine Lebel, mais encore des Beaulieu, des Richard et des Moreau, familles alliées à la sienne par ses filles. Son principal établissement dans St-Octave, une des plus belles terres du troisième rang, est encore occupé par son arrière petit-fils Gédéon. De cette même famille descendent les Notaires Octave et Alexandre Lebel de Matane et plusieurs notables citoyens de la Vallée de Matapédia. Les plus âgés se souviennent encore, sans aucun doute, de l'ancien curé de Ste-Angèle, le révérend F.-X. Lebel, qui était lui-même fils de François-Xavier et petits-fils de notre premier concitoyen, Gédéon Lebel.

Vers la même époque sont venus s'établir dans le troisième rang les familles Bérubé, Lévesque, Bouchard, Mignot, Beaulieu, Pelletier et Richard.

Parmi celles-là, une des plus considérables était sans contredit la famille d'Hyacinthe Bouchard, qui serait venue de Cacouna avec ses cinq fils, dont deux au moins ont laissé des descendants à St-Octave, soit Elie et Joseph, qui se sont d'abord établis dans le troisième rang. Sieur Georges Bouchard, fils d'Antoine, qui cultive encore la terre ancestrale, est l'arrière petit-fils de ce premier pionnier. C'est aussi de Joseph, le premier du nom, que descend Louis-Philippe Bouchard, cultivateur prospère du troisième rang, qui lui-même habite la maison bâtie en 1855 par son arrière grand-père Ignace Lévesque. D'Elie Bouchard, fils d'Hyacinthe, descendent les Bouchard du quatrième rang, spécialement Monsieur Elzéar Bouchard, un des plus honorables pères de famille de l'époque actuelle, et Madame Jean-Thomas

Michaud. Ce dernier par sa mère descend lui aussi du premier Bouchard de St-Octave.

Des vieilles familles:

Voyons cependant, d'un peu plus près l'origine et l'histoire de ces premières familles qui ont un droit particulier d'être mises à l'honneur, puisqu'elles ont participé à la création de cette belle communauté, déjà florissante en 1855.

Les notes qui suivent sont forcément incomplètes et ne comprennent pas, malheureusement, les noms de tous les pionniers de cette période initiale. Nous avons dû nous borner à ne citer que les familles dont la *descendance* peut être *retrouvée* en notre paroisse et qui *durant cent ans* ont le plus contribué à son développement et à la création du bel esprit civique qui l'anime. L'auteur s'excuse, dès maintenant des oublis qu'il aurait pu faire, et qu'il sera le premier à regretter, mais les intéressés comprendront que, dans un aussi court temps, on ne peut résumer parfaitement l'histoire de quatre générations.

HONORE CHAURETTE: ANCETRE DE LA FAMILLE
THERIAULT

Voici le plus ancien et l'un des plus remarquables citoyens de St-Octave, dont le souvenir doit être gardé avec respect et reconnaissance puisque c'est lui qui, en 1855, donna à la Fabrique la terre qui lui appartient encore, et qui a facilité, par son dévouement à la chose publique, la construction de notre première église. La famille Chaurette venait de St-Luce et était établie dans la partie de cette paroisse qui, après 1850, a formé la paroisse de Ste-Flavie. La première terre acquise par Honoré Chaurette à St-Octave, l'a été en 1840 d'Anselme Mignot qui s'était établi quelques années auparavant le long du chemin Kempt, sur la propriété aujourd'hui occupée par Sieur Albert Martin. Cependant un peu plus tard, Honoré Chaurette se portait définitivement acquéreur de la dernière terre de la seigneurie, dans la partie ouest du troisième rang, et c'est là qu'il vivait en 1855, lorsqu'il céda une partie de son lot pour la construction de l'église. Honoré Chaurette possédait aussi d'autres propriétés dans le troisième rang et son fils Honoré Jr y a vécu de nombreuses années. Le principal établissement de notre premier citoyen Honoré Chaurette passa ensuite à son gendre Sieur Paul Thériault Sr. qui a été l'ancêtre de tous les Thériault de St-Octave et spécialement de Sieur Paul Thériault Jr, qui fut le fondateur de la paroisse de Padoue, et de Sieur Louis Thériault, un de nos plus progressifs cultivateurs de l'époque contemporaine, dont la famille nombreuse fait grand honneur à notre localité. Ce vénérable ancêtre Chaurette fut Maire de la paroisse, un des premiers marguilliers et membre de la Commission Scolaire. Bien qu'il n'ait pas laissé de descendance mâle à St-Octave, le souvenir de ses oeuvres doit être gardé comme un précieux héritage par tous ses arrières petits-enfants qui vivent encore nombreux dans le territoire qui fut avant 1900 la grande paroisse de St-Octave.

LA FAMILLE LABEL :

Tous les Label de St-Octave descendent de Nicolas et Jean Label de la Rivière-Ouelle. Ceux-ci y étaient déjà établis en 1690 et ont participé au combat contre les soldats de Phipps, sous les ordres de leur curé, au printemps de cette glorieuse année. Gédéon Label, le premier de la lignée venu à Métis, était né à Kamouraska en 1808 et s'était marié en 1831 avec une jeune fille de la Rivière-Ouelle, Marie-Ange Lévesque. On peut fixer entre les années 1846 et 1848 l'époque de son arrivée en notre paroisse. Il avait vécu aux Trois-Pistoles quelques années auparavant et lorsqu'il s'est établi chez nous, il avait trois fils, dont l'aîné était déjà prêt à fonder son propre foyer. Il avait aussi plusieurs filles qui se sont presque toutes mariées à des citoyens de St-Octave. Ses fils Romain et Georges étaient déjà propriétaires en 1855 et avaient leur banc à l'église. Romain y a épousé Thècle Richard, fille de Lambert et fut le père de Polydore, Joseph, Georges et Romain qui ont tous fait leur carrière à St-Octave. Le fils de Polydore, Joseph, y occupe encore une terre venant de son grand-père et les demoiselles Label, filles de Joseph à Romain, ont laissé parmi les contemporains le meilleur souvenir comme institutrices d'un grand mérite.

Les autres fils de Gaudiose qui s'établirent à St-Octave furent Georges et François-Xavier. Ce dernier a bâti, avec son père, le moulin à farine qui a été longtemps en opération à l'extrémité est du troisième rang. Il fut le père de Georges connu comme meunier, et de Cyprien dont le fils Léonce, occupe encore la propriété.

De Georges, second fils de notre premier pionnier, sont nés, entre autres : Alphonse, Antoine, Aimé, Octave, Fortunat, Oliva et Emile Label ; le fils d'Alphonse occupe encore le bien ancestral dans le troisième rang de St-Octave et est un de ceux dont il convient de célébrer spécialement la fidélité à l'héritage familial.

Les enfants d'Antoine ont, eux aussi, continué la tradition si honorable des premiers Label et l'un d'eux, Ambroise, cultive encore une belle terre dans le troisième rang. Les gendres de Gédéon Label, Ludger Richard, Ferdinand Moreau et F.-X Baulieu figurent parmi les principaux citoyens de notre localité. Ce vénérable ancêtre qui fut marguillier, Maire et Président de la Commission Scolaire de St-Octave, a donc été notre plus remarquable pionnier par l'ampleur de sa descendance et l'un des plus honorables citoyens de notre paroisse. Un hommage spécial doit lui être rendu à l'occasion des fêtes du centenaire.

AUGUSTIN BERUBE ET SES DESCENDANTS :

Tous les Bérubé de la région du Bas du Fleuve descendent de Damien Bérubé, le premier du nom venu en la Nouvelle-France et qui s'établit à la Rivière-Ouelle au milieu du dix-septième siècle. Il fut l'un des pionniers de cette paroisse modèle. Bien qu'il soit

décédé avant 1690, ses fils étaient déjà en âge de soutenir l'honneur de son nom, à cette époque troublée de notre histoire. Son arrière-petit-fils, Augustin Bérubé marié à Marcelline Paradis, fut un des tout premiers pionniers de St-Octave, où il vint s'établir avec sa famille vers 1846. Un frère de Marcelline Paradis, connu sous le nom d'Etienne, venu un peu plus tard à St-Octave, fut l'ancêtre de tous les Paradis que l'on retrouve encore en notre paroisse. Mentionnons François, Thomas et Joseph Paradis qui y vivent encore. Augustin Bérubé fut membre de la Commission Scolaire lors de sa formation et du Conseil Municipal après l'organisation de la paroisse. Son fils Louis, père d'Augustin, Joseph-Philippe et Jean, continua la lignée dans notre localité. En 1858, lors de la confection du premier cadastre, à la suite de l'abolition des droits seigneuriaux, Augustin Bérubé possédait quatre terres en la Seigneurie de Métis. Ses fils Louis et Martial y avaient aussi leur établissement. Ses quatre filles se sont mariées à St-Octave et ont eu une nombreuse descendance dans toute la région. Par sa fille Césarie, mariée à Edouard Gagnon du Canton McNider, vers 1954, il a été le grand-père de mon père, feu le notaire Paul Gagnon, et aussi de mon oncle, le Révérend Augustin Gagnon, premier prêtre baptisé dans la paroisse. Il est aussi l'arrière grand-père des fils de Jean Bérubé qui demeurent encore dans notre localité.

40 LA FAMILLE BOUCHARD:—

Tous les Bouchard du Bas du Fleuve descendent du même ancêtre: Michel Bouchard, père de François, tous deux héros de la Rivière-Ouelle. Le premier à venir s'établir à St-Octave, en même temps que les Lebel, les Bérubé et les Beaulieu, s'appelaient, on l'a vu, Hyacinthe Bouchard et était le fils de Joseph Bouchard et de Marie-Josephte Lévesque, mariés à Ste-Anne de la Pocatière en 1792. Hyacinthe avait lui-même épousé, à la Rivière-du-Loup, en 1828, Mathilde Dion et était le père d'Elie et de Joseph Bouchard, du nombre des premiers colons de notre paroisse; le père de Thomas, Louis et Gédéon qui n'ont pas laissé d'héritiers chez nous.

Tous sont venus ensemble de Cacouna à Métis vers 1850. Joseph le cadet de la famille, qui succéda à Hyacinthe sur sa terre du troisième rang, fut le père de Joseph Bouchard, maître-chanteur, et d'Antoine Bouchard, dont le souvenir est encore vivace parmi les contemporains. Philippe, le seul survivant de cette génération, est encore un des plus joyeux compagnon qui soit, malgré son âge respectable. Il était l'un des plus chers amis de feu mon père.

L'arrière petit-fils d'Hyacinthe Bouchard, Sieur Georges Bouchard, occupe actuellement le bien qu'a défriché ce respectable pionnier. Il est un de ceux dont il convient de célébrer la fidélité à la terre, en ces jours de la reconnaissance et du souvenir. Ses enfants ont le rare privilège de descendre de quatre des principaux pionniers de la paroisse, soit d'Hyacinthe Bouchard, de Louis-Vital Hudon-dit-Beaulieu, de Gédéon Lebel et d'Isaac Lévesque.

LES FAMILLES LEVESQUE ET BEAULIEU :

Les Lévesque ont été, eux aussi, parmi les plus anciens citoyens de notre localité et trois d'entre eux : Moïse, Ignace et Isaac doivent être mentionnés parmi les principaux fondateurs de notre chère paroisse.

Moïse Lévesque, tout particulièrement, a joué un rôle important qui doit être mis en honneur. Il était fils de Moïse Lévesque et de Marie-Anne Lebel qui s'étaient mariés en 1806 à la Rivière-Ouelle. Né vers 1807 il devait être cousin germain de Gédéon Lebel et il a dû venir s'établir chez nous vers la même période, avant 1850. Il avait épousé à St-Pascal, Marie-Anne Hudon et s'établit chez-nous sur la terre aujourd'hui occupée par Sieur Thomas Fortin. C'est lui qui, avec Honoré Chaurrette et Pascal Pelletier en 1855, hypothéqua sa terre pour garantir l'emprunt nécessaire à la construction de notre première église. Son fils Moïse, qui avait une terre voisine, lui succéda sur le bien familial. Il avait épousé Léocadie Fortin, sa fille Angèle devint l'épouse de Cyprien Pelletier, fils de Pascal, ils se marièrent à Ste-Flavie en l'année 1853. Il fut donc l'ancêtre de feu Eugène et Alfred Pelletier, des Dames Eugène Lévesque et Octave Thibault et l'arrière grand-père des Pelletier, petit-fils de Cyprien deuxième du nom, et des Thibault, qui vivent encore en notre paroisse; mais il ne paraît pas avoir laissé de descendants mâles chez-nous.

Ignace Lévesque est né lui aussi à la Rivière-Ouelle et vint s'établir à St-Octave vers 1851, sur une terre obtenue du Seigneur Furguson. Cette terre est actuellement occupée par une de ses descendants: Louis-Philippe Bouchard, fils de Philippe, qui avait lui-même épousé une petite-fille de Ignace Lévesque, soeur d'Elzéar Lévesque, qui fut longtemps cultivateur et boucher à St-Octave. Ignace Lévesque a bâti une maison très belle et une grange spacieuse sur la terre qu'il a défrichée dans le troisième rang et cette maison est elle-même centenaire. Son fils Jean-Baptiste a hérité de cette magnifique propriété et l'a transmise à son propre fils Elzéar qui l'a, dans la suite, cédée à son beau-frère, Philippe Bouchard, lui-même descendant d'un des premiers pionniers de St-Octave.

De cette respectable famille, on retrouve à la quatrième génération, Sieur Antoine Lévesque, marié à Blanche Jean, de Padoue, dont l'ancêtre fut un des premiers pionniers du Chemin Kempt. Sieur Antoine Lévesque est lui-même établi au second rang de Métis, sur une terre ayant appartenue à Daniel McGougan, fils d'un des premiers colons de la seigneurie.

Un des petits-fils d'Ignace Lévesque, l'abbé Alfred Lévesque fut longtemps curé aux Etats-Unis et revient chaque été depuis nombre d'année passer ses vacances au pays qui l'a vu naître, dans la maison bâtie par son grand-père Ignace Lévesque.

Un autre pionnier du nom de Lévesque qui a laissé une descendance considérable à St-Octave, est Isaac Lévesque, établi dans le troisième rang en même temps que Louis-Vital Hudon-dit-Beaulieu. Le fils de Vital Hudon, Joseph Beaulieu, épousa Hermine Lévesque, la fille d'Isaac Lévesque et devint l'héritier de la terre défrichée par son beau-père qui n'a pas cependant laissé de descendance mâle en notre localité puisque la plupart ont émigré aux Etats-Unis.

C'est sur cette terre que vit aujourd'hui le plus vieux citoyen de notre paroisse, Sieur François-Xavier Beaulieu, fils de Joseph maintenant âgé de quatre-vingt-neuf ans et est le père de Philippe et Antonio Beaulieu et le beau-père de Georges Bouchard, citoyens honorables de notre localité. Joseph Beaulieu le second du nom, lui aussi petit-fils de Vital Hudon et par sa mère d'Isaac Lévesque, fut un des pionniers du quatrième rang où vivent encore ses descendants.

C'est de cette famille des plus notables que descend L'Abbé Alphonse Beaulieu, maintenant Curé de St-Alexis de Matapédia et un des fils dont s'honore notre paroisse en son glorieux centenaire.

LES FAMILLES PELLETIER :

Deux familles du nom de Pelletier doivent être comptées parmi les pionniers de St-Octave. Celle d'abord de Pascal Pelletier dont le nom reste lié à la fondation de la paroisse et à la construction de la première église. Celui-là était venu de St-Simon, avec son fils Cyprien, s'établir à St-Octave vers 1850. Cyprien, le premier du nom, qui épousa Angèle, une des filles de Moÿse Lévesque, quelques années après son arrivé à St-Octave, s'était établi dans le troisième rang sur une terre qui avait été ouverte par un colon écossais du temps du Seigneur McNider. Son fils Cyprien, le deuxième du nom, acheta dans la suite la terre de Louis Bérubé, fils d'Augustin, située à l'entrée du village et c'est là que sont nés Eugène et Alfred dont la descendance est fortement établie en notre paroisse. De cet illustre ancêtre: Pascal Pelletier, descendent aussi les Fortin, enfants de Ludger, les Thibault, enfants de Octave et plus particulièrement Cyprien Pelletier, agronome très en vue de la région de Québec, le Père Joseph Pelletier, O.M.I. et Marc-Aurèle Thibault, professeur à la faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval et Madame Antoinette Dumais, née Imelda Lévesque, dont la famille nous fait honneur dans la ville de Rimouski.

L'autre famille Pelletier était celle de Raphaël, père d'Elzéar, dont descendent Joseph et Gustave Pelletier qui furent parmi les principaux citoyens du troisième rang. Un des fils de Joseph occupe encore la terre paternelle et Madame René A. Lepage de Mont-Joli, qui fut mairesse de sa ville pendant plus de dix-huit ans, descend par sa mère de ce premier pionnier.

Théodore Pelletier et ceux du quatrième rang, descendants de Thomas, sont venus un peu plus tard et sont aujourd'hui spéciale-

ment représentés par Sieur L.-Thomas Pelletier, un des principaux citoyens de notre paroisse. Mais ils appartenaient eux aussi à la famille pionnière de la région de Kamouraska, de sorte que tous les Pelletier de St-Octave peuvent se réclamer de Jean et Noël Pelletier, pionniers et héros de la Rivière-Ouelle, dont la descendance s'est répandue dans tout le bas du Fleuve.

LES BANVILLE :

Les Banville sont originaires de Rimouski. Jean-Baptiste, le premier qui vint s'établir à St-Octave, s'était marié à Rimouski en 1838 et y avait épousé une demoiselle Leblond. Il vint s'établir au Grand-Remou vers 1846, sur une des belles terres de la Seigneurie Lepage et Thivierge. Celui qui continua la lignée à St-Octave, Jean Banville, y est né vers 1848 et épousa une demoiselle Chouinard dont les parents avaient été de notre paroisse avant l'organisation de la paroisse de Ste-Angèle en 1867. Il fut le père d'Odilon Banville, un des citoyens les plus en vue de la paroisse il y a trente ans. Sieur Napoléon Banville a continué la lignée à St-Octave, de même que son fils Jean; Ceux de ma génération se souviennent de cette maison si hospitalière du Grand-Remou où, il y a quelques vingt années, on savait si bien recevoir, grâce à une pléiade de jeunes filles charmantes qui sont devenues les mères de très belles familles essaimées dans toute la province.

Le Dr Paul Banville de Mont-Joli est un des arrières-petits fils du pionnier Jean-Baptiste Banville et Madame Antonin Fortin de Price descend aussi de cette belle lignée.

LES MESSIEURS RICHARD :

Les Richard sont venus à St-Octave peu après 1850 et ils s'établirent dès leur arrivée sur la terre actuellement occupée par Sieur Arthur Richard. Les noms de trois d'entre eux doivent être spécialement retenus, savoir: Bruno, Ludger et Narcisse Richard. Bruno Richard a été l'ancêtre de tous les Richard du quatrième rang où il est allé s'établir, après son ouverture, vers 1858, et ses petits-fils s'y trouvent encore.

Son frère Ludger demeura au troisième rang et fut le père de quatre fils qui ont vécu à St-Octave, dont les principaux, Joseph et Arthur, y ont laissé une nombreuse descendance; il fut aussi le beau-père de Romain Lebel, fils de Gédéon. Son petit-fils Lionel est un des membres en vue de notre Conseil Municipal.

Ludger Richard, après une vie très honorable, au cours de laquelle il occupa des fonctions importantes dans sa paroisse comme secrétaire-trésorier de la Municipalité et Juge de Paix du district, s'éteignit à un âge très avancé tout comme les patriarches de l'ancien testament. Sieur Wilfrid Richard, aujourd'hui établi au village, et membre important de notre Société St-Jean-Baptiste, est de cette lignée et descend de Bruno par son père Thomas Richard.

De Narcisse Richard, établi tout près de l'église et qui a bâti au village la plus vieille maison qui s'y trouve à l'heure actuelle, descend Mademoiselle Bernadette Hudon, qui a gardé la belle tradition de respectabilité de cette honorable famille.

LA FAMILLE GENDRON :

L'epremier Gendron qui est venu s'établir au troisième rang de Métis avait nom Germain et était descendant de Jacques Gendron, un des pionniers de Rimouski. Cette famille était, à la fin du siècle dernier, une des plus considérables de la paroisse et les fils de ce pionnier, au nombre vraiment remarquable de huit, y cultivèrent plusieurs terres qui sont parmi les plus belles de la paroisse. Les plus notables furent Pierre, Hubert, Joseph et Octave; mais la plupart de leurs descendants ont cependant quitté notre localité pour s'établir soit à Price ou à Mont-Joli et dans La Vallée de la Matapédia, de sorte qu'un très grand nombre de citoyens des comtés de Matane et de Matapédia descendent de ce premier pionnier de St-Octave.

De Rugule Gendron, fils de Germain sont nés l'Abbé Zénon Gendron, longtemps Curé de St-Léon-le-Grand et fondateur de St-Zénon du Lac-Humqui, Dame Majorique Morissette, dont les enfants sont encore parmi nous.

Dame Paul Gendron, une des brus de Pierre, demeure encore à St-Octave chez son gendre, Sieur Ernest Côté.

Joseph et Wilfrid Gendron, petits-fils de Pierre demeurent encore dans la localité et y font figures de citoyens modèles, mais aucun d'eux ne parait avoir conservé les terres ayant primitivement appartenu à leur ancêtre Germain.

LES LANDRY :—

Les Landry, originaient d'Acadie et s'établirent nombreux en notre paroisse dans les premières années de sa fondation. Dès 1855, la partie est du troisième rang était occupée par Sieurs Charles, Nathanaël, Hormidas, Thomas et Eugène Landry, tous venus de St-Philippe. Les fils de Charles Landry ont dans la suite rempli une carrière remarquable chacun dans la sphère de leur activité. Arthur fut un marchand très important tant à Grand-Métis qu'à Mont-Joli où il a laissé la réputation d'un des meilleurs hommes d'affaires qu'on y ait connu. Ses enfants ont été et sont encore parmi les gens les plus en vue de Mont-Joli. Adalbert, ancien maire de Mont-Joli, l'épouse distinguée du Colonel Jos Pineault, militaire de grand mérite, et la Très-Révérende-Mère Ste-Clotilde qui fut supérieure générale de l'Union des Religieuses Ursulines sont nés à Métis, ainsi que les Docteurs Antonio et Philippe Landry, décédés ces dernières années. Thimothée, dont l'hôtellerie fut longtemps renommée, a été un constructeur à l'esprit d'invention assez extraordinaire. Il a laissé des oeuvres remarquables: dalles de moulin, ponts et églises, et le

souvenir d'un homme au génie le plus pittoresque qui se puisse rencontrer. Son fils Antoine vit à Mont-Joli et semble avoir hérité des dons remarquables de son père. Sa fille Laure, épouse de Napoléon Banville, a été dans le temps une des demoiselles les plus accomplies de la région.

Les descendants de Nathanaël se sont dispersés ; mais il convient de rendre un témoignage ému aux filles de cet homme vertueux qui se sont dévouées pendant des années comme institutrices à St-Octave. L'une d'elle, Madame Albert Martin, y vit encore au milieu du respect de tous et mérite un hommage particulier en ces pages trop rudimentaires.

Il convient aussi de mentionner la famille de Pierre Landry dont le fils Israel et le petit-fils Joseph ont laissé de nombreux descendants dans notre paroisse. Plusieurs Dames Richard sont de celles-là, de même que Madame Charles-Auguste Bégin, de Mont-Joli, dont l'affabilité et la distinction sont connues de tous.

LES DUBÉ :—

Plusieurs pionniers du nom de Dubé vinrent s'établir à Métis, dès les premières années de l'ouverture de la Seigneurie à la colonisation. Nous trouvons un Dubé à Grand-Métis, dans cette partie du Fief Pachot qui est maintenant comprise dans la paroisse de St-Rémi. Il s'appelait Jean et fut le père de feu Paul Dubé, marchand important de Price et le grand-père de Sieur Alphonse Dubé qui demeure encore dans ce beau village. Barthélémi Dubé, on l'a vu, avait, dès 1840, une terre dans le second rang de la Seigneurie. Il fut l'ancêtre de Sieur Doncan Dubé dont la famille est une des plus distinguées de la région. L'abbé Emile Dubé, curé de St-Irénée et le dentiste Auguste Dubé de Rimouski, sont des descendants de ce premier pionnier.

Mais le citoyen le plus important de cette famille est certes Sieur Dosithée Dubé qui a été un des premiers colons du troisième rang et l'un des fondateurs et des organisateurs de notre paroisse. Il fut Maire dans les premières années de l'existence de notre Municipalité et fit aussi partie de tous les corps publics importants. Son fils, François Dubé Sr, a été, dans son temps, un des citoyens les plus en vue de St-Octave de même que de toute la région. Il fut non seulement Maire de la paroisse à quelques reprises, mais aussi préfet du comté de Matane. Sa réputation de sagesse et son esprit d conciliation était bien connu de tous ceux qui s'intéressaient alors aux affaires publiques. La terre défrichée par ce pionnier est actuellement occupée par son petit-fils François qui pratique sur un plan plus modeste, les belles vertus de ses aïeux.

De cette famille, plusieurs citoyens importants peuvent se réclamer avec honneur : entra'autres feu Albert Dubé, hôtelier réputé de Matapédia, dont le fils André est un des avocats les plus en vue de la Gaspésie, et aussi feu le colonel Yvan Dubé, qui fut un héros de la dernière guerre et un officier d'une belle réputation dans l'armée

canadienne. L'abbé Paul-Emile Dubé, curé de St-Rédempteur de Matane, appartient par sa mère à cette très respectable famille. Il convient aussi de rendre un hommage tout spécial aux demoiselles Dubé, fille de François, qui furent parmi les plus brillantes et les plus dévouées institutrices que la paroisse de St-Octave a connues et dont le mérite comme éducatrices a été très apprécié dans nombre d'autres paroisses de la région.

VINCENT GAGNON :—

Ce pionnier de la paroisse fut un des premiers colons du Chemin Kempt et peut être considéré comme le premier homme blanc qui ait occupé le territoire qui constitue aujourd'hui la paroisse de St-Antoine de Padoue. Il était déjà établi dans cette partie la plus lointaine de la Seigneurie au début de 1850. Lors de la fondation de la paroisse, sa famille était assez nombreuse pour nécessiter la location de deux bancs dans notre première église. Son fils Joseph lui succéda sur la terre qu'il avait défrichée et cette terre passa dans la suite au petit-fils, Sieur Emile Gagnon, qui y éleva des fils nombreux dont la belle réputation est connue dans toute la région. Plusieurs de ceux-là vivent à Mont-Joli, entr'autre Sieur Louis-de-Gonzague Gagnon, Antonio, Hector et Rolland; mais un seul est demeuré à St-Octave, Sieur Hyacinthe Gagnon, qui cultive à l'heure actuelle une des plus belles terres du Grand-Remou.

LES THIBAUT :—

Michel Thibault, établi avant 1855 au troisième rang, doit être compté parmi les pionniers de St-Octave. Ses descendants chez-nous s'y retrouvent nombreux et ont fait oeuvre utile depuis un siècle. Joseph, Adélarde et Octave, sont les représentants de cette famille à l'époque du centenaire.

Adélarde Thibault fut durant plusieurs années un des membres influents de notre conseil municipal et ses talents de fin causeur sont connus de tous; un de ses fils; Paul-Emile, est président de notre société St-Jean-Baptiste. Benoît occupe la vieille maison de Ferdinand Moreau. Sa fille, Annette, épouse de Jos. H. Fortin, est la maîtresse distinguée du village de Price; une autre, Corinne, Madame Napoléon Fortin, qui vit à Matane, est l'épouse du président de la Ligue de Balle-au-camp de la région. Les enfants d'Octave et de Jos nous font honneur à l'extérieur en des postes honorables, tout spécialement Marc-Aurèle, professeur à l'Université Laval.

LES FORTIN ET LES DESCHENES :—

Les Fortin étaient déjà établis nombreux en la Seigneurie de Métis, lors de la fondation de la paroisse de St-Octave, en 1855.

Des familles de ce nom nous y trouvons alors celles d'Etienne Sr, de Charles, de Cléophas et d'Etienne Jr. Elles descendent toutes de Julien Fortin dit Bellefontaine, originaire du Mans qui émigra

au Canada vers 1650 et épousa à Québec Geneviève Gamache, la soeur du premier seigneur de l'Islet, Nicolas Gamache.

Tous les Fortin que nous retrouvons à St-Octave et à Price descendent de ce noble gentilhomme qui fut par la suite co-seigneur de Beaupré et de la seigneurie de l'Ile d'Orléans. Il était un des protégés de Mgr de Laval et cultiva lui-même, au pied du Cap Tourmente, une des belles fermes qu'y possédait Mgr de Laval, près du Petit Cap. C'est de son fils Pierre, transplanté à l'Islet, qu'originent tous les Fortin du Bas-du-Fleuve et leur ancêtre commun à Métis est Etienne Fortin. Ce dernier serait né à l'Islet vers 1773 et s'est marié à Kamouraska, en 1803, à demoiselle Angèle Santerre.

Ce sont ses fils, Etienne d'abord, Louis-Marie et Saturnin ensuite qui vinrent s'établir dans le troisième rang de St-Octave le premier vers 1854, les deux autres peu après 1870.

Louis-Marie marié en 1838 à Léa Thiboutot, à Kamouraska, fut le père de Louis Fortin qui épousa Célanire Pelletier vers 1871 et qui s'installa dans le troisième rang, près de la voie ferrée du C.N.R. à l'endroit où habite encore aujourd'hui son petit-fils, Robert. Il décéda en 1920, laissant une nombreuse descendance, dont Sieur Jean Baptiste, qui a continué la lignée dans notre paroisse. L'un des descendants de Louis-Marie Fortin est prêtre aux Troi-Pistoles, un autre est avocat à Québec, et plusieurs sont religieuses dans diverses communautés.

Son frère, Saturnin, avait acquis d'un colon écossais, vers 1869, une terre sise aussi dans le troisième rang, mais plus près du village; elle est encore cultivée par son petit-fils: Ethelbert. Il fut le père de Ludger et d'Herménégilde Fortin dont le souvenir est encore vivace en la mémoire de la présente génération. C'est de ce dernier que descendent MM. Hervé et Jos. H. Fortin qui sont, tour à tour, maires du village de Price et aussi le Père Antonio Fortin, O.M.I., vicaire à Granby, Antonin Fortin, commerçant bien connu de Price, Déziel de St-Octave et Fernando de Mont-Joli, sont les fils de Ludger. et aussi le Père Antonio Fortin, O.M.I. vicaire à Granby.

Un autre membre de la famille d'Etienne Fortin, le premier du nom, Sieur Joseph Fortin, Sr fut l'un des pionniers du quatrième rang avec ses fils Georges et Hyacinthe. C'est d'Hyacinthe que descend J.-Thomas Fortin, qui occupe aujourd'hui la terre du pionnier Moïse Lévesque. Adrien Fortin exploite dans le troisième rang, à l'entrée du village, la terre de son grand-père Georges et de son père Joseph. Alphonse et Georges Fortin Jr sont aussi de cette belle lignée dont les ancêtres, José et Georges, ont laissé le souvenir d'hommes très intelligents et progressifs. Le Dr Lorenzo Fortin de St-Hyacinthe, élevé à St-Octave, est l'un de leurs descendants.

D'Etienne Fortin Junior, établi à l'ouest de l'Eglise, descend Thomas Fortin qui fut autrefois cultivateur dans cette partie de troisième rang et sa fille Madame Alfred Langis. D'Octave Fortin, lui aussi, petit-fils du premier Etienne, et qui fut élu en 1919, député

provincial de Matane-Matapédia, alors qu'il habitait une des plus belles maisons du troisième rang de la paroisse, sont nées sept jeunes demoiselles pleines de talents qui nous font grand honneur à l'extérieur, soit par leurs belles familles ou encore par leur culture scientifique et leurs oeuvres dans le domaine intellectuel.

Sieur Maxime Deschênes, venu à Métis vers 1870, était lui aussi apparenté à la famille des Fortin par son épouse née Odina Fortin. Il fut un des meilleurs menuisiers-charpentiers de la paroisse; ses petits-fils ont hérité des talents de ce grand bâtisseur. Ernest, Yvon et Dame Eugène Fournier, qui sont de ses enfants, vivent encore chez-nous ainsi que plusieurs petits-enfants. Quelques-uns ont émigré dans le Michigan mais n'ont pas oublié la vieille paroisse de Métis. L'épouse charmante du président de notre Société Nationale, de même que Madame Léopold Roy, sont les petites-filles de ce pionnier. Les Mignier et les Gagné de Grand-Métis, de même que les Fortin et les Brillant de Price descendent aussi, par leur mère, de ce respectable ancêtre.

LES ROY ET LES DUFOUR :-

Nombre de familles du nom de Roy ont passé chez-nous, mais la plupart n'y sont pas restées.

Vers 1856, nous y trouvons cependant celles de Jean Roy et d'Aristobule. Les descendants de ce dernier, fils de Joseph Roy, sont encore établis dans le quatrième rang de la paroisse et sur la Côte du Grand-Métis.

Peu après cependant, et avant 1870, Thomas Roy, successeur de ces pionniers, est encore au troisième rang et Etienne Roy a sa résidence au village. Il s'agit sans doute de celui qui fut le premier bedeau de la paroisse et duquel descendent feu Paul Roy et son fils Jos, qui occupe encore à l'ouest de l'Eglise la terre de son grand-père.

Hilaire et Phamphile, puis François se sont établis au premier rang du Canton Cabot. Hilaire laissa plusieurs fils qui vécurent à St-Octave ou à Price, entr'autres: Philius, Téléphore, Archibald, Alexandre et Gonzague. C'est de cette lignée que descendent Madame Alphonse Lévesque, fille de Téléphore Roy et mère d'une des familles où les belles filles ne se comptent pas. Gonzague Roy fut le père d'André Roy, chef de gare à Mont-Joli et de Gérard qui a repris la place de son père à la gare de St-Octave. Le Chanoine René Roy, fils d'Arthur, de Price, et son frère l'abbé Louis-Philippe, sont arrières-petits-fils de ce pionnier Hilaire Roy.

Ce fut après 1875, que Bruno Roy vint s'établir au troisième rang de Métis. Il est venu avec son beau-frère, Sieur Joseph Dufour Sr, un des premiers pionniers du quatrième rang de la Seigneurie. Ils originaient de St-Philippe-de-Néri et prirent rang parmi les principaux citoyens de leur nouvelle patrie.

Bruno fut Maire de la paroisse vers 1885, de même que son fils Octave le devint après 1908. Ce dernier succéda à son père Bruno sur sa terre du troisième rang où demeure encore ses petits-enfants, héritiers de feu Joseph Roy. Les autres fils de Bruno, Thomas et Paul ont élevé leur famille sur des terres du quatrième rang. Sieur Arthur Roy, contracteur et industriel de St-Octave, est l'un de leurs descendants.

Parmi les enfants de Joseph Dufour Sr, Joseph, mieux connu sous le nom de Jos, établi à St-Moïse, aujourd'hui St-Noël, devint Député du comté de Matapédia-Matane à la Législature, vers 1920; et il est encore à un âge avancé un homme d'affaires et un citoyen important de la Vallée de la Matapédia.

Les descendants de ces premiers colons du quatrième rang de la Seigneurie vivent encore nombreux à St-Octave et à Mont-Joli, entr'autres Sieurs Joseph, Paul-Emile, Elisée et Ambroise.

LES BRILLANT ET LES JEAN :-

Les Brillant, avec les Fortin les Lepage et les Langlais paraissent avoir été les seuls de nos pionniers qui soient de descendance noble. Quelques autres familles, telles les Lebel, les Bérubé, les Gagnon, les Lavoie, les Bouchard, les Ouellet, comptent parmi leurs ancêtres les seigneurs Gamache de l'Islet. Mais aucune d'elles, sauf la lignée des Brillant, ne peut se réclamer d'une noblesse aussi distinguée que celle des Sieurs de la Durantaye.

Nos pionniers de ce nom eurent donc pour ancêtre commun Olivier Morel de la Durantaye, officier du régiment de Carignan, à qui le Roi de France accorda en 1672 une seigneurie dans la région de Bellechasse. Tout comme notre premier seigneur de Peiras, il fut membre du conseil souverain de la Nouvelle France.

Au moins deux membres de cette famille vinrent s'établir chez nous, et, dès le début de la paroisse, l'on trouve un Brillant à Grand-Métis, sur une terre du Fief Pachot, et un autre dans le Canton Cabot, où ses descendants sont encore. Ces pionniers et leurs fils avaient noms : François-Xavier, Sigfroid, Méthot, Elisée et Joseph Brillant.

Le plus illustre descendant de cette lignée remarquable est, sans contesté, l'Honorable Jules A. Brillant, membre du conseil législatif et l'un des plus fameux financiers et hommes d'affaires de notre province. Ses oeuvres d'intérêt public ne se comptent plus dans la région et ce fils de St-Octave nous fait grand honneur.

Son frère cadet, le capitaine Jean Brillant, qui fut l'un des plus glorieux héros de la guerre de 1914-18, mérita la Croix Victoria, la plus haute distinction qui se puisse accorder à un soldat dans l'Empire Britannique.

Des Brillant de St-Octave, qui naguère encore étaient connus sous le nom de Boisbrillant, il reste chez-nous les descendants d'Er-

nest et de Joseph, petit-fils de François-Xavier et d'Elisée, qui sont honorablement connus dans la région.

Sieur Octave Brillant, fils de Joseph, occupe encore avec son fils Robert la terre qu'a défriché son ancêtre dans le Canton Cabot et il est l'un de ceux à qui nous devons un hommage très spécial pour sa fidélité à la mission terrienne de sa famille.

Les filles de Sieur Joseph Jean, de Padoue, qui descendent par leur mère de cette noble lignée, sont de celles qui méritent notre plus entière reconnaissance pour la part immense qu'elles ont prise dans l'organisation des fêtes du centenaire de notre paroisse.

Joseph Jean fut un des pionniers du Chemin Kempt et vint s'établir dans la paroisse avec ses frères Félix et François. Ils étaient originaires de St-Jean-Port-Joli, pays d'histoire et de poésie, s'il en fut jamais.

François et Joseph eurent chacun une nombreuse famille. Dignes de leurs ancêtres, ils nous font honneur là où Dieu les a placés. Parmi ceux-là signalons: Les abbés J.-Luc Thériault et Réginald Jean, Oscar Jean, ancien maire de Padoue, Alphonse et Edmond, braves citoyens et Ernest, contracteur en vue de Pont-Viau, Mont-réal. Les femmes de cette estimable famille se sont toujours distingués, nous dit-on par une grande dévotion à la Sainte Vierge. La petite histoire ne pourra ignorer cependant leur ardent patriotisme et leur amour éclairé pour l'humble coin de terre qui les a vu nître et grandir. Nous avons déjà rendu hommage à Madame Louis Thériault, mère d'une des plus belles familles de la paroisse et aussi à Madame Antoine Lévesque, une ardente ouvrière de notre comité de recherches pour la préparation des fêtes du centenaire. Il convient maintenant, en toute justice, de citer le nom de Mère Marie de St-Louis, religieuse du Saint-Rosaire, à qui nous devons les plus belles pages de ce volume et que nous proclamons la plus digne fille des plus vaillants pionniers de notre beau pays de Mé-tis.

QUELQUES AUTRES NOMS CANADIENS DE CHEZ-NOUS

Voici, en quelques lignes bien sommaires, l'histoire de ceux qui furent les pionniers du troisième rang et du Chemin Kempt; et qui ont été les véritables fondateurs de la paroisse de St-Octave-de-Mé-tis. Plusieurs autres, qui n'ont pas fait souche chez-nous, ne peuvent être mentionnés dans une aussi courte monographie. Mais il convient de leur rendre un hommage collectif; car eux aussi ont rempli avec honneur une tâche obscure dont profitent ceux qui, aujourd'hui, cultivent les terres que ces modestes travailleurs ont défrichées naguère, au prix de grands efforts et de sacrifices inouïables.

Nombre d'autres mériteraient une mention particulière et j'aurais voulu pouvoir donner sur chacune de leur famille des notes plus élaborées. De ceux-là il importe de citer comme les plus marquants: Sieur Johnny Marmen, ancien militaire et constructeur de voie ferrée, grand-père des Marmen de Montt-Joli; Sieur Fabien Jalbert, ancêtre du Maire de Ste-Flavie: Thuribe Jalbert; Pierre Boutin, père de Michel et François-Xavier; Téléspore Mignier et son fils Alfred; et aussi Hector Routhier, qui tous ont joué un rôle impor-

tant lors de la fondation de la paroisse et dans son administration, soit à la Mairie ou à la tête de la Commission Scolaire. Hector Routhier fut le premier secrétaire de la Municipalité et les services qu'il a rendus alors à cette jeune communauté sont inappréciables. Il fut le père de Sieur Alphonse Routhier, fondateur de Routhierville et le grand-père de Dame Jos Desrosiers de Mont-Joli, dont la fille Lucile a épousé un arrière-petit-fils du pionnier Dosithé Dubé.

Plusieurs rejetons de ces diverses lignées sont connus dans la région et y tiennent une place honorable. C'est avec fierté qu'ils se réclament de leur origine Métisienne, et c'est d'un même cœur que nous les revendiquons comme enfants de la paroisse.

Rappelons aussi que les plus anciennes familles du village de Price eurent pour ancêtres des pionniers de Métis, entr'autre celle des Michaud et de Pascal Melchior, et Félix Ouellet, celle d'André Bérubé, celle des Paul, des Coulombe, des Nadeau, et des Bourgoin.

QUELQUES BELLES FIGURES D'ÉCOSSAIS

Je ne puis cependant terminer ces brèves pages à l'éloge de nos fondateurs sans rappeler que, vers la même époque, à Petit-Métis, d'autres pionniers, d'origine écossaise, travaillaient de leur côté à l'édification d'un établissement dont l'histoire est liée à celle des colons d'origine française qui ont peuplé avec eux la Seigneurie de Métis. En 1847, les censitaires de Monsieur McNider organisaient eux-mêmes leur propre vie paroissiale et construisaient une église pour y honorer le Seigneur, selon leur croyance. William Turriff, Dugald Smith, Peter Leggat Sr, et William McRae acquéraient de Francis Leggat Jr un emplacement, situé à l'endroit encore connu sous le nom de Pointe Leggat's, pour construire l'église presbytérienne qui y est encore ouverte au culte; et les très estimables messieurs dont les noms apparaissent ci-dessus furent les premiers syndics de cette corporation religieuse à laquelle appartiennent tous les écossais de Métis.

C'est pourquoi il convient de rendre hommage, à l'occasion des fêtes du centenaire, à ceux des descendants actuels de ces pionniers écossais qui ont maintenu la tradition familiale; et, parmi ceux-là, il nous fait particulièrement plaisir de mentionner Sieur Wellie Smith, l'actuel Maire de Métis; et aussi Sieur Angus-Stewart Campbell. Ce dernier avec son fils Angus-Scott cultive le patrimoine défriché vers 1820 par leur ancêtre, Angus Campbell, et conservé par le fils et le petit-fils de celui qui a donné son nom à toute la lignée.

Je voudrais aussi mentionner parmi les descendants ou alliés de ces vaillants pionniers de Petit-Métis les noms de Sieur Arthur Mathewson, du Colonel Wilfrid Bovey, membre du Conseil Législatif et écrivain canadien distingué, du Dr Burke, arrière-petit-fils du Seigneur McNider, du feu Juge Adam Wilson autrefois propriétaire d'une belle résidence à Métis et de l'Honorable Georges Marler, C.P. qui y passe encore l'été avec sa famille. A tous ceux-là, les hommages sincères de leurs frères et concitoyens de la paroisse de St-Octave-de-Métis!

UNE BRILLANTE RELEVÉ

Dans la suite des années et plus précisément de 1860 à 1880, nombre d'autres familles sont venues s'établir en notre localité. Ils ont apporté leur contribution à la tâche commune et travaillé à l'édition d'une des plus belles paroisses de la région.

Parmi ceux de la relève, il convient de mentionner spécialement les Caron, les Langlais, les Moreault, les Dufour, les Martin, les Hudon, les Savard, les Langis, les Voyer, les Côté, les Gagnon puis les Bégin, les Lévesque et les Plante, si l'on se rend jusqu'à la période contemporaine.

CEUX-là, en effet, bien qu'on ne puisse les placer parmi les fondateurs, furent remarquables à plus d'un titre et ont fait oeuvres de pionniers en plusieurs domaines. Nous esquisserons donc, dans les notes suivantes, un résumé de la généalogie de quelques-uns d'entre eux, qui ont jeté un lustre plus particulier sur notre modeste patrie et dont nous nous honorons tout spécialement en ces fêtes du centenaire.

LES CARON

Parmi ces honorables familles, une des plus notables est bien celle de Guillaume Caron fils de Claude Caron, de St-Pascal, qui, vers 1870, se porta acquéreur de la terre d'un de nos premiers Maires, Sieur Alexandre Craig, Jr. Il fut le père de Donat Caron, député du comté de Matane à la Législature pendant de nombreuses années, le grand-père du Chanoine Octave Caron, ancien Curé de Cap-Chat, et l'arrière grand-père de Sieur Wilfrid Caron l'un des membres les plus importants du Département de l'Instruction Publique de la Province et de l'Abbé Desrosiers, Curé de St-Omer. La magnifique propriété sur laquelle ils ont vécu depuis 1870 est demeurée dans la famille et les fils de Sieur Joseph Caron, dont le souvenir demeure impérissable à ceux qui furent de ses amis, cultivent encore la terre de leur ancêtre Guillaume, une des plus belles de la paroisse, avec sa grande maison si hospitalière.

LES LANGLAIS

Vers la même période vint s'établir à St-Octave Sieur Louis-Michel Langlais, fils d'Octave Langlais, de St-Philippe-de-Néri. Il venait y rejoindre son parent Elie Langlais, installé au troisième rang depuis plusieurs années. Il était apparenté à la famille Landry et devint beau-frère du député Donat Caron qui épousa sa belle-sœur, Hermine Blanchet. Par son épouse Dame Claire Blanchet, femme d'une grande intelligence et d'une rare distinction, il était le neveu des Evêques Blanchet, les glorieux fondateurs des chrétiens de l'Orégon et de la région de Vancouver... en Colombie-Canadienne. Louis-Michel Langlais fut, à la fin du siècle dernier, un des principaux marchands de la région et contribua largement, par son travail et son esprit d'organisation à accélérer le progrès et à maintenir l'ac-

tivité des affaires dans notre paroisse en y conservant le commerce de la Vallée de la Matapédia.

Les fils de ce citoyen très remarquable, qui a été Maire et Secrétaire de notre Municipalité, nous ont fait spécialement honneur dans les plus nobles sphères de l'activité humaine : tout spécialement les Juges Roméo et Antonio Langlais, Zachée, ingénieur civil de haute réputation, Wilbrod, industriel et homme d'affaires en vue, et, enfin, Hormidas Langlais, Secrétaire Parlementaire et député des Iles-de-la-Madeleine. Ce dernier est connu par ses oeuvres remarquables dans la politique provinciale, au cours des vingt dernières années.- L'aînée des filles, Febronie, Madame Léopold Doran, a donné à l'Eglise et à la société une famille d'élite.

Parmi les petits-enfants, l'un est ingénieur civil et fut boursier Rhodes, quatre sont avocats, les autres occupent des postes considérables dans la publicité, les affaires, l'armée et les sports, où chacun excelle dans son domaine. Paul Langlais, dont la carrière est déjà très brillante, fut un pionnier de la Radio, du Cinéma et de la Télévision au Canada. Son frère Gabriel est un journaliste et écrivain de réputation et leur cousin, le père Michel Doran, digne fils de St-Dominique, est déjà marqué pour les plus hautes destinées. Mariette Doran, qui a épousé le Dr Victor Lepage, est devenue mairesse de Rimouski et Claire Langlais, mariée à Montréal, brille par son charme et sa distinction dans la meilleure société de la Métropole. Une fille de Zachée a épousé le fils de l'Honorable Onésime Gagnon, député provincial de Matane, qui depuis vingt ans est un très grand ami des gens de St-Octave. Les demoiselles Langlais, Alice et Antonia, habitent toujours la plus belle demeure du village et y conservent les souvenirs et les traditions de la plus honorable famille de notre paroisse.

LES MARTIN

Le premier Martin à s'établir dans la Seigneurie fut le notaire Octave Martin qui avait son étude à Grand-Métis et fut plusieurs années un des premiers citoyens de ce poste, alors un des plus importants de toute la Côte-Sud.

Un de ses fils Eugène fut admis à la prêtrise, au diocèse de Rimouski en 1886. Le Notaire Martin fut Maire de la paroisse, de 1864 à 1868, membre de la Commission Scolaire. Un des plus riches propriétaires de son patelin, vers l'année 1860, il possédait, au Grand-Métis, une maison d'allure imposante, dont les ruines étaient encore visibles, il y a à peine vingt-cinq ans.

Un autre Martin fut plus tard un marchand prospère de la paroisse. Associé avec Monsieur Lebel, il faisait affaires sous le nom de "Martin & Lebel", au coin des quatre chemins, en face de l'Eglise, à l'endroit où plus tard Sieur Philias Côté eut son magasin. Ce commerçant distingué devint colonel du régiment du Bas du Fleuve, alors

connu sous le nom de 89^{ième} et qui recrutait ses effectifs à Rimouski, Matane, et en grande partie à Métis.

Mais la famille du nom de Martin qui doit être considérée comme une des principales de la relève, est celle de Jules Martin, car c'est la seule qui ait fait souche à St-Octave. Dès 1857, Jules était propriétaire d'un lot en le fief Pachot, dans le faubourg du Grand-Métis, Ce citoyen distingué fut le premier huissier de la région et c'est à lui que le Gouvernement Fédéral confia la garde du phare de Petit-Métis, dès sa construction sur la pointe où il se trouve encore. Ce premier gardien-de-phare occupa de 1874 à 1879, cette fonction, alors des plus importantes et très considérée, au grand avantage de la sécurité du Fleuve. Il fut remplacé à ce poste par son fils Jules G. Martin, en 1879; et celui-ci, après vingt-sept ans de loyaux services se porta acquéreur de la terre, le long du Chemin Kempt entre le deuxième et le troisième rang, autrefois défrichée par Prudent Gendron et Honoré Chaurette, Sr, il vint y vivre avec sa famille, en 1906. Il était, lui aussi, huissier de la Cour Supérieure, et fut greffier de la Cour de Magistrat de St-Octave, de 1907 jusqu'à son abolition en 1921. Citoyen instruit et très actif en politique, il devint maire de la paroisse en 1910, mais ne fit qu'un court passage aux affaires municipales pour se consacrer surtout aux fonctions de secrétaire de la Commission Scolaire, charge qu'il occupa de 1906 à 1942. Il y fut remplacé par sa fille, Mademoiselle Blanche Martin, de 1942 à 1952, qui dépensa beaucoup de dévouement et fit preuve d'une grande compétence en cette importante fonction.

Son fils Albert, ancien membre de notre conseil municipal et sportif modèle, occupe encore le domaine familial avec ses enfants et ses petits-enfants. Ses frères Henri et Raymond sont des hommes d'affaires distingués: le premier à Rimouski, le second à Montréal. Une fille, Madame Adélarde Thérberge de Québec, est mère d'une nombreuse famille. Tous ceux de ma génération et de la précédente ont gardé un souvenir très cher de Madame Jules G. Martin dont la charme et la distinction était remarquable. Elle était une demoiselle Malvina Thibault de Baie-des-Sables, et la tante de notre député actuel au fédéral, Sieur Léandre Thibault.

LES MOREAULT

Les Moreault, qui étaient alliés aux d'Auteuil, descendants d'un membre illustre du conseil souverain de la Nouvelle-France, vinrent rejoindre à Métis un de leur parent qui, avant 1850, avait un commerce prospère à Grand-Métis. Les plus anciens se souviennent encore de Sieur Elisée Moreault, marchand au sourire paternel et à la verve intarissable qui, au début du siècle, tenait magasin à l'ouest de l'Eglise paroissiale, où se trouvait aussi son accueillante demeure.

Marié à Victoire d'Auteuil de Grand-Métis, il fut le père d'une illustre famille. Un de ses fils, le chanoine Jos. Moreault, devint supérieur du Séminaire de Rimouski. Elisée a été longtemps registra-

teur du comté de Rimouski et à la tête d'un commerce important en cette ville prospère. Le benjamin, le Dr Louis Moreault, médecin-chirurgien d'une grande valeur, au charme conquérant, a été durant quinze ans député du comté de Rimouski à la Législature et est mort en patriote, sur la brèche, luttant jusqu'à la fin pour la défense des fils de chez-nous qu'on entraînait de force dans une nouvelle guerre. Une de ses filles fut Soeur Blanche et donna sa vie aux Missions d'Afrique.

Aussi, convient-il de citer à l'honneur cette belle famille de chez-nous dont les descendants vivent encore à Rimouski, mais dont les gens de St-Octave gardent, avec grande fierté, le souvenir.

LES LANGIS

Au temps du Grand Vicaire Langis vint s'établir à St-Octave son frère Eustache qui occupa la première terre à l'ouest de l'église, défrichée par Vital Dumas, le premier du nom à Métis. M. Langis, venu du Bic, était le descendant d'un officier des armées françaises, gentilhomme de race qui était venu au Canada au temps des dernières guerres coloniales et qui portait le nom de Louis de Langy.

Parmi les enfants d'Eustache, nous avons surtout connu Mgr Samuel Langis, protonotaire apostolique, et Vicaire Général du diocèse de Rimouski de 1928 à 1936. Il fut Administrateur du diocèse avant le Sacre de Son Excellence Mgr Georges Courchesne en 1928. Le Révérend Père Blanc, Jos. Langis. Armandine, épouse d'Auguste Bélanger, grande musicienne et une des plus charmantes femmes qui fut à St-Octave, il y a trente ans; et le Dr Eustache Langis, médecin à Matane. Une autre de ses filles, Athala, fut religieuse missionnaire en Afrique et un de ses fils fit une carrière de professeur de musique aux Etats-Unis.

LES GAGNON

Le Notaire Paul Gagnon, petit-fils d'Augustin Bérubé, un des pionniers, vint s'établir à St-Octave en 1901 et y remplaça le notaire Michaud dont il acquit la maison qu'il transforma en une jolie résidence. Les beaux érables qui entourent cette heureuse maison ont été plantés l'année de la naissance de son fils Louis-Joseph, qui fut vingt-deux ans avocat à Mont-Joli et est devenu depuis trois ans Juge de district pour Rimouski et Saguenay. Le notaire Gagnon, durant les trente-cinq années de sa pratique à St-Octave, fut secrétaire de la Corporation Municipale ainsi que des municipalités de Price, de Grand-Métis et de Padoue. Il fut aussi membre de la Commission Scolaire et Syndic pour la construction de la nouvelle église, au temps de Mgr Léonard. Il fut en outre greffier de la Cour de Magistrat et le conseiller écouté de plusieurs chefs politique et députés de la région.

Il avait épousé à Québec, en 1902, Angéline Gagnon-dit-Belles-Iles, qui s'attacha fortement à son village adoptif et ne l'a quitté qu'avec beaucoup de regret, vers 1942. C'est sans doute à cause

d'elle que ses enfants appelaient leur vieille maison de St-Octave "la maison *heureuse*."

Son fils aîné, le notaire Jean-Marie Gagnon, a suivi les traces de son père, et acquis son greffe. Il pratique le notariat à Mont-Joli depuis près de trente ans, où il est à la tête d'une étude prospère et d'une famille nombreuse. Ses filles, qui ont vécu toute leur jeunesse à St-Octave, demeurent, l'une à Montréal, Marguerite, mariée à Sieur Philippe Vaillancourt, et les autres à Québec soit Thérèse, Lucille et Annette, cette dernière mariée à Jean-Charles Bourgoïn, comptable, un arrière-petit-fils d'un pionnier de St-Octave.

Et combien d'autres noms nous pourrions encore citer parmi ces estimables familles qui sont venues, à la fin du siècle dernier, enrichir de leur apport la race forte et distinguée des gens de St-Octave! — Que ne se souvient de Sieur Edouard Hudon, huissier de la Cour Supérieure, dont les fils se sont distingués au service du C.N.R. et dont la fille, Mademoiselle Céline Hudon, maintient encore le prestige de la famille dans l'antique magasin de notre village; — de Sieur Jules Savard, dont le fils Jos. a vécu au Summet et dont les fils Adé-lard et Alphonse sont parmi les plus riches cultivateurs de la paroisse, à l'époque du centenaire; de Napoléon, Donat et Georges Dubé, qui fut, après Octave Roy, Maire de St-Octave; de Sieur Joseph Voyer, homme probe s'il en fut, venu du Bic et de son fils Roméo, citoyen important de Matane, et, surtout, de Charles-Eugène, Père Rédemptoriste et ecclésiastique d'une grande valeur.

Parmi ceux de cette dernière famille qui sont restés à St-Octave, mentionnons Auguste Voyer, longtemps secrétaire de la municipalité et membre de la Commission Scolaire, et Dame Elzéar Bouchard, alliée à une belle famille de nos pionniers.

Pour terminer ces modestes pages, trop brèves au goût de leur auteur, il s'impose de donner quelques notes sur les familles des trois derniers maires de notre paroisse; car ils ont été parmi les plus dévoués et les plus vaillants de cette glorieuse relève, qui continue chez nous les belles traditions de noblesse et de travail de nos héroïques fondateurs.

TROIS MAIRES REMARQUABLES

Nazaire Bégin, qui fut Maire de notre localité de 1923 à 1935, était le neveu de Son Eminence le Cardinal Bégin, un des plus illustres successeurs de Mgr de Laval sur le siège archiépiscopal de Québec. Il descendait des Bégin de Rimouski dont l'un des plus notables fut le premier inspecteur d'Ecoles de la région. Venu de St-Anaclet s'établir à Grand-Métis vers 1899, il était de belle race et d'une rare énergie. Jouissant d'une personnalité vraiment extraordinaire chez un homme de métier, il s'éleva grâce à la noblesse de son caractère aux plus hautes fonctions en sa paroisse, dont il fut le plus remarquable citoyen durant les vingt dernières années et jusqu'à sa mort survenue en 1953. Ses amis politiques, qui avaient mis en lui une confiance bien méritée, lui firent briguer, à deux reprises, les suffrages

des électeurs du comté de Matane; et s'il ne fut pas heureux dans ces luttes mémorables, c'est par suite de circonstances défavorables que personne d'autre n'aurait pu dominer et où son mérite personnel ne fut que mieux en évidence. Ce lutteur franc et énergique a laissé parmi les gens du comté de Matane un impérissable souvenir.

Ses fils, Philippe et Charles-Auguste, sont au nombre des principaux citoyens de Mont-Joli. Adrien est, à Québec, le chef d'une belle famille et le benjamin, Rosario, continue le nom à St-Octave, où il a épousé Mademoiselle Yvonne Michaud, nièce de celui qui depuis quarante ans est notre dévoué pasteur, le chanoine David-Alexandre Michaud, que le Saint-Siège vient d'élever à la prélature et dont le titre de Monseigneur jettera un lustre particulier sur les fêtes du centenaire.

Mesdemoiselles Jeanne-Berthe et Laurette Bégin, qui habitent la maison paternelle, y conservent le charme d'une hospitalité légendaire dans la paroisse.

Mon bon ami Alphonse Lévesque me pardonnera de mettre à l'épreuve sa modestie, mais il me faut dire qu'il fut l'homme de l'heure, lorsqu'il accéda à la Mairie, en 1935. Au cours des dix-huit années qu'il passa à la tête de notre municipalité, il fut le pacificateur des vieilles querelles et l'instigateur d'une ère de progrès vraiment remarquable en notre belle paroisse de St-Octave. L'affabilité de son caractère lui a conservée de nombreux amis et c'est avec grande joie que nous lui rendons hommage. Il convient aussi de rappeler le souvenir de son père, Sieur Joseph Lévesque, maître-tanneur, qui a établi chez-nous une industrie prospère, que son fils Alphonse et ses petits-fils ont conservée et développée et dont l'utilité est reconnue dans toute la région.

Quant au Maire actuel, M. Albert Plante, compagnon de mon enfance, il serait téméraire de vouloir en dire tout le bien que nous pensons de lui. Fils de Philippe Plante et neveu de Joseph, qui sont venus cultiver des terres de chez-nous, au début du siècle, et y élever leur famille, il est reconnu comme un grand organisateur, ayant le caractère et les idées qui en ont fait un pionnier dans le domaine de la coopération. Il est à la tête de la belle profession d'agriculteur en son milieu et les oeuvres qu'il laissera rediront longtemps son mérite à ceux qui viendront après nous.

CONCLUSIONS

En terminant cette revue des noms et de l'oeuvre de ceux qui furent les pionniers de St-Octave et avec lesquels nous avons vécu par la pensée au cours des derniers mois, nous ressentons une fierté légitime de pouvoir nous compter parmi les fils de tant de braves gens.

Pour ceux qui ont dû quitter les lieux enchanteurs de Métis, où il faisait si bon vivre, nous espérons que l'évocation de tant de nobles figures qui leur furent familières leur rappellera qu'il est doux d'y

revenir souvent prier au vieux cimetière où dorment les aïeux. Quant à ceux qui sont restés à l'ombre du vieux clocher, nous ne savons rien de mieux pour leur exprimer notre sentiment que de leur dédier le vers célèbre du Grand Virgile: "O fortunatos nimium, sua si bona norint"!

A eux tous et à leurs enfants, nous souhaitons de garder précieusement l'héritage que leur ont transmis ces vaillants pionniers, - non seulement la terre qu'ils ont défrichée, mais surtout les vertus qu'ils ont pratiquées avec constance durant plus d'un siècle et qui en ont fait une belle famille de gentilshommes.

Mont-Joli, mai, 1955.

